

## Influence des réaménagements des espaces publics sur les pratiques sociales des usagers

Les cas de la rue des Remparts et de la rue du Grand-Pont de la ville de Sion

**Florence Rey**

Sous la direction du Prof. Antonio Da Cunha  
Sous l'expertise de Michèle Tranda-Pittion



*Rue des Remparts et rue du Grand-Pont*

*Photos : Florence Rey, 20.05.2011*





## Remerciements

---

Un grand merci à vous tous pour vos précieux conseils, votre soutien, votre disponibilité et les enseignements que j'en ai tirés.

Antonio Da Cunha : directeur de mémoire / Michèle Tranda-Pittion : experte / Philippe Venetz : architecte du bureau dv architectes & associés, responsable des réaménagements de la rue des Remparts et de la rue du Grand-Pont de la ville de Sion / Damien Gross : responsable urbanisme au Service de l'Edilité de la ville de Sion / Patrice Tschopp : responsable des archives municipales de Sion.

Un grand merci à vous tous de m'avoir permis de reproduire vos illustrations, vos plans et vos graphiques.

Ville de Sion / Services des Travaux Publics de Sion / Archives municipales de Sion / Archives de l'Etat du Valais / Médiathèque du Valais / Musée d'histoire du Valais / Bureau d'architecture dv architectes & associés / Bureau d'archéologie Terasàrl / Markus Zepf / Londo Mollari.

Un grand merci à vous, Gaby, Gilles et Jérémy pour votre soutien, vos conseils et vos relectures.

Et bien évidemment, pour votre amabilité et votre précieux apport, un grand merci à tous les usagers qui ont accepté de participer à mon enquête.



## Résumé court

---

Le processus de requalification des espaces publics nécessite de penser l'espace au-delà de sa dimension matérielle. Son réaménagement demande de réfléchir conjointement à la fonction, à la forme et aux futurs usages de l'espace ; ces trois dimensions agissent de manière réciproque les unes sur les autres et orientent les mécanismes d'écriture et de lecture de l'espace. Ce sont ces interrelations qui font l'objet du présent travail.

## Résumé long

---

Pour instaurer un nouveau modèle urbain, une ville dense et de qualité, l'urbanisme durable propose différentes stratégies dont la requalification des espaces publics. Cette intervention urbanistique vise à offrir aux habitants des espaces urbains qui accueillent une diversité de fonctions, de formes et d'usages. Ces trois dimensions sont constitutives de l'espace public et s'influencent réciproquement. Ainsi, pour assurer l'appropriation de l'espace par les usagers, le processus de réaménagement se doit d'articuler et de mettre en cohérence la fonction (intention pour les futurs usages), la forme (dimensions matérielles et spatiales) et les usages de l'espace.

Le présent travail s'intéresse aux dimensions de l'espace public et à leurs interrelations ; il cherche plus précisément à tester la correspondance entre la fonction et l'usage d'un espace public après son réaménagement et à esquisser des réponses aux éventuelles concordances ou discordances. Ainsi, cette recherche propose de considérer la démarche de réaménagement et d'appropriation comme un processus d'« écriture » et de « lecture » de l'espace public, dans lequel interviennent respectivement le concepteur et les usagers.

L'enquête de terrain réalisée dans la rue des Remparts et la rue du Grand-Pont de la ville de Sion permet de tester l'adéquation entre fonction et usage à travers trois niveaux d'analyse (usages prévus et usages réalisés, forme écrite et forme lue, qualités écrites et qualités lues) et de conclure à une éventuelle implication des dispositifs de lecture et d'écriture dans cette concordance.

## Mots-clés

---

Espace public / Fonction / Forme / Usage / Réaménagement / Qualité urbaine / Ecriture / Lecture / Perception / Représentation / Appropriation



# Table des matières

---

<b>1. Introduction .....</b>	<b>11</b>
<b>2. Espaces publics urbains .....</b>	<b>13</b>
2.1 Définitions, dimensions, rôles des espaces publics, enjeux des aménagements .....	14
2.1.1 Définitions des espaces publics .....	14
2.1.2 Dimensions des espaces publics et leurs relations .....	15
2.1.3 Rôles de l'espace public et enjeux en matière d'aménagement .....	18
2.2 Perceptions, représentations, appropriations de l'espace public par les usagers .....	21
2.2.1 Théories sur la relation à l'espace de l'individu .....	21
2.2.2 Géographie de la perception .....	23
2.2.3 Construction d'images de l'espace .....	24
2.2.4 Appropriation de l'espace et espace approprié .....	25
2.2.5 Enseignements pour l'aménagement d'espaces publics .....	26
2.3 Requalification et réaménagements des espaces publics .....	27
2.4 Espace public « rue » .....	29
2.4.1 Définition .....	29
2.4.2 Formes, usages et fonctions des rues à travers les époques .....	29
2.4.3 Tendances actuelles pour l'aménagement des rues .....	31
2.5 Qualité urbaine et qualité des aménagements urbains .....	32
<b>3. Présentation de l'étude de terrain .....</b>	<b>35</b>
3.1 Objet de la recherche .....	35
3.2 Présentation de l'étude de terrain .....	39
3.2.1 Contexte des réaménagements du centre-ville de Sion .....	39
3.2.2 Choix du terrain : la rue des Remparts et la rue du Grand-Pont .....	43
3.3 Méthodologie .....	45
3.3.1 Observation directe .....	46
3.3.2 Entretien semi-directif .....	49
3.3.3 Carte mentale .....	51

3.3.4	Différentiateur sémantique .....	53
3.3.5	Synthèse des objets de la recherche et des méthodes utilisées.....	54
<b>4.</b>	<b>Analyse .....</b>	<b>57</b>
4.1	Bref historique du développement urbain de Sion.....	57
4.2	Rue des Remparts.....	60
4.2.1	Histoire de la rue des Remparts.....	60
4.2.2	Réaménagement de la rue des Remparts .....	61
4.2.3	Appropriation de la rue des Remparts par les usagers .....	70
4.3	Rue du Grand-Pont .....	84
4.3.1	Histoire de la rue du Grand-Pont.....	84
4.3.2	Réaménagement de la rue du Grand-Pont .....	86
4.3.3	Appropriation de la rue du Grand-Pont par les usagers.....	93
<b>5.</b>	<b>Résultats de la recherche et discussion.....</b>	<b>107</b>
5.1	Comparaison entre usages prévus et réalisés dans la rue des Remparts .....	110
5.2	Comparaison entre usages prévus et réalisés dans la rue du Grand-Pont.....	115
5.3	Discussion des résultats.....	119
5.3.1	Réponse à la question de recherche.....	120
5.3.2	Vérification de l'hypothèse .....	120
<b>6.</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>123</b>
<b>7.</b>	<b>Bibliographie .....</b>	<b>125</b>
<b>8.</b>	<b>Table des illustrations .....</b>	<b>133</b>
<b>9.</b>	<b>Annexes .....</b>	<b>137</b>



*« Penser et concevoir l'espace public conduit à défendre autant la rigueur de sa forme que l'exigence de son utilité, l'équilibre de sa composition que le rôle de sa communicabilité et de son expression. L'espace public est composé d'une entité physique, matérielle, et d'une entité conceptuelle, sensible, « imaginaire » dans le sens où elle est liée aussi à l'image mentale que chacun s'en forge. Alors, pour appréhender l'espace public, il convient d'abord d'analyser ces composantes visuelles, car c'est avant tout sur celles-ci qu'intervient le concepteur, c'est-à-dire sa partie visible. Ensuite, déceler les liens d'équilibre dynamiques qui unissent ces composantes au système producteur qui leur a donné naissance : c'est l'espace public en tant que signe. Enfin, observer les usages et représentations qui en sont faits ; c'est l'espace public vécu. »*

(Boulekbache-Mazouz, 2008 : 10)

*« Aménager des espaces publics de qualité à l'échelle des quartiers pose un véritable défi : comment concevoir « l'objet espace public », fini et défini, comment programmer sa matérialité et ses fonctions, alors que les vécus et les représentations des usagers sont multiples et propres à chacun. »*

(Dind, 2008 : 1)



## 1. Introduction

---

*Tout d'abord des rues étroites, sinueuses, minérales où se pratiquaient les usages quotidiens. Ensuite des rues symétriques et régulières, qui accueillait les manifestations d'apparats. Puis de larges artères, qui refusaient peu à peu leur rôle de réceptacle de vie collective et sociale pour endosser celui de voies urbaines. Après ça, des rues fortement hiérarchisées réservées à la circulation automobile, symbole et éloge du modernisme. Et peut-être enfin la « rue partagée », dans laquelle se mêlent piétons, cyclistes et automobilistes, la « rue vécue » aussi, celle qui se veut le théâtre d'une diversité de pratiques, celle où se déroulent rencontre, flânerie, détente, récréation, visite.*

Les différentes mutations qu'ont connues les villes ont transformé les espaces publics, leur forme, leur fonction et leurs usages. Ils ont parfois été constitués par l'espace vide résultant de l'urbanisation ; d'autres fois, au contraire, c'est l'intervention urbanistique qui les a façonnés. Et c'est bien de cette intervention qu'il est question ici : de l'aménagement des espaces dits « vides » mais au sens et au rôle véritablement essentiels dans la ville. Gwenaëlle Zunino va jusqu'à penser l'espace public comme « *la colonne vertébrale de la ville* » (2009 : 62). Il permet de structurer, de lier et de mettre en cohérence les différents « morceaux de ville » ; son rôle est d'autant plus important que la ville d'aujourd'hui s'étale, que les territoires se fragmentent, que les activités se disséminent et que l'ancrage territorial se perd. Aussi, pour lutter contre ce modèle de ville qui semble échapper à toute emprise et pour éviter la fuite des populations au-delà de ses limites, l'urbanisme durable cherche à intervenir sur l'existant en promouvant une « ville dense et de qualité ».

Les principes stratégiques proposés sont nombreux ; l'instauration d'un nouveau modèle de ville passe notamment par une requalification des espaces publics. Cette dernière est un levier important en matière de densification et un enjeu essentiel pour régénérer le cadre de vie des habitants. Elle vise principalement à améliorer la valeur d'usage de la ville à travers, entre autres, la création d'espaces publics multifonctionnels, leur organisation en un réseau continu et la valorisation du paysage urbain.

L'intervention urbanistique sur l'espace public nécessite de le penser dans sa globalité, de considérer les trois dimensions qui le constituent – sa fonction (dimension politico-administrative), sa forme (dimension spatiale), son usage (dimension sociale) – et de les articuler entre elles. La compréhension de l'ensemble du processus de requalification

d'espace public demande d'étudier les différentes étapes de la démarche et les influences qu'elles ont les unes sur les autres : les intentions pour les futurs usages de l'espace réaménagé (fonction), la conception des dimensions matérielles et spatiales (forme) et les modalités d'appropriation par la population (usage). Les démarches de réaménagement et d'appropriation peuvent s'apparenter à un processus d' « écriture » et de « lecture » de l'espace public. A travers son intervention, le concepteur empreint la forme de signes, de repères qui orientent l'appropriation de l'utilisateur ; l'usage pratiqué dans l'espace est le résultat de la lecture des dimensions spatiales et matérielles par l'utilisateur et du sens qu'il lui donne. Aussi, les dispositifs d'écriture choisis par le concepteur suggèrent une certaine appropriation (fonction initialement prévue) et les modalités de lecture déterminent les pratiques des usagers (usages réalisés). Ce sont ces deux mécanismes qui sont au cœur de ma recherche. Cette dernière a pour but, dans un premier temps, de tester la correspondance entre la fonction et l'usage dans des espaces publics réaménagés, et dans un deuxième temps, d'esquisser des réponses aux éventuelles concordances ou discordances.

Avant d'analyser les mécanismes d'écriture et de lecture de l'espace public réaménagé, ce travail offre un cadrage théorique qui permet notamment de comprendre ce qu'est l'espace public, son rôle, ses enjeux en matière d'aménagement, la manière dont les usagers le lisent, les moyens d'intervention que possède le concepteur pour écrire l'espace. Ensuite, à travers les enquêtes d'usage, les analyses spatiales et les analyses de discours, l'étude de terrain réalisée dans la rue des Remparts et la rue du Grand-Pont de la ville de Sion permet d'étudier le lien entre fonction et usage. C'est le choix de la dimension matérielle selon l'usage prévu effectué par le concepteur et ce sont les pratiques sociales réalisées par les usagers en fonction de leur lecture du nouvel aménagement qui font l'objet de ce travail. Leur analyse permet de conclure à une éventuelle correspondance entre usage et fonction et d'en tirer des enseignements.

Alors parcourons ensemble cette ville comme un texte, lisons les rues comme des phrases et interprétons-les, donnons-leur du sens pour vivre la ville et se l'approprier...

## 2. Espaces publics urbains

---

*Une rue, une place, un jardin, un parc ; ce sont des espaces pratiqués par tous, jour après jour. Les usagers y passent, s'asseyent, observent, lisent, se retrouvent, se distraient. Et au fil du temps, ces espaces sont repensés, réaménagés, requalifiés. Les usagers découvrent alors un nouvel univers. Ils réinvestissent le lieu selon l'intérêt suscité par sa matérialité, son ambiance ou ses possibles usages.*

C'est ce phénomène qui est analysé à travers cette recherche. Pour permettre la compréhension du rôle de l'espace public et de ses enjeux en vue d'un meilleur aménagement des villes, il est nécessaire de mobiliser divers savoirs théoriques et d'explicitier différents aspects.

Dans un premier temps, pour se plonger dans la thématique des espaces publics, il est important de définir ce qu'est l'espace public, d'approfondir ses dimensions et de saisir les rôles qu'il joue pour ses usagers et les enjeux de ses aménagements. Puis, il est judicieux de comprendre les mécanismes d'appropriation de l'espace par les usagers. Pour cela, il est utile de mettre en lumière la manière dont les usagers perçoivent et se représentent l'espace public dans lequel ils agissent. Ensuite, les enjeux de requalification et de réaménagement des espaces publics doivent être explicités pour permettre de comprendre leurs intérêts pour l'urbanisme actuel et à venir. Avant de clore la partie théorique, il est encore important de présenter l'espace public qui fait l'objet de ce travail, à savoir la « rue », et plus particulièrement l'évolution de sa forme, ses usages et ses fonctions et les tendances actuelles pour son aménagement. Finalement, une dernière approche nécessaire à l'identification des paramètres à prendre en compte dans la requalification des espaces publics est celle de la qualité urbaine et de la qualité des aménagements urbains.

Ces différents éclairages devraient nous permettre de comprendre plus précisément les phénomènes qui se jouent dans les espaces publics (réappropriation de l'espace par les usagers après sa transformation) et de disposer d'outils d'analyse pour connaître l'influence des réaménagements des espaces publics sur les pratiques sociales des usagers.

## 2.1 Définitions, dimensions, rôles des espaces publics, enjeux des aménagements

### 2.1.1 Définitions des espaces publics

L'espace public est une notion complexe dont les définitions varient. Les dimensions spatiales, les phénomènes sociaux, la sphère politique et publique sont notamment des composantes qui s'entremêlent dans les définitions données à l'espace public. Pour préciser ce concept, nous allons parcourir ces diverses manières de le considérer et choisir celle qui va être retenue pour la recherche.

Tout d'abord, il faut préciser qu'il existe une distinction entre la conception d'un espace public aterritorial comme le comprend Habermas, et celle d'un objet physique, support de pratiques sociales.

Habermas propose une interprétation politique de l'espace public. Selon lui, la sphère publique est un « *instrument politique* ». C'est à l'intérieur de celle-ci qu'émerge l'opinion publique et le moyen de mettre fin à la domination en place (Serghini et Matuszak, 2009 : 3). Pour Zepf (1999 : 10), l'interprétation de l'espace public faite par Habermas « *perd sa localisation dans l'espace urbain et devient un espace aterritorial* ». A noter qu'Habermas, dans son discours, n'a jamais utilisé le terme d'« espace public » mais celui de « sphère publique » traduit du terme allemand « Öffentlichkeit » (Lussault et Lévy, 2003 : 340).

Lussault et Lévy placent au centre de la définition d'espace public les phénomènes sociaux qui s'y déroulent. L'espace public est « *au sens strict, un des espaces possibles de la pratique sociale des individus, caractérisé par son statut public* » (2003 : 333). Cette notion est largement partagée par différents auteurs. Korosec-Serfaty (1988 : 111) ajoute à la dimension sociale de la définition de Lussault et Lévy des caractéristiques spatiales et juridiques : « *Les espaces publics urbains sont des territoires collectifs de forme, de style et de taille variable, sans « possesseur » unique, en principe ouverts à tous les membres de la société, caractérisés à la fois par une grande variété de pratiques et par la présence d'un grand nombre d'usagers* ».

La définition retenue pour cette recherche vise à intégrer les différentes conceptions de l'espace public : celle d'un espace physique et celle d'un espace aterritorial dans lequel se déroulent des phénomènes sociaux et politiques. Ainsi, nous reprenons la définition émise par Castells (1996 : 441) : « *space is a material product, in relationship to other material*

*product – including people – who engage in [historically] determined social relationships that provide space with a form, a function, and a social meaning. »*

### **2.1.2 Dimensions des espaces publics et leurs relations**

Les définitions de l'espace public développées plus haut indiquent que l' « *espace n'est pas seulement un produit matériel mais davantage le résultat d'une imbrication des facteurs physiques, sociaux et politiques* » (Zepf, 1999 : 35). Selon Zepf (1999 : 65), pour comprendre comment fonctionne l'imbrication de ces facteurs, il est important d'étudier les dimensions politico-administrative, spatiale et sociale, auxquelles correspondent respectivement trois notions : la fonction, la forme et l'usage. L'étude de ces différentes perspectives permet de révéler à la fois les modalités de production et de lecture de l'espace public.

Dans un premier temps, ces dimensions vont être définies en considérant les points de vue de différents auteurs. Puis, leurs relations et influences réciproques vont être mises en évidence pour expliquer le fonctionnement de ce système interdépendant constitutif de l'espace public.

#### *Dimension politico-administrative : « la fonction »*

L'espace public est caractérisé en premier lieu par sa fonction. Par fonction, Zepf comprend les « *processus qui mènent à la conceptualisation de l'usage et de l'espace* » (1999 : 67). Elle se compose « *de la représentation de l'usage social et de la forme architecturale* » et se caractérise par « *la destination d'un espace public à un usage précis, conçu par certains groupes d'acteurs urbains* » (Zepf, 1999 : 67). Par exemple, les fonctions premières d'un jardin public sont la détente et la promenade. Il est donc possible d'associer la fonction à la vocation de l'espace. La fonction choisie pour un espace détermine sa forme (éléments végétaux, cheminements, bancs, jeux, etc.) et ses usages (repos, lecture, rencontre, etc.).

#### *Dimension spatiale : « la forme »*

L'espace public est un territoire concret avec une certaine matérialité (Stein, 2003 : 64). Selon Dind (2008 : 5), « *la matérialité fait référence à l'ensemble des caractéristiques physiques telles que la forme, l'ouverture, la fermeture, la position, l'accessibilité géographique* ». La dimension spatiale ou « *code architectural* » (Zepf, 1999 : 67) comprend

les caractéristiques formelles d'un espace, sa morphologie, ses limites, son organisation interne, sa position au cœur de la ville, ses rapports avec le tissu urbain, les matériaux qui le composent (CERTU, 2007a : 15-16). Le Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques (CERTU) (2007a : 17) relève l'importance de considérer l'espace public dans sa dimension spatiale : « *c'est en grande partie sur la compréhension formelle de l'espace que nous nous appuyons pour nous repérer, nous situer et non déplacer* ».

### Dimension sociale : « l'usage »

La troisième dimension de l'espace public est celle de l'usage. Zepf (1999 : 66) la définit comme « *l'ensemble des pratiques sociales se déroulant à l'intérieur d'un espace donné* ». Autrement dit, ce sont les actions sociales réalisées et les comportements des individus dans un cadre spatial et temporel. Selon Dind (2008 : 5), l'usage se rattache « *à la dimension vécue de l'espace* ». La dimension sociale, dans la considération de l'espace public, est centrale. Pour Toussaint et Zimmermann, la dimension spatiale n'est pas suffisante pour la définition de l'espace public. C'est l'usage réalisé dans l'espace ouvert qui en fait un « espace public ».

*« Les noms « square », « jardin public », « rue » ou « boulevard » ou « place » ne désignent pas que des espaces mais un complexe de correspondances qui s'instaurent entre des usages et des objets usés, entre des usages et des espaces praticables. L'espace, comme mot, ne désigne rien - au sens où il désigne un vide. L'espace est une abstraction. Il cesse de l'être quand il a un nom : ce nom il le doit aux usages qui le configurent (qui le remplissent à la fois d'objets et de sens) et aux pratiques que les usages autorisent et que l'adéquation de l'espace ainsi praticable pérennise » (Toussaint et Zimmermann, 2001b : 81).*

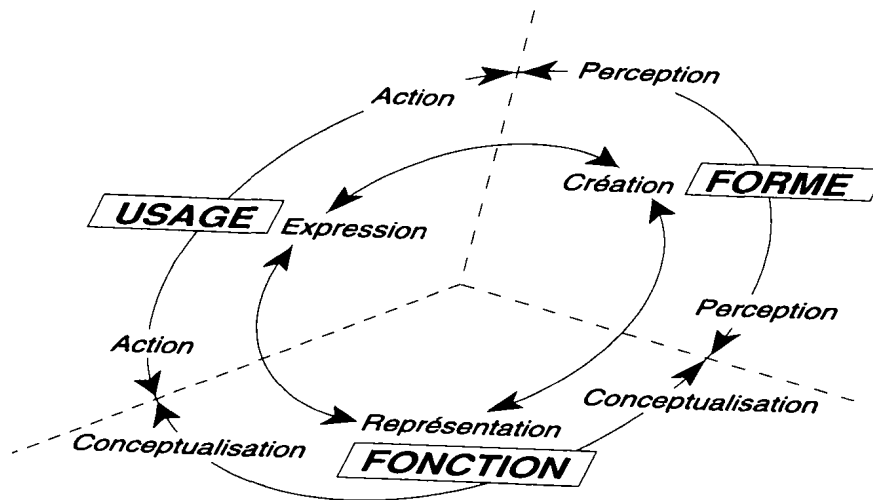
Ainsi, la dimension sociale est constitutive de l'espace public.

### Relations entre les dimensions politico-administrative, spatiale et sociale

Zepf (1999 : 67-69) insiste sur le dynamisme des relations entre fonction, forme et usage. Chaque dimension influence les deux autres. Ainsi, c'est dans un système d'interdépendance qu'il faut analyser les dimensions des espaces publics. Zepf (1999 : 69)



propose un modèle d'analyse de la dynamique de la place publique. Il explique comment fonction, forme et usage interagissent et s'influencent mutuellement.



**Figure 1 :** Modèle d'analyse de la dynamique de la place publique urbaine, Source : Zepf, 1999 : 69 (reproduit avec l'autorisation de l'auteur)

Pour Zepf, les influences des trois dimensions se font à deux niveaux, comme le montre le modèle ci-dessus.

Le premier niveau (cercle extérieur du modèle) relève trois couples de relation (1999 : 67) :

- › la fonction, qui est le processus de conceptualisation, prémédite une action (l'usage) et définit la forme donnée à l'espace ;
- › la forme peut inciter certains types d'usages à se réaliser (en fonction de comment l'utilisateur perçoit cette forme et se l'approprié) et peut déterminer ou modifier la fonction de l'espace ;
- › l'usage peut avoir une influence sur la forme (en la transformant après appropriation) et sur la fonction (en modifiant l'usage prévu initialement).

La réciprocité des influences entre fonction, forme et usage intervient également à un deuxième niveau (cercle intérieur du modèle) (1999 : 70) :

- › la fonction est représentée par la forme donnée à l'espace et par l'usage fait de cet espace ;
- › la forme est la création influencée d'une part par l'usage souhaité, et d'autre part par la fonction attribuée à l'espace ;
- › l'usage est l'expression vécue de la forme et de la fonction de l'espace.

Prenons quelques exemples illustrant les relations et influences réciproques entre fonction, forme et usage. Lorsque les concepteurs désirent que la fonction d'un espace public soit celle de la « rencontre », ils suggèrent une forme permettant la réalisation des usages issus

de cette fonction. Ainsi, les composantes de la dimension spatiale, à savoir la composition de l'aménagement, le mobilier urbain, les matériaux mis en scène doivent contribuer à la rencontre entre usagers. Toutefois, il faut savoir que le système n'est pas nécessairement en équilibre ou en congruence. Dind (2008 : 7) utilise le terme de « congruence » de l'espace public pour signifier « *l'adéquation entre ses différentes dimensions, et notamment par l'adéquation entre l'espace tel qu'il a été conçu et son vécu par les usagers* ». Des décalages entre les dimensions spatiales, sociales et politico-administratives peuvent altérer le bon fonctionnement du système. Par exemple, l'appropriation d'un jardin d'enfants par des jeunes pour faire la fête peut entraver l'utilisation prévue initialement, à savoir celle de la « récréation » des enfants. En effet, il n'est pas rare que l'usage des jeunes dégrade les installations du jardin public (tags, mégots de cigarettes, bouteilles, bris de verre, etc.) et modifie ainsi la perception de l'espace public par les parents et les enfants (insécurité, saleté, etc.) et leurs usages.

Cette recherche analyse plus spécifiquement certaines de ces relations, tout en considérant la globalité du fonctionnement des interactions entre fonction, forme et usage. Ainsi, la recherche se concentre sur deux types de relation :

- › l'influence de la fonction sur la forme donnée à l'espace public ;
- › l'influence de la forme de l'espace public sur l'usage réalisé.

### **2.1.3 Rôles de l'espace public et enjeux en matière d'aménagement**

#### *Rôles de l'espace public*

L'analyse des différentes dimensions de l'espace public permet de mieux saisir l'épaisseur de ce concept et de comprendre quels rôles l'espace public joue au sein d'une ville.

Il est important de relever que les espaces publics sont les lieux constitutifs d'une ville et les lieux d'expression des « *pratiques de la vie urbaine* ». Ainsi, ils endossent simultanément les rôles de lieu fonctionnel (mobilité), de lieu de vie (flânerie, détente, rencontre, usages festifs et culturels) et de lieu d'activités urbaines (commerce et autres activités économiques) (CERTU, 2007b : 1). Selon Bassand (2001 : 23-24), les espaces publics constituent également l'image de marque de la ville et jouent le rôle de carte de visite.

En plus de ces diverses fonctions, l'espace public joue un rôle social inhérent à sa constitution.

D'abord, les espaces publics permettent aux habitants de créer leur identité, de se sociabiliser et de maintenir le lien social à travers la rencontre avec autrui. Selon Stein (2003 : 65), la sociabilité développée dans les espaces publics ne s'exprime pas impérativement par un contact direct et intense mais davantage « *à travers un ensemble de dynamiques souvent fluides, spontanées ou a-structurelles, prenant parfois des formes infimes : côtoiements, frôlements, regards furtifs ou appuyés, clins d'œil, échanges de salutations, d'excuses, demandes de renseignements et d'informations* ». Les interactions sociales, aussi minces sont-elles, sont l'expression de cette sociabilité et confèrent à l'espace son caractère « public » (Stein, 2003 : 66).

Les espaces publics sont également des lieux de mise en scène et d'action. Goffman (1973, 1974), s'est intéressé aux théories portant sur la vie publique et plus particulièrement sur les interactions. Il compare l'espace public à une scène de théâtre et ce à travers plusieurs analogies. L'espace public est un lieu de mise en scène quotidienne (décor) dans lequel l'utilisateur, pareil à un acteur de théâtre, présente sa personne et ses intentions aux autres individus. L'utilisateur endosse un rôle lors des interactions avec autrui. Les relations aux autres sont soumises à diverses règles implicites qui permettent le bon déroulement des interactions.

Et finalement, selon Chaumard (2001 : 125-127), l'espace public renseigne l'utilisateur sur l'ambiance du lieu et sur l'action qui peut y être réalisée.

### *Enjeux en matière d'aménagement des espaces publics*

Considérer les différentes dimensions de l'espace public, leurs interactions et les rôles que l'espace public joue pour la ville et ses usagers permet de soulever les enjeux primordiaux de la pratique urbanistique.

Selon Stein (2003 : 7), les enjeux des aménagements des espaces publics sont de nature culturelle, sociale et économique. Pour répondre aux attentes et aux besoins des usagers, la composition et les aménagements de l'espace public doivent permettre la réalisation des diverses pratiques de la vie urbaine et offrir des conditions favorables aux interactions sociales. Pour Toussaint et Zimmermann (2001a : 7), « *l'espace public comme pratique d'aménagement change de statut : ce n'est plus seulement la condition spatiale qui est en jeu, mais la capacité de l'espace comme condition, à orienter les comportements sociaux, à instruire la relation à autrui* ».

Il ne faut toutefois pas surestimer le rôle que jouent les aménagements de l'espace public dans l'orientation des comportements sociaux. Voisin nous met en garde face à cela : « *L'espace peut contraindre des usages. Il peut faciliter des pratiques. Il ne peut ni empêcher, ni produire les faits sociaux [...]. L'aménagement produit des lieux, des objets qui seront les supports des situations que créeront les habitants et usagers* » (2001 : 46). La manière dont les usagers et habitants s'approprient l'espace ne répond pas uniquement aux données spatiales mais également à leur subjectivité et à leur liberté d'action dans l'espace. Il est donc important de considérer l'espace en tant que support d'usages divers et multiples et l'intervention urbaine comme un instrument pour renforcer les possibles usages à l'intérieur de ce même espace (Voisin, 2001 : 46).

Dans la pratique d'aménagement, trois catégories d'acteurs collaborent et interviennent à des niveaux différents. Selon Bassand (2001 : 5-6), il est essentiel de connaître les différentes modalités avec lesquelles ces derniers agissent sur l'espace car « *les espaces sont incompréhensibles sans les acteurs qui les utilisent et les produisent* ». Le politique agit principalement au niveau de la fonction. Il conceptualise l'espace et émet des souhaits par rapport aux futurs usages et formes. Pour cela, il passe commande auprès de concepteurs, qui eux travaillent sur la forme destinée à produire les types d'usages prévus. Les usagers pratiquent et se comportent dans l'espace en fonction de la lecture qu'ils en font. Toussaint et Zimmermann (2001a : 10) résumant les enjeux de l'aménagement des espaces publics ainsi : « *la question de l'espace public est une question à double fond : une attente en matière de configuration spatiale qui se double d'une attente en matière de conformation sociale et politique du public* ».

De ce fait, les enjeux de l'aménagement des espaces publics sont de répondre au mieux aux besoins des usagers pour la réalisation de leurs pratiques. Cependant, la diversité d'utilisateurs suppose une diversité d'usages. Lors de la conception du projet, il est donc nécessaire de cibler les types de pratiques et d'usagers à qui s'adressent les divers aménagements. Il n'est pourtant pas exclu que l'appropriation de l'espace se fasse de manière imprévue : autres usagers, autres pratiques que celles prévues initialement. Il est donc intéressant de comprendre ce qui fait que la lecture de l'espace par les utilisateurs est celle envisagée par le concepteur ou, au contraire, tout autre.

## **2.2 Perceptions, représentations, appropriations de l'espace public par les usagers**

Les notions de « perception », « représentation » et « appropriation » sont centrales dans une recherche qui porte sur les espaces publics et leurs influences sur les pratiques sociales des usagers. Les géographes postulent l'existence de liens entre le cadre physique et les comportements des usagers à l'intérieur de cet espace.

Pour comprendre les facteurs influençant les comportements et pratiques de l'utilisateur dans les espaces publics, il est intéressant, dans un premier temps, de se baser sur les recherches faites en psychologie environnementale, domaine qui étudie les « *interrelations entre l'individu et son environnement physique et social* » (Moser, 2003 : 16). Moser (2003 : 16) explique que la psychologie environnementale vise à déterminer les mécanismes de cette relation à travers l'étude des perceptions, des attitudes, des représentations et des comportements pour rendre compte des effets de l'environnement sur les usagers et de la manière dont l'utilisateur agit en retour sur l'environnement. Ensuite, il est important d'explorer les bénéfices de ces apports pour la géographie, et plus particulièrement pour la géographie de la perception.

### **2.2.1 Théories sur la relation à l'espace de l'individu**

Il est intéressant d'explorer, dans un premier temps, deux théories développées en psychologie environnementale pour expliquer le lien entre l'homme et son environnement.

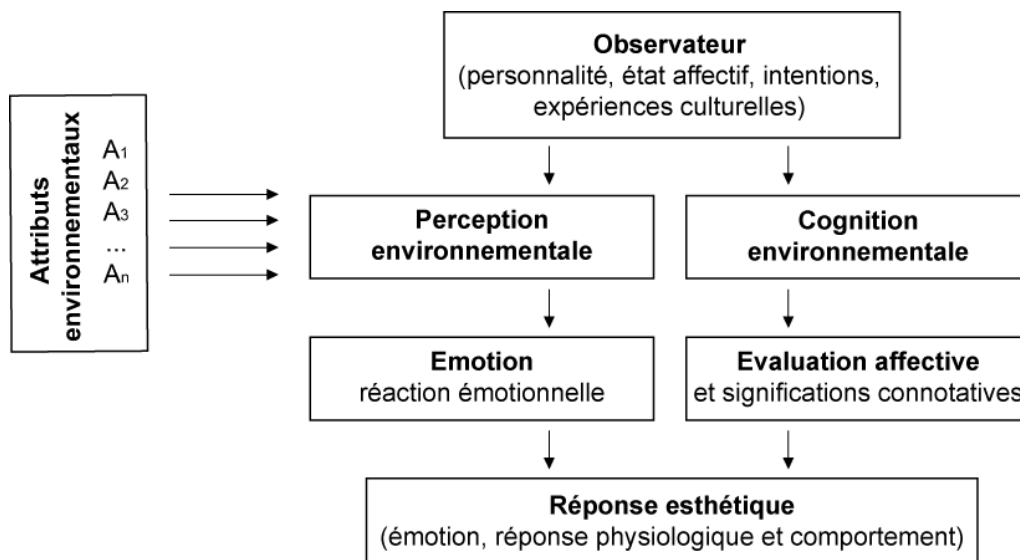
Un premier point de vue est celui de la perspective déterministe. Fischer explique qu'elle fait partie de la vision traditionnelle des concepteurs de l'espace. Dans cette perspective, l'espace est considéré comme un « *facteur d'influence et de conditionnement* » (1997 : 30). Ainsi, la manière d'organiser l'espace a des effets sur les perceptions, les pratiques et les comportements des usagers (Moser, 2003 : 19). Selon Moser (2003 : 19), cette théorie est basée sur les principes de l'« excitation physiologique » ; le milieu stimule physiologiquement l'utilisateur et influence ses pratiques.

Une deuxième théorie est celle de l'« espace vécu ». Selon Fischer, l'espace vécu est l'espace « *investi par une expérience sensori-motrice, tactile, visuelle, affective et sociale, qui produit, à travers les relations établies avec lui, un ensemble de significations chargées des valeurs culturelles propres* » (1997 : 31). Dans cette perspective, Fischer (1997 : 31) considère que l'espace ou l'environnement est constitué de quelque chose allant au-delà de ses caractéristiques purement matérielles. Il le comprend comme étant un « *langage qui*

communiqué un message sur ses occupants, sur ses fonctions » (1997 : 31) et donc doté de significations.

Les apports de la vision déterministe et de celle de l'espace vécu permettent de comprendre que ce sont à la fois les propriétés matérielles de l'espace, à travers la perception, et les représentations que l'utilisateur s'en fait, qui agissent sur ce dernier et influencent ses pratiques et ses comportements.

Selon Nasar (1998 : 4), les comportements pratiqués dans un espace donné sont issus d'une interaction permanente entre un milieu physique et un individu, chacun doté de propriétés. Le modèle suivant élaboré par Nasar (1998 : 5) et traduit par Uzzell et Romice (2003 : 56), explicite les différentes composantes qui entrent en jeu dans le phénomène d'appréhension de l'espace et reprend les deux perspectives développées plus haut.



**Figure 2 :** Modèle d'évaluation environnementale, Source : Modifié d'après Uzzell et Romice, 2003 : 5

L'observateur avec sa personnalité, son état affectif, ses intentions et ses expériences culturelles appréhende l'espace à travers deux processus, celui de la perception et celui de la cognition. La perception environnementale est influencée par les caractéristiques de l'observateur et par les attributs du milieu dans lequel il se trouve. La perception que l'individu a de son milieu provoque une réaction émotionnelle chez lui. Le phénomène de perception est accompagné par celui de la cognition environnementale. Celle-ci comprend les processus mentaux (organisation, codification, mémorisation, interprétation, projection) qui permettent à l'individu de connaître son environnement. Elle engendre une évaluation

affective de l'espace chez l'individu et la création de significations. Les comportements réalisés dans l'espace sont donc influencés à la fois par les réactions émotionnelles et par les significations créées chez l'observateur.

Depeau (2006 : 12-13) résume ici la double nature des mécanismes d'appréhension de l'espace (perception et cognition) développés plus haut :

*« [...] l'espace non plus seulement comme source de stimulations, la démarche serait donc bien trop déterministe, mais comme source d'informations générant variété de significations pour les individus. La représentation cognitive est alors constituée d'informations spatiales et d'informations propres aux caractéristiques individuelles et aussi sociales. Sont en jeu les processus de perception, de cognition et de croyances rattachées au milieu. On voit ici une distinction intéressante et nécessaire à faire d'emblée entre perception et représentation, ces termes ayant été longtemps confondus. La perception renvoie à une réalité présente dans l'action tandis que la représentation renvoie à une réalité absente et reconstruite à partir des caractéristiques à la fois individuelles, sociales et du milieu. Toutefois, il n'y a pas de perception sans représentation. »*

## **2.2.2 Géographie de la perception**

La géographie de la perception tire profit de l'apport des théories de la psychologie environnementale pour souligner l'importance du rôle de la perception, de la cognition et des espaces vécus sur les comportements dans l'espace (Bailly, 1980 : 71). Pour Racine (1980 : 213), les objectifs premiers de la géographie de la perception sont de « *comprendre les comportements humains (en tant que responsables d'une organisation spatiale)* ». La discipline possède ainsi des champs d'étude communs avec ceux de la psychologie environnementale. Toutefois, la géographie de la perception étudie les images construites par les individus avant tout pour connaître leurs implications en matière de pratiques et de comportements dans le but d'organiser au mieux leur cadre de vie.

Il est important de retenir certaines réflexions de la géographie de la perception. Selon Racine (1980 : 209), la compréhension de l'espace « *ne se réduit plus à collationner à son sujet une quantité variable d'attributs objectivement mesurés et corrélés les uns avec les autres, mais réclame aussi [...] de saisir ce qu'il connote pour l'individu, et bien sûr en retour, ce que l'individu projette sur lui, le sens qu'il lui donne et qui peut-être modifie ses attitudes et ses comportements, en bref ses pratiques* ». Le comportement n'est donc pas le résultat

d'une connaissance objective du milieu dans lequel évoluent les individus mais des images subjectives qu'ils s'en créent (Racine, 1980 : 213).

Pour expliquer les mécanismes d'appréhension de l'espace par l'individu, tous les auteurs du domaine de la géographie de la perception ne font pas nécessairement la distinction entre les termes de « perception » et de « cognition » comme le fait la psychologie environnementale. La géographie mêle parfois ces deux notions sous l'expression de « perception ». Par exemple, Piveteau (1980 : 57) comprend la perception de l'espace comme « *allant de la perception sensorielle simple au vécu complexe, en passant par la représentation mentale* ». Ainsi, il est important de comprendre que les auteurs qui utilisent les termes de « perception » n'omettent pas nécessairement la notion cognitive mais la sous-entendent, les deux mécanismes étant étroitement liés et agissant sur l'individu de manière quasi simultanée.

### **2.2.3 Construction d'images de l'espace**

Après avoir acquis les bases des différentes théories sur la relation entre l'homme et son environnement, il est possible d'explorer de manière plus précise comment les individus construisent les images de l'espace et quelles influences elles ont sur leur comportement.

Pour Fischer (1997 : 64-65), les images mentales de l'espace permettent aux individus de connaître, d'évaluer leur environnement et d'orienter leurs comportements. Selon Lynch (1976 : 7), ces images se construisent à travers une « *opération de va-et-vient* » entre l'individu et son environnement. L'individu saisit, à travers ses sens, les composantes de l'environnement. Les éléments perçus sont organisés en une structure d'ensemble chargée de sens. Selon Fischer (1997 : 65-66), le sens donné à l'espace est le résultat des différentes modalités de perception ; la modalité cognitive est la manière de connaître un espace après catégorisation, la modalité perceptive est le jugement attribué par l'individu à l'espace donné et à ses qualités et finalement la modalité active est la perception qui entraîne une intervention ou une action dans l'espace.

Cette structure d'ensemble ou image mentale témoigne selon Lynch de la « lisibilité » de l'espace. Par « lisibilité » Lynch (1976 : 3) entend la « *facilité avec laquelle on peut reconnaître ses éléments et les organiser en un schéma cohérent* ». Ainsi, différentes qualités favorisent la lisibilité d'un espace : le contraste, la distinction, la simplicité, la continuité des formes, etc. (Fischer, 1997 : 67). En plus des caractères facilitant la lisibilité,



Lynch (1976 : 54) indique que la création d'images ou de cartes mentales se fait en fonction de cinq types d'éléments structuraux : les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et les points de repères.

Les images ou cartes mentales d'un lieu donné sont une construction personnelle qui varie selon les individus et leurs caractéristiques sociales, culturelles, affectives, etc. Toutefois, selon Lynch (1976 : 53), il existe une image collective qui regroupe toutes les images individuelles. Dind (2008 : 3) relève également ces « *réurrences interpersonnelles* ».

La notion d'image mentale, et particulièrement celle d'image collective, a un intérêt certain pour les urbanistes et aménagistes. Ces derniers interviennent sur l'espace, et la manière dont ils le font influence les perceptions, images et pratiques des usagers. Leur ambition, comme le fait remarquer Lynch (1976 : 8) est de construire un environnement qui s'adresse à la majorité des individus.

#### **2.2.4 Appropriation de l'espace et espace approprié**

Les objectifs de cette recherche et l'intérêt de la géographie de la perception sont de comprendre le déroulement de l'appropriation. Merlin et Choay (2010 : 58) définissent l'appropriation comme étant « *les conduites qui assurent aux humains un maniement affectif et symbolique de leur environnement spatial* ». Pour Fischer (1997 : 71), l'appropriation est un « *processus psychologique fondamental d'action et d'intervention sur un espace pour le transformer et le personnaliser* ». Les dimensions psychologique, affective et symbolique sont au cœur des différentes définitions de l'appropriation. Cela reprend l'idée que la perception et les représentations sont les facteurs d'influence clés des comportements. Fischer (1997 : 72) rajoute à ce propos que « *l'appropriation est une manière de matérialiser une part de son univers mental dans l'espace physique environnant, pour le faire nôtre* ».

Pour Fischer (1997 : 72), l'espace physique et ses aménagements jouent à la fois un rôle déclencheur et un rôle contraignant pour son appropriation par l'utilisateur. Les pratiques sont orientées par les modes d'organisation de l'espace ; la manière dont l'espace est aménagé n'est donc pas neutre. Boulekbache-Mazouz (2008 : 5) écrit à ce propos que les « *comportements individuels varient en fonction des sujets eux-mêmes, mais aussi en fonction des types de messages induits par l'environnement urbain* ». Par exemple, la présence de bancs ou de chaises incite davantage les individus à pratiquer l'usage de la détente ou de la rencontre qu'un espace vide. Toutefois, il existe une certaine marge de manœuvre pour la réalisation des pratiques des usagers. Aussi pour Fischer (1997 : 32), « à

*l'intérieur de chaque espace existe un champ des possibles plus ou moins large, à chacun d'y trouver son compte, d'y établir sa place et d'y amener, à son tour, son comportement en l'adaptant à la situation socio-spatiale ».*

### **2.2.5 Enseignements pour l'aménagement d'espaces publics**

Les théories sur le fonctionnement de la relation de l'homme avec son environnement permettent de tirer des enseignements, pouvant être appliqués à l'aménagement des espaces publics et à leurs influences sur les usages des individus.

Les différents domaines et études démontrent l'existence d'un lien entre l'organisation spatiale et les images mentales que se font les individus. Dind (2008 : 7) relève que certains types d'espace conviennent mieux à la réalisation de certaines pratiques. Par exemple, les activités intimes comme la rencontre et la détente se prêtent davantage à des espaces confinés. Toutefois, ce lien n'est pas déterminé (Dind, 2008 : 2) ; c'est-à-dire qu'un espace donné ne provoque pas chez tous les usagers la construction d'une même représentation et le même type de comportement. Il n'y a donc pas une nécessaire corrélation entre espace conçu et espace vécu. Selon Toussaint et Zimmermann (2001b : 77), il est important que les aménagistes pensent l'espace public en tant qu' « *offre en pratiques* » et qu'à travers les aménagements qu'ils opèrent dans l'espace, ils orientent plutôt qu'ils ne déterminent les comportements des usagers.

A noter qu'il n'est pas rare d'observer des décalages entre les modes d'appropriation et les intentions initiales des concepteurs. Pour éviter cela, il est important de créer une cohérence entre la fonction prévue, la forme donnée à l'espace et l'usage pratiqué.

## 2.3 Requalification et réaménagements des espaces publics

Un des enjeux fondamentaux de l'urbanisme actuel est de limiter l'expansion de la ville et des territoires qu'elle occupe. Pour lutter contre cet étalement urbain, il est essentiel d'intervenir dans l'existant. Pour Stein (2003 : 106), il s'agit « *de reprendre et de renouveler l'urbain, voire de le réparer* » et ce malgré la difficulté qu'il y a à le remanier. Les interventions ont lieu à travers différentes mesures dont notamment la revalorisation et la requalification des espaces publics. Ainsi, l'espace public est considéré selon Bassand (2001 : 114) comme un « *élément fondamental dans les processus de revitalisation urbaine* ».

Par ailleurs, depuis plusieurs années, de plus en plus de villes s'inquiètent du devenir de leurs espaces publics. En effet, la forte utilisation de l'automobile en milieu urbain et le développement des télécommunications semblent porter préjudice aux espaces publics, autrefois lieux de flânerie, de rencontre et centres de la vie collective. La circulation routière, bruyante et encombrante, engorge souvent les rues de nos villes, bannissant ainsi le piéton de la voirie. Les espaces publics virtuels, dans lesquels la communication et la rencontre s'effectuent sans nécessité de coprésence, incitent l'habitant à s'isoler chez lui. Aussi, dans l'espace public, les contacts entre citoyens sont parfois mis en péril.

Ces deux tendances font qu'autorités et professionnels cherchent à mettre en œuvre de nouvelles politiques ayant pour but la requalification des espaces publics assurant l'attractivité et l'animation des centres-villes.

### Tendances actuelles en termes de requalification

Selon Stein (2003 : 7-8), les processus de requalification contribuent souvent à résoudre les problèmes urbains. En effet, l'amélioration de l'attractivité et de la convivialité des espaces publics ainsi que la reconquête de la voirie par une mixité d'utilisateurs font partie des objectifs au cœur de ce type de démarche.

Les objectifs de requalification sont souvent partagés par l'ensemble des acteurs participant au projet. Toutefois les modes de réalisation suscitent davantage de contestation ; préservation et innovation s'opposent fréquemment.

Actuellement, selon Stein (2003 : 130-131), il y a une tendance à intégrer les qualités de la ville ancienne dans le réaménagement des espaces publics. Le tableau suivant indique les qualités recherchées au cours des différentes périodes et les stratégies élaborées dans les aménagements contemporains.

Périodes	Qualités recherchées	Stratégies élaborées
Antiquité	Ville de loisirs et de culture	Actions et équipements socio-culturels
Moyen-Âge	Mixité et convivialité	Zones piétonnes
Renaissance	Embellissement et lisibilité	Mobilier urbain et recherche d'équilibre entre le minéral et le végétal

**Figure 3 :** Des idéaux-types à l'aménagement contemporain, Source : Modifié d'après Stein, 2003 : 131

Stein (2003 : 131) identifie cinq types d'enjeux actuels en matière d'aménagement :

- › Redonner un caractère mixte à la ville en favorisant la convivialité et la rencontre ;
- › Rendre l'espace public aux piétons en évinçant une partie de la circulation ;
- › Embellir l'espace public ;
- › Créer de la lisibilité pour expliciter l'organisation de l'espace public ;
- › Aménager des zones de verdure et les relier.

Finalement, lors de la conception de réaménagement, de nombreuses composantes sont à considérer. En effet, la double nature des enjeux des espaces publics, spatiale et sociale, demande un savoir-faire mettant en corrélation ces deux dimensions. Toussaint et Zimmermann (2001a : 7) indiquent que « *dans leur engagement à requalifier les espaces publics, les autorités politiques - la ville - parient sur une relation de causalité entre ordre spatial et ordre social* ».

## **2.4 Espace public « rue »**

Cette recherche a pour objet les espaces publics urbains requalifiés, et plus particulièrement les rues réaménagées. C'est pourquoi, il est utile d'approfondir ce qu'est la rue, de comprendre les différents rôles qu'elle a joués dans l'histoire et d'identifier les tendances actuelles pour son réaménagement.

### **2.4.1 Définition**

« *Depuis qu'il y a des villes, il y a des rues* » (Lussault et Lévy, 2003 : 806). A travers cet énoncé, Lussault et Lévy démontrent combien la ville et la rue sont nécessaires l'une à l'autre. La rue se définit par l'expression même du bâti et donc de la ville. Ainsi, pour parler de la rue, plusieurs auteurs évoquent sa dimension formelle et sa relation au bâti : « *voie bordée de maisons ou de murailles dans une ville ou un village* » (Merlin et Choay, 2010 : 692), « *vide délimité par du bâti* » (Pizzorni, 1997 : 217). Toutefois, ces définitions ne font pas de distinction entre « rue » et « route ». Aussi, il est important de les compléter. Pour Wooley (2003 : 81), « *roads are recognised as primarily being for motor vehicles, but with dual purposes, while streets are defined as being primarily for people.* » Il est donc également central de considérer les fonctions, les usages et les usagers dans la définition de la rue.

### **2.4.2 Formes, usages et fonctions des rues à travers les époques**

Selon Merlin et Choay (2010 : 692-694), le lien étroit établi entre le bâti et la rue implique une évolution conjointe entre le rôle de la rue et les grandes étapes de transformation des villes. La compréhension de la composition et du fonctionnement de la rue actuelle ainsi que de ses pratiques passe par un examen rapide des évolutions importantes entre la période médiévale et aujourd'hui. Selon Paquot (2009 : 74), ces étapes ne se sont pas succédé de manière linéaire mais ont, pour certaines, en partie coexisté. Le tableau suivant récapitule les fonctions, les formes et les usages des rues durant la période médiévale, la Renaissance, l'ère industrielle, l'époque moderne et aujourd'hui. Cette analyse se base sur les ouvrages de Merlin et Choay (2010 : 692-694), de De Sablet (1988 : 22-25), de George et Verger (2009 : 368-369) et de Paquot (2009 : 68-81).

	Fonctions	Formes	Usages
<b>Rue médiévale</b>	Multifonctionnalité <ul style="list-style-type: none"> <li>· Lieu d'échange et d'animation quotidienne</li> <li>· Activités sociales et communautaires</li> </ul>	Variété de formes <ul style="list-style-type: none"> <li>· Sinuosité</li> <li>· Irrégularité</li> <li>· Étroitesse</li> <li>· Désordre</li> <li>· Absence de végétal</li> <li>· Absence de trottoir</li> </ul>	Forte mixité d'usages et d'utilisateurs <ul style="list-style-type: none"> <li>· Usages à la fois publics et privés</li> <li>· Marchés</li> <li>· Production</li> <li>· Manifestations quotidiennes</li> </ul>
<b>Rue de la Renaissance</b>	Baisse de la multifonctionnalité <ul style="list-style-type: none"> <li>· Circulation pour la défense militaire et les nouveaux moyens de transports (carrosses)</li> </ul>	Programmation des rues <ul style="list-style-type: none"> <li>· Largeur</li> <li>· Symétrie</li> <li>· Régularité</li> <li>· Rues bordées d'immeubles aux façades alignées et uniformes</li> </ul>	Baisse de la mixité d'usages et d'utilisateurs <ul style="list-style-type: none"> <li>· Début de la ségrégation entre catégories de population</li> <li>· Manifestations d'apparat, spectacles</li> </ul>
<b>Rue de l'ère industrielle</b>	Séparation des fonctions <ul style="list-style-type: none"> <li>· Augmentations des fonctions circulatoires</li> <li>· Repliement dans les espaces intérieurs des fonctions publiques et privées</li> </ul>	Nouvelles percées et aération des rues <ul style="list-style-type: none"> <li>· Nouvelles artères larges pour les activités industrielles</li> <li>· Nouvelles rues à usages résidentiels</li> </ul>	Baisse de la mixité d'usages et d'utilisateurs <ul style="list-style-type: none"> <li>· Circulation dans les rues</li> <li>· Vie sociale de plus en plus exclue de la rue pour gagner les boulevards, galeries marchandes et jardins publics</li> </ul>
<b>Rue de l'époque moderne</b>	Monofonctionnalité <ul style="list-style-type: none"> <li>· Circulation automobile</li> </ul>	Hierarchisation des rues <ul style="list-style-type: none"> <li>· Intégration des rues dans un système de circulation</li> </ul>	Ségrégation des usages <ul style="list-style-type: none"> <li>· Rue réservée à la circulation automobile</li> </ul>
<b>Rue de l'urbanisme durable</b>	Multifonctionnalité et diversité des pratiques <ul style="list-style-type: none"> <li>· Mixité des différents moyens de circulation</li> <li>· Mixité des autres usages</li> </ul>	Aménagements qui favorisent la mixité et la multifonctionnalité <ul style="list-style-type: none"> <li>· Végétalisation</li> <li>· Mobilier urbain</li> <li>· Revêtement</li> <li>· Signalisation</li> <li>· Obstacle, ralentisseur</li> <li>· Réhabilitation des façades</li> </ul>	Mixité des usages <ul style="list-style-type: none"> <li>· Circulation mixte (automobiles, transports publics, vélos, piétons)</li> <li>· Autres usages (sociabilité, rencontre, flânerie, détente, visite, jeux, etc.)</li> </ul>

**Figure 4** : Evolution des fonctions, formes et usages des rues à travers l'histoire, Source : Florence Rey, sur la base de Merlin et Choay, 2010 : 692-694 ; De Sablet, 1988 : 22-25 ; George et Verger, 2009 : 368-369 ; Paquot, 2009 : 68-81

Retracer l'évolution historique des fonctions, formes et usages des rues permet d'identifier le passage de la rue multifonctionnelle médiévale, lieu central de la vie publique et privée à la rue monofonctionnelle, dite « route » car réservée à la circulation motorisée à partir de l'ère industrielle. Les tendances et valeurs actuelles de l'urbanisme durable visent à opérer un retour en arrière dans la manière de concevoir et d'aménager la rue. En effet, ce sont davantage les caractéristiques de la rue médiévale qui séduisent les concepteurs chargés aujourd'hui de requalifier les rues héritées d'hier.

### **2.4.3 Tendances actuelles pour l'aménagement des rues**

Après avoir compris, comment le rapport de l'usager à la rue a évolué au cours de l'histoire, il est désormais important de développer plus en détail les tendances actuelles pour l'aménagement des rues. Pour Bonanomi (1999 : 6-9), la rue résidentielle, qui a vu le jour aux Pays-Bas au début des années 1970, marque l'émergence d'une intention multiple : la reconquête de la rue par une diversité d'usagers, la mixité de ses fonctions et l'amélioration de son cadre (embellissement, sécurisation, assainissement). Ce premier pas a ouvert la porte à de nouvelles façons de concevoir la rue comme un espace de vie collective. Ainsi sur l'exemple de la rue résidentielle, se sont succédé en Suisse l'aménagement de zones 30 et celui des zones de rencontre. Selon Bonanomi (1990 : 14), l'aménagement de l'espace rue doit se baser sur plusieurs principes dont notamment la prise en compte de tous les modes de déplacement lors de l'aménagement de la rue et la revalorisation de son rôle social à travers l'aménagement d'un cadre de qualité pour tous les usages.

Par ailleurs, la valorisation de l'espace rue ne se limite pas toujours à la requalification de la rue elle-même mais nécessite souvent une intégration du bâti et principalement des deux premiers étages. Pour Pizzorni (1997 : 218), « *ce niveau à « échelle humaine » est investi, depuis que la ville est ville. Il est le lieu du frottement, de la rencontre, de l'interface, de l'échange, entre la sphère publique et la sphère privée* ». Il est donc important que les affectations, les activités, le style architectural du bâti et les accès à la rue soient pensés dans un souci de cohérence avec la fonction, la forme, les usages et l'ambiance de la rue.

## 2.5 Qualité urbaine et qualité des aménagements urbains

Pour conclure l'approche théorique sur les espaces publics urbains requalifiés, il est encore nécessaire de développer la notion de qualité urbaine. Pour Dind, la notion de « qualité » est difficile à aborder car elle est directement liée à la subjectivité de celui qui la perçoit ; une part d'elle relève donc de l'appréciation personnelle de l'individu. Toutefois, selon lui, les composantes de la qualité semblent aussi issues de « *dimensions communes* » et sa lecture serait basée sur une « *grammaire* » et un « *vocabulaire* » partagés par tous (2009b).

En s'appuyant sur ces remarques préliminaires, Dind définit la qualité urbaine comme la « *capacité objective et subjective des environnements urbains de répondre aux demandes variées des différents usagers* » (2009b). Tenir compte de cette double dimension, objective et subjective, est primordial pour la conception d'aménagements urbains de qualité. Le concepteur doit en effet penser à aménager un support pour une diversité de fonctions qui répondent aux besoins communs des usagers et également pour une multiplicité de significations issues de leur subjectivité. Aussi, c'est à la fois l'intérêt général et les divers intérêts particuliers qui doivent être considérés pour créer un aménagement de qualité (Dind, 2009a : 3-4).

Le tableau suivant (figure 5) représente une grille de lecture de la qualité des espaces publics urbains. Celle-ci a été conçue sur la base de différentes analyses de la qualité urbaine réalisée par Dind (2009a et 2009b), De Sablet (1988) et Da Cunha (2009). Elle a toutefois été recomposée selon mon appréciation et dans le but de répondre aux objectifs de mon travail. En annexe (annexe 1, annexe 2 et annexe 3), se trouvent les grilles de lecture et d'analyse des auteurs cités précédemment.

La grille de lecture est à comprendre comme un « *langage qui puisse être partagé par les usagers et les concepteurs* » (Dind, 2009a : 3). Elle est donc utile pour faire communiquer deux catégories d'acteurs avec des points de vue différents sur le sujet de la qualité urbaine.

La qualité urbaine se décline ici en quatre composantes clés :

- › la *qualité fonctionnelle* : les opportunités du lieu sont des vecteurs de qualité car elles favorisent une forte attractivité et animation ;
- › la *qualité spatiale ou formelle* : la qualité de la composition d'un lieu et de ses éléments appelle l'utilisateur à le lire et à entrer en relation avec lui ;
- › la *qualité d'usage* : les modalités d'appropriation d'un lieu découlent directement de la qualité de son aménagement ;
- › la *qualité d'ambiance* : de l'atmosphère qui règne dans l'espace, l'utilisateur se crée une image chargée de sens qui oriente son appréciation.



L'articulation des composantes est basée sur la proposition de Da Cunha et Kaiser (2009 : 26). Cette dernière est plus pertinente pour la recherche qui interroge les relations entre fonction, forme et usage. Toutefois, les éléments des composantes proviennent également des travaux de Dind et de De Sablet.

<p>❖ <b>Qualité fonctionnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Mixité et diversité des fonctions</li> <li>· Mobilité multimodale</li> <li>· Cohérence fonctionnelle (programme commun)</li> <li>· Aménagement adapté à la vocation et à la localisation de l'espace</li> </ul>	<p>❖ <b>Qualité spatiale et formelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Diversité des formes</li> <li>· Ergonomie (supports d'activité pour un usage sûr et attrayant)</li> <li>· Qualité des volumétries (rapports entre pleins et vides)</li> <li>· Cohérence spatiale (unité architecturale, ordonnancement des formes, lisibilité de l'agencement des bâtis et des vides)</li> <li>· Qualité esthétique</li> <li>· Qualité du mobilier urbain et des matériaux</li> </ul>
<p>❖ <b>Qualité d'usage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Diversité d'usage</li> <li>· Cohérence sociale (interactions, coprésences, identité collective)</li> <li>· Convivialité</li> <li>· Confort d'usage</li> <li>· Intensité d'utilisation</li> <li>· Capacité d'utilisation par mauvais temps</li> </ul>	<p>❖ <b>Qualité d'ambiance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Diversité d'ambiances (sonore, visuelle, olfactive, tactile et kinesthésique)</li> <li>· Sécurité</li> <li>· Originalité</li> <li>· Caractère contemporain</li> <li>· Rapport végétal / minéral</li> <li>· Paysage végétal</li> <li>· Ensoleillement / ombre</li> <li>· Qualité de la coloration</li> <li>· Qualité du paysage nocturne (éclairage)</li> </ul>

**Figure 5 :** Grille de lecture des composantes de la qualité des espaces publics urbains, Source : Florence Rey, sur la base de Da Cunha et Kaiser, 2009 : 26 ; Dind, 2009a : 3-5 ; Dind, 2009b ; De Sablet, 1988 : 126



### 3. Présentation de l'étude de terrain

---

#### 3.1 Objet de la recherche

A travers cette recherche, je souhaite approfondir la thématique de la relation entre les intentions d'aménagement (dimension politico-administrative), la configuration d'un espace (dimension spatiale) et les pratiques se réalisant à l'intérieur de celui-ci (dimension sociale). Autrement dit, lors de réaménagements d'espaces publics, je désire comprendre deux choses :

- › comment s'effectue le choix de la dimension matérielle (composition, mobilier urbain, matériaux, etc.) en fonction des usages prévus par les concepteurs,
- › quelles pratiques sociales réalisent les usagers en fonction de la lecture qu'ils font de l'espace réaménagé.

Pour explorer ce sujet, il est utile de mener une étude de terrain qui complète les connaissances théoriques développées plus haut. L'étude de terrain a pour but de répondre à la question suivante :

---

*Le réaménagement de la rue des Remparts et de la rue du Grand-Pont de la ville de Sion permet-il aux usagers de réaliser les pratiques sociales prévues par les concepteurs ?*

---

Pour esquisser des explications quant à la correspondance éventuelle des usages prévus et réalisés dans les rues réaménagées, j'approfondis mon questionnement autour de la qualité urbaine et de la manière dont les concepteurs et les usagers la perçoivent. Aussi, j'émetts l'hypothèse suivante :

---

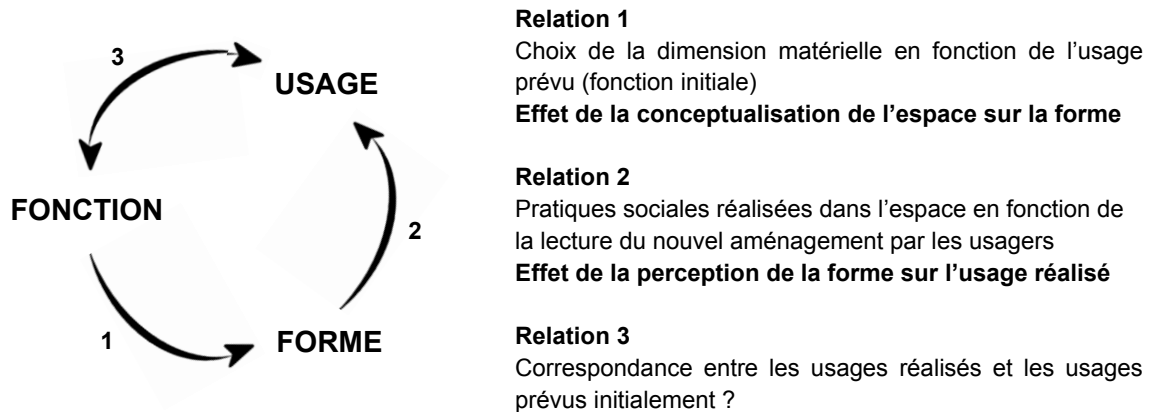
*Si les qualités d'un aménagement urbain perçues/relevées par le concepteur et par l'utilisateur sont semblables, il y a une meilleure adéquation entre les usages prévus et les usages réalisés dans l'espace aménagé.*

---

Ce travail vise ainsi à décoder les représentations de l'espace public que se font d'une part les concepteurs à travers le réaménagement qu'ils opèrent, et d'autre part les usagers à travers leurs pratiques sociales. Ainsi, c'est l'opération de réaménagement de l'espace public dans son ensemble qui est au centre de la recherche, des modes de conception de l'aménageur à l'appropriation de l'espace public par ses usagers. De cette manière, tant les

positions du concepteur que celles de l'utilisateur sont prises en compte, permettant ainsi de mieux saisir l'influence du réaménagement sur les pratiques de l'espace.

Pour répondre à la question de recherche et vérifier l'hypothèse, le travail sur le terrain est découpé en trois phases correspondant à trois types de relation entre fonction, forme et usage. Le modèle suivant explicite ces relations et les questions formulées plus bas permettent de répondre aux objectifs de recherche et d'identifier les méthodes et outils nécessaires à l'analyse.



*Figure 6 : Modèle d'analyse des relations entre fonction, forme et usage, Source : Florence Rey, sur la base de Zepf, 1999 : 69*

› **PHASE 1 : Selon les usages prévus, quels types d'aménagement sont choisis par les concepteurs et comment sont-ils réalisés ?**

Dans un premier temps, la recherche porte sur la phase de conception et de réalisation des réaménagements. Elle débute par une analyse documentaire de l'histoire des deux rues. Puis, ce sont les projets des nouveaux réaménagements (genèse du projet, planification des réaménagements) qui vont être étudiés à travers l'analyse des intentions des autorités et aménagistes pour les futurs usages de l'espace public à l'aide d'entretiens et de plans. Finalement, la réalisation des réaménagements va être évaluée de manière qualitative par le chercheur (organisation spatiale de l'espace public, gestion de la circulation, mobilier urbain, matériaux, végétation, etc.) grâce à des analyses spatiales et des observations ainsi que par le concepteur lui-même à travers un entretien.

› **PHASE 2 : Comment les usagers de l'espace public se l'approprient-ils après son réaménagement ?**

La deuxième phase de la recherche s'intéresse à l'appropriation de l'espace réaménagé par les usagers et vise à relever les types d'usages et de pratiques sociales présents

dans les rues réaménagées. C'est au travers d'observations et d'entretiens avec les résidents, usagers et gérants de commerce ou de bistrot de l'espace public que les usages récurrents vont être identifiés, que le profil des usagers va être réalisé, que les rythmicités et fréquentations ainsi que les éventuels conflits entre usagers vont être relevés. Pour approfondir la compréhension des pratiques sociales, il est utile de connaître les représentations que se font les usagers de ces nouveaux espaces publics ; des entretiens avec les usagers et les cartes mentales dessinées par ces derniers permettront d'identifier les représentations des rues après leur réaménagement et une analyse par différentiateur sémantique (appréciation et qualité de l'aménagement) complètera les données issues des entretiens.

› **PHASE 3 : L'appropriation de l'espace public par les usagers correspond-elle à celle prévue par les concepteurs ?**

La dernière étape du travail a pour objectif de tester l'adéquation entre les usages de l'espace public prévus initialement par les concepteurs et les pratiques sociales réalisées par les usagers. Les résultats de l'analyse des usages et des évaluations qualitatives des phases 1 et 2 seront confrontés. Cela permettra de conclure et de vérifier l'hypothèse posée au début de la recherche.

Le tableau suivant récapitule le déroulement de la recherche : les phases, les éléments analysés ainsi que les outils et méthodes.

---

**PHASE 1 : Selon les usages prévus, quels types d'aménagement sont choisis par les concepteurs et comment sont-ils réalisés ?**

---

*Histoire des rues*

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· Histoire de la rue des Remparts</li> <li>· Histoire de la rue du Grand-Pont</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Analyse documentaire</li> </ul> |
|---|--|

*Projet des nouveaux aménagements*

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· Genèse du projet et planification des réaménagements</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Analyse des intentions des autorités et des aménagistes sur les futurs usages de l'espace public à l'aide d'entretiens</li> <li>· Analyse des plans</li> </ul>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· Réalisations et qualité des réaménagements</li> </ul>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Evaluation qualitative des réaménagements (organisation spatiale de l'espace public, gestion de la circulation, mobilier urbain, matériaux, végétation, etc.) à l'aide d'analyses spatiales et d'observations</li> <li>· Evaluation qualitative des réaménagements par les concepteurs à l'aide d'entretiens et du différentiateur sémantique</li> </ul> |
-

---

**PHASE 2 : Comment les usagers de l'espace public se l'approprient-ils après son réaménagement ?**

---

*Types d'usages et de pratiques sociales*

- Identification des usages récurrents
- Profil des usagers
- Rythmicité, fréquentation
- Conflits d'usages
- Observations et entretiens avec résidents, usagers, gérants de commerce ou de bistrot de l'espace public

*Représentations des usagers*

- Représentations des rues réaménagées par les usagers et qualité des réaménagements
  - Entretiens avec les usagers de l'espace public
  - Carte mentale
  - Évaluation qualitative des réaménagements par les usagers à l'aide d'entretiens et du différentiateur sémantique
- 

---

**PHASE 3 : L'appropriation de l'espace par les usagers correspond-elle à celle prévue par les concepteurs ?**

---

*Confrontation des résultats de l'analyse des usages prévus et réalisés ainsi que des évaluations qualitatives par les concepteurs et usagers*

- Comparaison des usages prévus et réalisés
  - Confrontation des résultats de l'analyse des usages des phases 1 et 2
  - Comparaison des qualités des aménagements relevées par les concepteurs et par les usagers
  - Confrontation des résultats de l'analyse des évaluations qualitatives des phases 1 et 2
- 

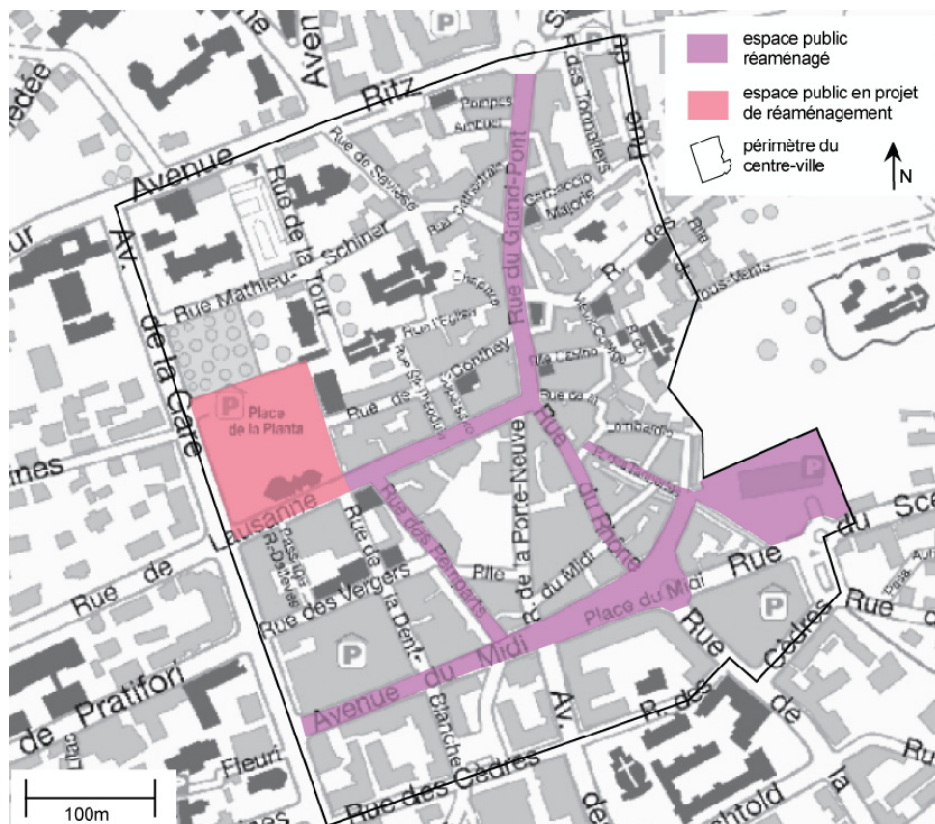
**Figure 7 :** Récapitulatif de la démarche de recherche : phases, objet d'analyse, outils et méthodes,  
Source : Florence Rey

## 3.2 Présentation de l'étude de terrain

### 3.2.1 Contexte des réaménagements du centre-ville de Sion

Sion, capitale du Valais, est une petite ville de 30'000 habitants. Elle est l'une des plus vieilles villes de Suisse avec 7'000 ans d'histoire. Le centre-ville actuel s'étend sur le périmètre de la vieille ville et de ses abords (voir figure 8). Ainsi, le caractère du centre est à la fois ancien avec ses monuments historiques, ses bâtiments d'époque, ses rues pavées mais également plus récent avec des constructions contemporaines et des aménagements urbains modernes.

Depuis plusieurs années, la ville de Sion (Ville de Sion, 2008a : 3) montre une volonté de redynamiser son centre-ville, dans lequel se regroupe la grande partie des activités sociales. Pour ce faire, la ville a lancé un processus d'amélioration et de réaménagements des espaces publics. La rue du Rhône, la place du Midi, la place des Tanneries, la rue des Remparts, la rue du Grand-Pont et la rue de Lausanne affichent aujourd'hui un nouveau visage. La figure suivante localise les espaces qui ont déjà fait ou feront l'objet d'une réflexion de requalification.



**Figure 8 :** Espaces publics réaménagés ou en projet de réaménagement du centre-ville de Sion, Source : Florence Rey ; Fond de carte : SIT Sion

Avant la réalisation de ces réaménagements, le trafic automobile croissant s'était emparé des rues du centre-ville et avait évincé peu à peu les piétons. Les mutations apportées récemment ont permis une reconquête de la voirie par d'autres types d'utilisateurs et principalement par les piétons.

A travers ces nouveaux agencements, la politique de la ville en matière d'urbanisme semble favoriser principalement deux choses : une meilleure cohabitation entre utilisateurs de l'espace public et l'animation du centre-ville.

L'amélioration de la cohabitation entre utilisateurs est permise grâce à la création d'un cadre sécurisé et agréable pour les déplacements des piétons et cyclistes. L'instauration de zones de rencontre, avec une limitation de la vitesse à 20 km/h et la priorité accordée aux piétons, favorise la cohabitation d'utilisateurs en mobilité douce et en transport motorisé dans le même espace. De plus, l'élimination de la majorité des places de stationnement agrandit l'espace rue qui est alors à disposition des divers utilisateurs. Pour Mutter, cet objectif démontre la « *volonté de vivre plutôt que de stationner en ville* » (2009 : 2).

Le changement en zone 20 km/h de plusieurs rues et places a également des effets sur l'animation du centre-ville. Les réaménagements transforment les rues, dédiées autrefois principalement à la circulation des transports motorisés, en des lieux de vie et de rencontre.

Les photographies suivantes permettent de comparer le centre-ville d'hier et celui d'aujourd'hui.



**Figure 9 :** Place du Midi réaménagée en 2004, Source : Ville de Sion (reproduit avec son autorisation)





**Figure 10 :** Place des Tanneries réaménagée en 2004, Sources : Ville de Sion (reproduit avec son autorisation) (à gauche) et Florence Rey, 11.05.2011 (à droite)

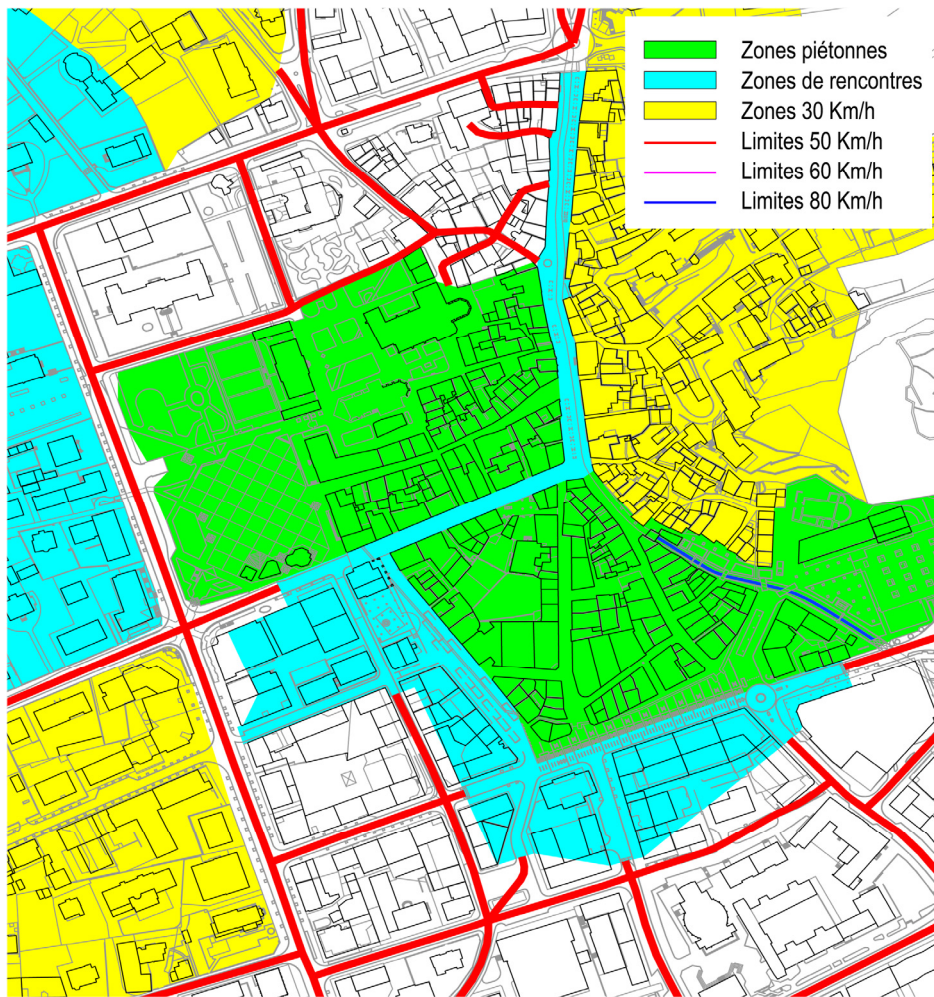


**Figure 11 :** Rue de Lausanne réaménagée en 2010, Source : Ville de Sion (reproduit avec son autorisation)

Les caractéristiques du tissu urbain sédunois et la taille du centre-ville rendent possible, à travers les nouveaux aménagements et l'éviction partielle de l'automobile, la modification de la relation des usagers avec les espaces publics du centre-ville. En effet, la structure du tissu urbain dessine un réseau d'espaces publics dense (voir figure 12). De plus, en raison de la petite taille de la ville, il est aisé de ne pas circuler au centre en automobile et de parcourir la plupart des distances à pied. Cela peut être observé sur le plan (figure 13) qui indique les limitations de vitesses dans le centre-ville.



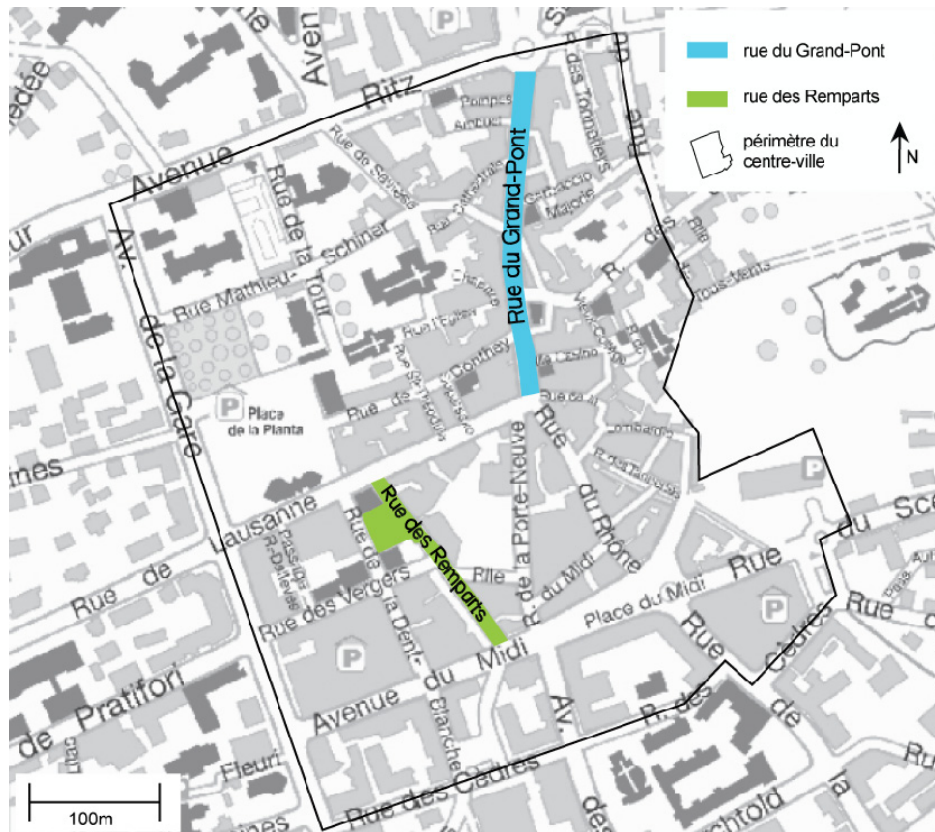
**Figure 12 :** Tissu bâti et réseau des espaces publics de la ville, Source : Florence Rey ; Fond de carte : SIT Sion



**Figure 13:** Extrait du plan des zones à vitesse limitée, Source : Ville de Sion (reproduit avec son autorisation)

### 3.2.2 Choix du terrain : la rue des Remparts et la rue du Grand-Pont

Dans ce contexte, il est intéressant d'analyser de quelle manière se fait la reconquête de l'espace public consacré autrefois en grande partie au trafic automobile. Pour ce faire, deux rues constitutives du centre-ville de Sion font l'objet de ma recherche : la rue des Remparts et la rue du Grand-Pont (voir figure 14).



**Figure 14** : Centre-ville de Sion avec mise en évidence de la rue des Remparts (en vert) et la rue du Grand-Pont (en bleu), Source : Florence Rey ; Fond de carte : SIT Sion

Plusieurs raisons expliquent le choix de ces deux rues pour cette recherche.

Premièrement, mon souhait est d'analyser des espaces publics réaménagés récemment mais dans lesquels des nouvelles pratiques sont déjà instaurées ; la rue des Remparts a été transformée en 2006 et la rue du Grand-Pont en 2008. Aussi, les quelques années qui ont passé jusqu'à aujourd'hui ont laissé le temps aux usagers de s'approprier l'espace et de se créer de nouvelles habitudes.

Deuxièmement, comme il a été expliqué dans le chapitre précédent, cette requalification n'est pas à considérer comme un processus isolé, mais comme faisant partie d'une démarche plus globale dans laquelle tout le centre-ville de Sion a subi des mutations (voir

figure 8). Ainsi, les effets sur les pratiques sociales à l'intérieur des espaces publics sont davantage marqués et plus facilement reconnaissables.

De plus, le choix du terrain porte spécifiquement sur des rues et non pas sur d'autres types d'espaces publics tels que des places ou des jardins ; ceci dans le but de découvrir les potentialités de l'espace « rue » en matière d'usage. En effet, sa fonction première est celle du « passage ». Mais depuis quelques années, il existe une volonté de faire de la rue un espace multifonctionnel et multi-public. Aussi, c'est l'occasion d'approfondir les phénomènes qui se jouent dans ces zones de rencontre.

Finalement, dans le but d'offrir un spectre plus large à ma recherche, l'analyse porte sur deux rues du centre-ville qui n'ont pas eu la même histoire et la même évolution, deux rues qui présentent un cadre architectural très différent et des usages de nature diverse.

### 3.3 Méthodologie

Les méthodes qualitatives permettent selon Arborio et Fournier de « *restituer les logiques d'acteurs* », de « *rendre à leurs comportements leur cohérence* » et de « *révéler le rapport au monde que chacun manifeste à travers les pratiques* » (1999 : 8). Les méthodes adoptées ici sont exclusivement qualitatives car la recherche s'intéresse aux logiques d'action qui se cachent derrière la composition et le fonctionnement des espaces publics. C'est la compréhension de phénomènes à la fois spatiaux et sociaux qui est au cœur de l'enquête et c'est à travers les méthodes qualitatives qu'ils peuvent être appréhendés. Ces méthodes permettent de découvrir les points de vue subjectifs des acteurs de l'espace public : leur perception de la forme, leur représentation de l'espace, la manière dont ils conceptualisent un espace public et les pratiques sociales qu'ils réalisent. De plus, il est également possible de décoder le sens attribué par les acteurs à leurs pratiques (Flick, 2007 : 29-30) et aux interactions qu'ils créent avec leur environnement. Flick (2007 : 27) relève l'importance de considérer les objets des méthodes qualitatives, à savoir les pratiques et les interactions, dans leur environnement quotidien et dans leur complexité.

*« Gegenstände werden dabei nicht in einzelne Variable zerlegt, sondern in ihrer Komplexität und Ganzheit in ihrem alltäglichen Kontext untersucht. Deshalb ist ihr Untersuchungsfeld auch nicht die künstliche Situation im Labor, sondern das Handeln und Interagieren der Subjekte im Alltag ».*

Pour répondre aux objectifs du travail, il est nécessaire de faire des investigations sur le terrain. Le choix des méthodes utilisées dépend des caractéristiques et des dimensions de ce dernier et des objets de recherche cités plus haut. Dans ce travail, le terrain est à considérer comme un espace physique, un support d'interactions sociales et le résultat de décisions politico-administratives. Pour comprendre au mieux les relations entre fonction, forme et usage de l'espace public, les méthodes les plus appropriées sont l'observation (analyses spatiales et enquêtes d'usage), l'entretien semi-directif, les cartes mentales et le différentiateur sémantique. Le choix de ces méthodes et leur intérêt pour la recherche vont être explicités par la suite.

En plus du choix des méthodes, il est central d'établir la position du chercheur sur le terrain et son rapport avec l'objet de l'enquête. Faire une enquête de terrain signifie plus que simplement être sur le lieu de la recherche. Il est nécessaire que l'enquêteur se situe clairement par rapport à l'objet de recherche et s'attribue un rôle à tenir. Par exemple, il faut opérer un choix entre adopter une attitude proche ou distante, entre la pratique d'observation ou de participation. Le type d'attitude a une influence certaine sur les données récoltées lors

d'enquêtes qualitatives. Par ailleurs, il est évident, que la position du chercheur dépend directement du choix des méthodes.

Le tableau suivant résume les méthodes adoptées pour remplir les objectifs de recherche.

Types de méthodes	Objets de l'enquête	Données à récolter
<b>Observation</b>	Analyses spatiales ou évaluation qualitative des espaces publics réaménagés	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Organisation spatiale</li> <li>· Gestion de la circulation</li> <li>· Mobilier urbain, matériaux, végétation</li> </ul>
	Usages / pratiques sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Usages récurrents</li> <li>· Profil des usagers</li> <li>· Rythmicité</li> <li>· Conflits</li> </ul>
<b>Entretiens semi-directifs</b>	Analyses des intentions des concepteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Fonction de l'espace</li> <li>· Choix de la forme</li> </ul>
	Usages / pratiques sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Usages récurrents</li> <li>· Profil des usagers</li> <li>· Rythmicité</li> <li>· Conflits</li> </ul>
	Représentations	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Représentations de l'espace par les usagers</li> </ul>
	Evaluation qualitative des espaces publics réaménagés	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Appréciation</li> <li>· Qualité de l'aménagement</li> </ul>
<b>Cartes mentales</b>	Représentations	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Représentations de l'espace par les usagers</li> </ul>
<b>Différentiateur sémantique</b>	Evaluation qualitative des espaces publics réaménagés	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Appréciation</li> <li>· Qualité de l'aménagement</li> </ul>

**Figure 15 :** Méthodes, objets de l'enquête et données à récolter, Source : Florence Rey

Il faut toutefois noter que l'enquête de terrain se déroule sur une courte durée, de fin avril à mi-juin ; elle ne permet donc pas de déceler tous les mécanismes d'appropriation de l'espace par les usagers et les éventuelles variations de pratiques selon les saisons.

### 3.3.1 Observation directe

Selon Voisin, l'observation directe est une méthode de « *recherche du sens des pratiques quotidiennes* » (2001 : 153-154). Arborio et Fournier (1999 : 45) indiquent ici les éléments constitutifs des pratiques sociales, objets sur lequel il est possible d'enquêter à l'aide de l'observation directe :

*« La saisie des pratiques sociales par observation directe passe par l'examen détaillé de scènes de la vie sociale, par la décomposition d'événements singuliers, par le repérage d'enchaînements d'actions amenant les acteurs à utiliser des objets, amenant leur mise en relation avec d'autres acteurs dans des interactions. »*

Pour Quivy et Van Campenhoudt (2006 : 177), l'observation directe est l'unique méthode qui permet de recueillir les comportements au moment où ils sont réalisés et cela sans intermédiaire. Cette méthode est donc centrale pour découvrir comment se déroule l'appropriation par les usagers des espaces publics réaménagés et donc de répondre aux objectifs de la recherche. En effet, Voisin (2001 : 147) explique que dans la pratique d'aménagement, l'observation et les enquêtes d'usages sont des méthodes couramment utilisées.

*« Les mêmes outils (observation et enquêtes d'usages) sont ensuite utilisés pour évaluer l'impact des aménagements réalisés afin de mieux connaître les effets concrets des aménagements sur les pratiques des citoyens, sur les relations sociales et leurs modalités, sur la perception que ces mêmes citoyens ont des lieux et sur les représentations qu'ils en produisent, sur leur degré de satisfaction. »*

Les avantages de cette méthode sont selon Quivy et Van Campenhoudt (2006 : 179-180) la saisie de comportements sur le vif, le recueil de matériau spontané car non provoqué par le chercheur et la relative authenticité des comportements. En revanche, la méthode présente également des limites : l'acceptation de l'observateur par les sujets observés n'est pas toujours évidente et il n'est pas aisé de se remémorer les événements et les comportements observés.

Dans cette recherche, le choix s'est porté sur l'utilisation de l'observation directe non participante. Dans ce cas, l'observateur n'est pas intégré à l'objet ou à la situation observés et il vit la scène de l'extérieur. Cette manière de procéder présente deux avantages. Premièrement, l'observation sert notamment à l'analyse spatiale et à l'évaluation qualitative des réaménagements ; elle ne nécessite donc pas d'interaction avec les acteurs de l'espace. Deuxièmement, l'observation directe non participante évite que les acteurs ne modifient leur comportement dans l'espace sous la pression de l'observateur et offre une lecture des pratiques des usagers plus spontanées que si elles avaient été provoquées par l'observateur.

Le périmètre, dans lequel l'enquête se déroule, se limite aux deux espaces publics étudiés, à savoir la rue des Remparts et la rue du Grand-Pont. Il est évident que procéder à des observations sur le réaménagement et sur la reconquête de l'espace par les usagers, nécessite de se situer là où se déroulent les pratiques d'appropriation.

Pour faciliter l'organisation de l'observation, il est utile de construire une grille d'observation. Celle-ci a pour but de déterminer les objets et pratiques à observer.

<b>Grille d'observation</b>	
› Espace de l'observation :	<input type="checkbox"/> Rue des Remparts <input type="checkbox"/> Rue du Grand-Pont
› Date et heure :	.....
› Conditions météorologiques :	.....
› Événements particuliers :	.....
<b>Analyse spatiale ou évaluation qualitative des espaces publics</b>	
› Composition spatiale et fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dimension, proportion, sinuosité, ouverture, niveau</li> <li>• Accès, réseau, parcours, flux de circulation</li> <li>• Sous-espaces, secteurs, poches</li> </ul>
› Matérialité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériaux utilisés, revêtements</li> <li>• Mobilier urbain</li> <li>• Végétation</li> <li>• Eclairage</li> </ul>
› Tissu urbain alentour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Style architectural, hauteur des bâtiments</li> <li>• Affectation des bâtiments</li> </ul>
<b>Usages et pratiques sociales</b>	
› Usages récurrents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités</li> <li>• Interactions sociales, regroupement</li> <li>• Modalités de réalisation               <ul style="list-style-type: none"> <li>› Position, direction</li> <li>› Durée de réalisation</li> <li>› Utilisation du mobilier</li> <li>› Interaction avec l'environnement</li> </ul> </li> </ul>
› Profil des usages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tranche d'âge (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées)</li> <li>• Sexe</li> <li>• Individu seul / en groupe / en famille</li> </ul>
› Rythmicité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinction des usages selon la période (matinée, midi, après-midi, soirée, nuit)</li> </ul>
› Conflits éventuels	

**Figure 16** : Grille d'observation, Source : Florence Rey



Tout d’abord, les premières observations sur le terrain servent à l’analyse spatiale de la rue réaménagée et complètent les données recueillies auprès du concepteur. Ensuite, ce sont les usages et pratiques sociales qui sont observés. Afin d’identifier un maximum de pratiques, les observations ont été menées sur plusieurs jours de la semaine et à des temps de la journée différents. Toutefois, les jours et les heures de grande affluence ont été privilégiés (ex. vendredi). Le tableau suivant résume ces phases d’observation.

	Rue des Remparts		Rue du Grand-Pont	
<b>Observation 1</b>	ve. 06.05.11 11h35-13h25	Beau temps	me. 11.05.11 11h-12h15	Beau temps
<b>Observation 2</b>	me. 11.05.11 13h-15h	Beau temps	ve. 13.05.11 12h30-14h	Beau temps Marché
<b>Observation 3</b>	ve. 20.05.11 16h-17h	Beau temps	lu. 16.05.11 14h-15h30	Beau temps
<b>Observation 4</b>	ve. 20.05.11 23h30-1h	Temps clair	ve. 20.05.11 17h-18h30	Beau temps, puis temps orageux
<b>Observation 5</b>			ve. 20.05.11 23h-23h30	Temps clair

*Figure 17 : Phases d’observations des pratiques réalisées dans la rue, Source : Florence Rey*

L’enquête d’usage par observation directe est complétée par la réalisation d’entretiens semi-directifs. De cette manière, il est possible d’approfondir les données recueillies par observation avec les commentaires des usagers sur leurs pratiques puis de les confronter.

### 3.3.2 Entretien semi-directif

Alors que les observations recueillent des phénomènes objectifs, les entretiens renseignent le chercheur sur les interprétations que les acteurs se font de ces phénomènes (Grané, 2001 : 138). Il y a donc un contact direct entre le chercheur et son sujet. Quivy et Van Campenhoudt (2006 : 174) définissent l’entretien de la manière suivante :

*« Un véritable échange au cours duquel l’interlocuteur du chercheur exprime ses perceptions d’un événement ou d’une situation, ses interprétations ou ses expériences, tandis que, par ses questions ouvertes et ses réactions, le chercheur facilite cette expression, évite qu’elle s’éloigne des objectifs de la recherche et permet à son vis-à-vis d’accéder à un degré maximum d’authenticité et de profondeur. »*

Le type d'entretien choisi pour ce travail est l'entretien semi-directif. Il est l'un des plus utilisés dans les sciences sociales. Les questions préparées sont à la fois des stimuli pour que l'interlocuteur s'exprime ouvertement et un guide ou un catalogue dans lequel il est possible de piocher pour orienter le discours de ce dernier. Quivy et Van Campenhoudt (2006 : 175) expliquent un des objectifs de l'entretien semi-directif qui convient à cette recherche :

*« L'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés : leurs représentations sociales, leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles ou non, leurs lectures de leurs propres expériences ».*

Ce type d'entretien présente également des avantages certains dont celui de la richesse et de la profondeur des propos saisis. De plus, la souplesse de la méthode favorise l'émergence de témoignages et d'interprétations des interlocuteurs (Quivy et Van Campenhoudt, 2006 : 175).

Les objectifs de la recherche visent à comprendre comment les concepteurs opèrent le choix des aménagements, comment se fait la lecture par les usagers de l'espace réaménagé et quelles pratiques en découlent. L'entretien semi-directif est alors tout à fait approprié pour répondre à ces objectifs. A travers un échange avec les concepteurs, il est possible de connaître les fonctions initiales de l'espace et la réflexion qui a été menée pour matérialiser cette fonction. Puis, l'entretien mené avec les usagers renseigne le chercheur sur les usages qui ne pourraient être observés et sur les perceptions et représentations qu'ils se font du lieu, éléments constitutifs de la lecture de l'espace et à la base de la réalisation des pratiques sociales. Finalement, l'interview menée avec les commerçants apporte un point de vue extérieur et plus global sur les pratiques qui s'y déroulent. Ainsi, se distinguent trois catégories d'interlocuteurs différents.

L'entretien est aussi l'occasion de découvrir la manière dont les concepteurs et les usagers évaluent la qualité des aménagements réalisés. Les données récoltées sont à combiner avec celles recueillies par le différentiateur sémantique.

Le choix de l'échantillon d'interlocuteurs « usagers » n'est pas établi de manière rigoureuse. Les critères de ce choix ne sont pas la représentativité mais les caractéristiques des sujets (Quivy et Van Campenhoudt, 2006 : 151). Comme le souligne Grané (2001 : 137), les critères de sélection clés des personnes interrogées sont l'hétérogénéité et la diversité

d'usagers. Ce critère est d'autant plus important que le nombre d'interviews réalisés ne dépasse rarement une dizaine. En effet, le temps nécessaire pour mettre en œuvre ce type de recueil de données est trop important pour pouvoir interroger un grand nombre d'individus. Le tableau suivant indique le profil des usagers interviewés : leur âge, leur sexe (F = femme, H = homme) et la proximité de leur lieu d'habitation par rapport au centre-ville de Sion (lieu d'habitation à moins de 10 minutes en voiture du centre-ville de Sion = < 10' de Sion, à plus de 10 minutes en voiture = > 10' de Sion).

Rue des Remparts				Rue du Grand-Pont			
<b>Usager 1</b>	26 ans	F	< 10' de Sion	<b>Usager 1</b>	27 ans	H	< 10' de Sion
<b>Usager 2</b>	30 ans	F	< 10' de Sion	<b>Usager 2</b>	58 ans	F	> 10' de Sion
<b>Usager 3</b>	48 ans	H	> 10' de Sion	<b>Usager 3</b>	59 ans	H	> 10' de Sion
<b>Usager 4</b>	58 ans	F	> 10' de Sion	<b>Usager 4</b>	66 ans	H	< 10' de Sion
<b>Usager 5</b>	59 ans	H	> 10' de Sion	<b>Usager 5</b>	47 ans	H	< 10' de Sion
<b>Usager 6</b>	80 ans	H	< 10' de Sion	<b>Usager 6</b>	25 ans	H	> 10' de Sion
<b>Usager 7</b>	17 ans	F	> 10' de Sion				

*Figure 18 : Profil des usagers interrogés, Source : Florence Rey*

Le lieu où se déroulent les entretiens est semblable à celui des observations, c'est-à-dire dans la rue des Remparts et dans la rue du Grand-Pont.

Les entretiens avec les différents interlocuteurs (concepteur, usagers, commerçants de la rue) se basent sur des grilles d'entretien qui sont à consulter en annexe (annexe 4, annexe 5 et annexe 6).

### 3.3.3 Carte mentale

Les cartes ou images mentales ont déjà été définies dans le chapitre 3.2.3. Toutefois, il est utile de rappeler que, selon Fischer (1997 : 65-66), la perception de l'environnement se fait à travers un processus d'organisation (codage, stockage, souvenir, décodage) de ses différentes composantes en une structure d'ensemble. Ainsi, l'analyse de cartes mentales permet de découvrir le mécanisme mental de reconstruction d'un espace donné par un individu. Selon Lynch (1976 : 9), ce mécanisme est composé de trois éléments : l'identité, la signification et la relation spatiale.

- › l'identité est le fait d'identifier un objet et de le distinguer des autres éléments de l'espace ;
- › la signification est le sens émotionnel ou pratique accordé par l'individu à l'environnement perçu ;
- › la relation spatiale consiste en la mise en relation de l'objet avec l'individu et les autres objets de l'espace.

Autrement dit, les images mentales sont utiles au chercheur pour comprendre quelle lecture l'utilisateur fait de l'espace dans lequel il évolue. Fischer (1999 : 25) rajoute que l'analyse de la carte mentale permet de repérer « *l'adéquation entre la façon dont l'espace est aménagé et la façon dont il est utilisé* ».

Une des méthodes permettant d'accéder à l'image mentale d'un individu est le dessin d'un espace donné. Ceci consiste à demander à l'utilisateur de faire un croquis spontané à main levée de l'espace tel qu'il se le représente.

Selon Ramadier (2003 : 198-199), un des avantages clés de cette méthode est sa grande souplesse. La technique peut s'utiliser dans divers espaces, à différentes échelles et l'éventail de données recueillies est vaste. Les domaines d'utilisation sont, eux aussi, larges. Ainsi, les cartes mentales permettent d'identifier la mobilité quotidienne d'un individu, de découvrir ses représentations sociales, de connaître le bassin de vie de groupes sociaux, d'approfondir l'appropriation affective des lieux, etc. Toutefois, Fischer (1999 : 25) indique qu'il est important de préciser les éléments esquissés à travers un entretien. Ramadier (2003 : 192) présente également les limites de cette méthode. Selon lui, certains auteurs doutent de la correspondance entre le dessin et la représentation mentale. Ceci provient du fait que le processus de reconstruction d'image nécessite une double transformation : les connaissances du milieu donné doivent d'abord être intériorisées, puis extériorisées sous forme graphique.


Les cartes mentales complètent les propos des individus interrogés et sont intégrées dans l'entretien. Ainsi, il est plus facile de faire corrélérer les deux types de sources de données.

### 3.3.4 Différentiateur sémantique

Une dernière méthode utile à la recherche est le différentiateur sémantique. Il sert dans notre cas à évaluer l'appréciation des espaces réaménagés et la qualité de ces aménagements perçue par les concepteurs et les usagers.

Selon Mucchielli (2009 : 229), le différentiateur sémantique est une « *méthode d'analyse intuitive et interprétative permettant la visualisation des significations affectives d'un terme ou concept sur une grille composée d'une série de qualificatifs opposés deux à deux* ». La figure suivante (différentiateur sémantique utilisé pour la recherche) illustre le fonctionnement de la méthode. Dans notre cas, le concepteur et l'utilisateur évaluent la qualité de l'espace réaménagé en cochant leur appréciation sur une échelle constituée à partir d'adjectifs opposés. Les adjectifs choisis caractérisent les quatre registres de qualité urbaine développée au chapitre 2.5 : la qualité fonctionnelle, la qualité spatiale ou formelle, la qualité d'usage et la qualité d'ambiance.

#### Qualification de la rue réaménagée selon les différents registres de la qualité urbaine

	Très	Plutôt	Entre deux	Plutôt	Très			
<b>La ou les fonctions de la rue (sont) :</b>								F
1. Uniques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Multiples		
2. Indéfinies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Explicites		
3. N'orientent pas les usages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Orientent les usages		
<b>L'espace « rue » est :</b>								S
4. Monotone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Varié		
5. Fermé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ouvert		
6. Inaccessible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Accessible		
7. Chaotique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ordonné		
8. Vide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chargé		
9. Repoussant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Attractif		
10. Laid	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Esthétique		
11. Inadapté à l'usage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Adapté à un usage		

Les usages de la rue lui confèrent un caractère :						U
12. Calme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Animé
13. Déplaisant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Convivial
14. Désagréable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Agréable
15. Intime	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Public
16. Ennuyeux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Intéressant
L'ambiance de la rue est :						A
17. Froide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chaleureuse
18. Silencieuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruyante
19. Inquiétante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sécurisante
20. Terne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Colorée
21. Banale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Originale
22. Sombre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Claire
23. Traditionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Moderne

F = qualité fonctionnelle, S = qualité spatiale, U = qualité d'usage et A = qualité d'ambiance

*Figure 19 : Différentiateur sémantique, Source : Florence Rey*

Selon Fischer (1999 : 30), cette méthode permet notamment d'établir des profils dans la manière dont les individus évaluent un espace donné et de faire ressortir les oppositions et accords possibles entre ces différentes perceptions. Ainsi, après avoir récolté les données, les appréciations des concepteurs et usagers sont confrontées, permettant ainsi de conclure si l'écriture de la qualité urbaine à travers le réaménagement d'espaces publics par les concepteurs est conforme à sa lecture par les usagers.

### 3.3.5 Synthèse des objets de la recherche et des méthodes utilisées

Les objectifs de ce travail sont de comprendre les mécanismes d'écriture et de lecture de l'espace public ; c'est-à-dire, d'une part la manière dont les architectes et urbanistes conçoivent et réalisent un aménagement, d'autre part les modalités de perception et d'appropriation pour les usagers. Pour cela, il est important de distinguer les dimensions de l'espace public, les objets d'intervention des différents acteurs et les objets d'analyse. A partir de cette distinction, il est possible de déterminer les méthodes adéquates pour le recueil de données. Le tableau suivant synthétise la démarche et la réflexion réalisée.

	<b>Analyse de l'espace (AE)</b>	<b>Objets d'intervention (OI)</b>	<b>Objets d'analyse</b>	<b>Méthodes</b>
<b>ÉCRITURE</b> <i>de l'espace public</i>	AE fonctionnel	OI des autorités et du concepteur	Intentions des autorités et concepteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Entretiens</li> <li>· Analyse de plans</li> </ul>
	AE visible	OI du concepteur	Analyse spatiale des composantes visibles et évaluation qualitative	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Observations</li> <li>· Entretiens</li> <li>· Différentiateur sémantique</li> </ul>
<b>LECTURE</b> <i>de l'espace public</i>	AE vécu	OI de l'utilisateur	Pratiques sociales, représentations et évaluation qualitative	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Observations</li> <li>· Entretiens</li> <li>· Cartes mentales</li> <li>· Différentiateur sémantique</li> </ul>

**Figure 20** : Synthèse des objets de la recherche et des méthodes utilisées, Source : Florence Rey



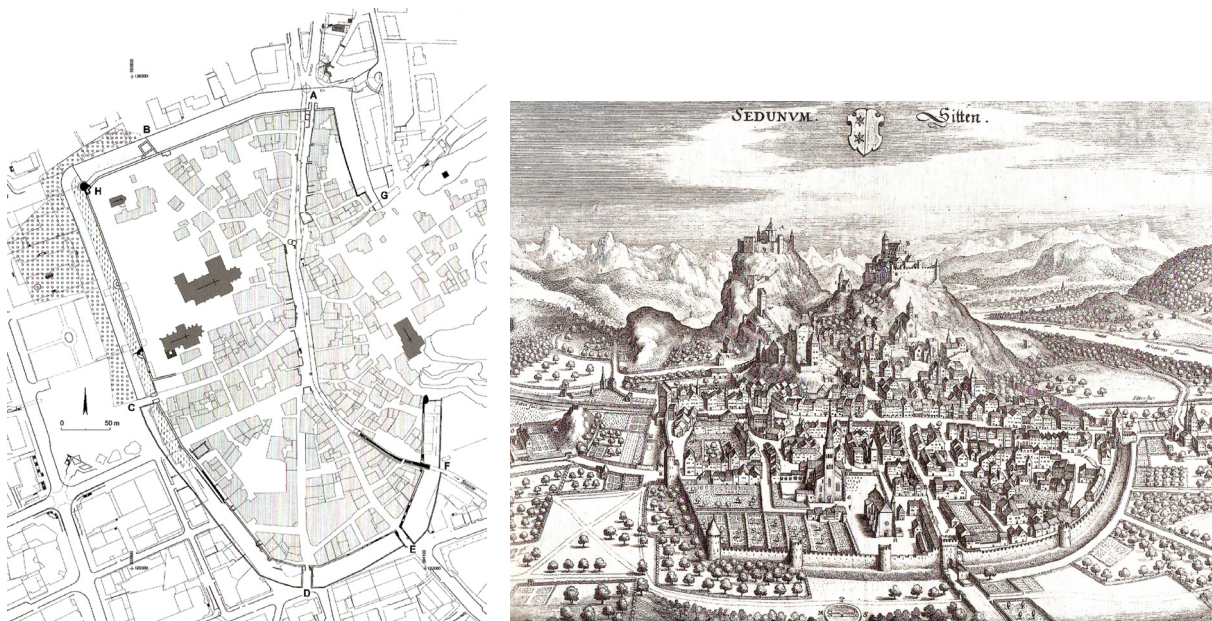


## 4. Analyse

### 4.1 Bref historique du développement urbain de Sion

L'histoire de la ville de Sion est longue. Il y a près de 7000 ans, Sion accueille déjà ses premiers habitants, originaires de la tribu gauloise des Sédunes. Mais c'est à partir du Moyen-Âge que la ville connaît un certain essor. Elle devient le siège épiscopal (6<sup>e</sup> siècle) et une ville-étape pour le passage de transit du Simplon (14<sup>e</sup> siècle) (Tschopp, s.d : 7-9).

L'époque médiévale a profondément marqué la ville et notamment la forme du tissu urbain. Selon Dupuis et Lugon (1988 : 15), les premières fortifications de la ville datent du 6<sup>e</sup> siècle. Sous la pression de l'extension urbaine, l'emplacement des enceintes a été modifié à plusieurs reprises et ce jusqu'au début du 15<sup>e</sup> siècle. Quatre successions d'enceintes ont été identifiées (Antonini, 2009 : 13). Les figures suivantes illustrent le tracé de la dernière fortification médiévale qui passe notamment au centre de l'actuelle rue des Remparts.



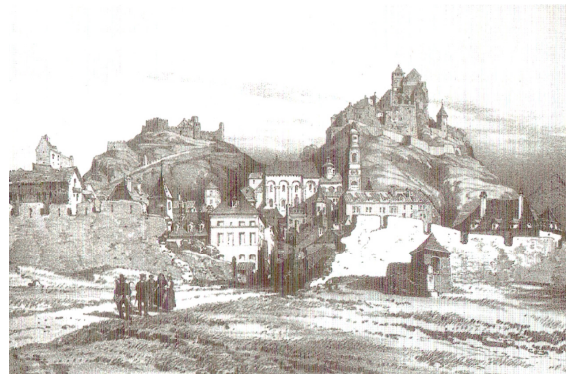
**Figure 21** : A gauche : plan actuel de Sion avec le tracé du mur d'enceinte médiéval, Source : TERASàrl./Sion 2009 (reproduit avec son autorisation); à droite : Sion peu avant le milieu du 17<sup>e</sup> siècle, Source : Musée d'histoire du Valais (reproduit avec son autorisation)

Selon Dupuis et Lugon (1988 : 26), le tissu urbain à l'intérieur des enceintes n'a subi que très peu de transformation ; encore aujourd'hui, le maillage médiéval est visible avec ses rues sinueuses et étroites. Seule la rue du Grand-Pont et la rue de Lausanne présentent une

morphologie plus large ; la première a été créée durant le 17<sup>e</sup> siècle suite à des modifications du tissu urbain et la deuxième a été ouverte lors de la démolition des remparts.

A partir de 1780, la ville subit d'importantes transformations. Selon Papilloud (1988 : 35-40), elle doit faire face à des problèmes sociaux, des pillages, des épidémies, des inondations et un grave incendie. Mais dans le même temps, des évolutions sociales et économiques atténuent les ravages qu'elle a connus ; la population augmente et les activités commerciales et d'échange s'intensifient. Sion devient le marché hebdomadaire des paysans de la région.

Antonini (2009 : 14-15) explique qu'après l'incendie déclaré en 1788, les autorités projettent d'importantes transformations pour la ville : extension urbaine, élargissement des rues pour une meilleure salubrité, ouverture de la rue de Lausanne au transit pour y déplacer le transit de la rue de Conthey (voir figure 22). Ainsi, c'est en 1830, avec la démolition des remparts que la ville change d'image et s'ouvre vers l'extérieur.



**Figure 22** : Destruction de la porte de Conthey, Source : Archives de l'Etat du Valais (reproduit avec leur autorisation)

Pour Francillon (1988 : 178), les premiers signes de modernité apparaissent donc au cours du 19<sup>e</sup> siècle. Après l'ouverture de la ville et l'arrivée du train vers 1860, la ville s'étend vers le Sud avec la création de la place du Midi et d'un boulevard qui rejoint l'avenue de la Gare. La création de ce dernier reflète les nouvelles pensées de l'époque en matière d'urbanisme.

*« Ce nom, très moderne, exprime à la fois le fait que la rue est large, séparée en son milieu et bordée de trottoirs ornés d'arbres. La ville change d'aspect : de ruelles tortueuses et étroites, elle passe à des avenues géométriques. Le rationalisme et l'utilitarisme de la technologie naissante modifient la structure urbaine. Le système cartésien qui veut des idées claires et nettes l'emporte dans le choix des édiles qui rêvent alors d'une cité aux tracés rectilignes par opposition à l'irrégularité de la ville médiévale. »*

(Francillon, 1988 :179)

Pour Tschopp (1988a : 238), la manière de concevoir le futur de la ville se modifie au début du 20<sup>e</sup> siècle; une prise de conscience politique émerge, soulignant la nécessité d'une planification et d'une structuration de la ville, marquée par la réalisation de plans d'extension.

Et depuis, l'extension urbaine repousse toujours plus les limites de la ville (Tschopp, 1988b : 272).

Enfin, la ville de Sion est selon Maurer, son président actuel, un « *véritable témoin de tous les âges* » et « *chaque époque a laissé une trace de ses richesses au pied des collines de Valère et de Tourbillon* » (s.d : 1). Aujourd'hui, il s'agit donc de valoriser le fort héritage historique tout en composant avec la modernité de la ville. Pour cela, Sion a lancé un processus d'amélioration et de réaménagement des espaces publics afin de redynamiser son centre-ville et de permettre une reconquête de la voirie par tous les usagers. Aujourd'hui, la quasi totalité des espaces publics est repensée. En effet, la rue du Rhône, la place du Midi, la place des Tanneries, la rue des Remparts, la rue du Grand-Pont, la rue de Lausanne ont été réaménagées et c'est au tour de la place de la Planta de faire bientôt peau neuve.

## 4.2 Rue des Remparts

### 4.2.1 Histoire de la rue des Remparts

Le réaménagement de la rue des Remparts et de ses sous-sols a été l'occasion de réaliser des fouilles archéologiques et de reconstruire l'histoire de la rue et de la ville. Selon Antonini, (2009 : 7-13), les premières traces d'activités à l'emplacement actuel de la rue des Remparts datent de la période néolithique (entre 4500 et 3700 avant J.-C.). A cette époque, le site est occupé par une nécropole, une zone d'habitat et une zone de rituels. Durant la période celtique (entre 250 et 50 avant J.-C.), les habitants utilisent également le site comme nécropole. Ce n'est qu'entre le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> siècle après J.-C. que la fonction du site s'apparente à celle d'aujourd'hui ; le lieu est transformé en voie carrossable.

En 1860, les enceintes de la rue des Remparts sont démolies. Cette date marque, selon Antonini (2009 : 27), l'origine de la rue. La rue est alors délimitée à l'Est par l'alignement de bâtiments qui bordaient jadis les enceintes de la ville. Les affectations des bâtiments de la rue (granges-écuries, ateliers, pressoirs et caves) lui confèrent tout d'abord un caractère très agricole. Vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le caractère rural d'antan se transforme en une ambiance plus urbaine, à travers la construction d'hôtels et de maisons particulières. La ville se modernise encore au début du 20<sup>e</sup> siècle avec l'apparition de canalisations sous-terraines (Antonini, 2009 : 33).



**Figure 23 :** Rue des Remparts vers 1920, Source : Archives de la Ville de Sion (reproduit avec leur autorisation)

## **4.2.2 Réaménagement de la rue des Remparts**

Ce chapitre porte sur les intentions des autorités et des concepteurs pour le réaménagement de la rue et sur sa réalisation ; le but étant de découvrir quelle est la forme donnée à l'espace pour répondre à la fonction qui lui a été attribuée par les initiateurs du projet. Pour cela, nous allons aborder dans un premier temps la question de la genèse du projet et de la planification des réaménagements, puis dans un deuxième temps celle de la réalisation du réaménagement.<sup>1</sup>

### **4.2.2.1 Genèse du projet et planification du réaménagement**

Le souhait de changer l'image de la rue des Remparts ne date pas d'hier. En effet, depuis les années 1960, la Ville de Sion réfléchit à la manière d'aménager l'espace vide entre les bâtiments de la Police municipale et de la Ville de Sion. Toutefois, la volonté de dynamiser et d'améliorer l'attractivité de la rue, qui est à l'origine du projet de réaménagement, n'émane pas des autorités communales mais de l'initiative de certains riverains et commerçants de la rue. Ces derniers veulent redonner un nouveau visage et de nouvelles fonctions à la rue. C'est la création d'un lieu de rencontre et de vie que souhaitent les habitants. Le projet de réaménagement, qui a débuté en 2004, découle donc directement du succès de la place du Midi et se veut être un prolongement de la zone de rencontre mais dans un cadre différent.

L'impulsion donnée par le mouvement citoyen trouve du soutien auprès des autorités communales et notamment auprès du président en fonction à cette période, François Mudry. Les autorités communales partagent l'enthousiasme des commerçants pour le projet de la rue et font une demande d'avant-projet auprès de divers concepteurs et notamment auprès du bureau dv architectes & associés qui remporte le premier prix et reçoit le mandat.

Les fonctions retenues par le concepteur pour le réaménagement de la rue des Remparts ainsi que les usages attendus sont résumés dans le tableau qui suit.

---

<sup>1</sup> Les informations contenues dans ce chapitre se basent sur :

- mes observations personnelles (avril-mai 2011)
- un entretien avec M. Damien Gross, responsable urbanisme au Service de l'Edilité de Sion (15.04.2011)
- un entretien avec M. Philippe Venetz, architecte du bureau dv architectes & associés (27.04.2011)
- la revue CommunicaSion (printemps 2006)
- les Directives d'aménagement et d'exploitation des terrasses de l'Espace des Remparts (01.03.2007)

---

## Fonctions identifiées pour la rue et usages possibles

---

### *Lieu de passage*



- Passage des automobiles, des vélos et des piétons

### *Espace de rencontre*



- Rencontrer des amis
- Boire des verres
- Se restaurer

### *Espace de récréation*



- Jeu
  - Détente
- 

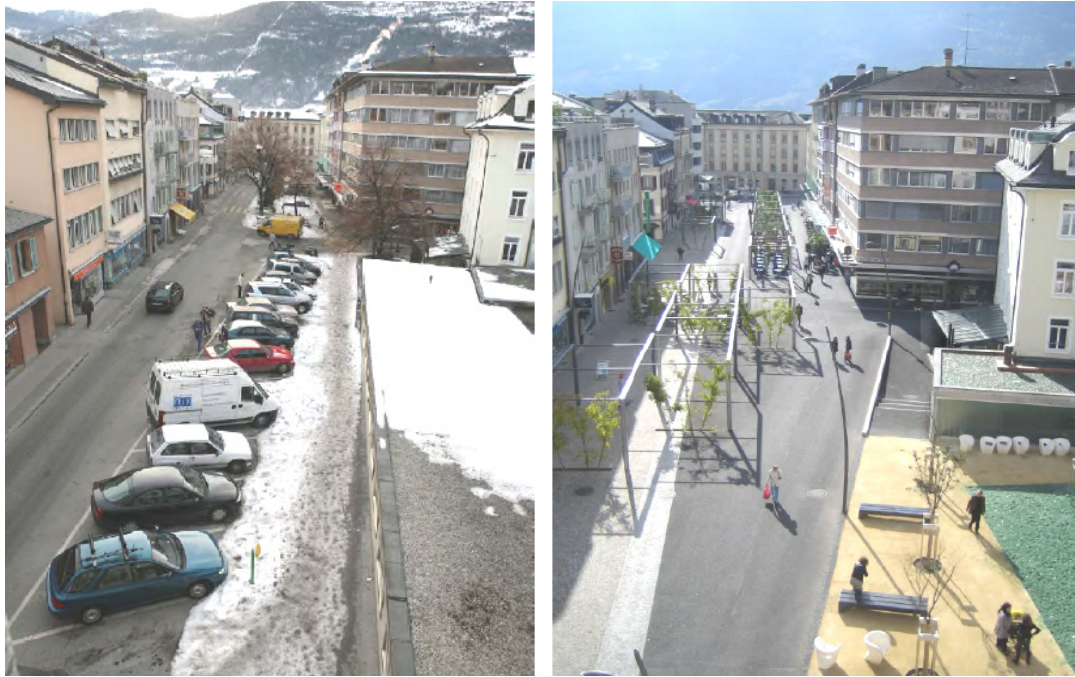
**Figure 24 :** Fonctions identifiées pour le réaménagement de la rue des Remparts et usages possibles,  
Source : Florence Rey

Planification des aménagements



#### 4.2.2.2 Réalisation

La réalisation du réaménagement de la rue des Remparts a vu le jour en 2007. Les photos suivantes montrent à quoi ressemblait la rue avant son réaménagement et ce qu'elle est devenue après sa transformation.



*Figure 26 : Rue des Remparts avant et après son réaménagement, Source : Ville de Sion (reproduit avec son autorisation)*

#### Principes généraux d'aménagement

Le réaménagement, basé sur deux principes généraux, transforme fortement la rue des Remparts.

Le premier principe est la modification de la morphologie de la rue. En effet, la suppression des dépôts de police et du parc à ambulances ouvre un large espace entre la rue des Remparts et la rue de la Dent Blanche. Cet espace est réaménagé à la manière d'une place avec des arbres, une fontaine et du mobilier urbain.

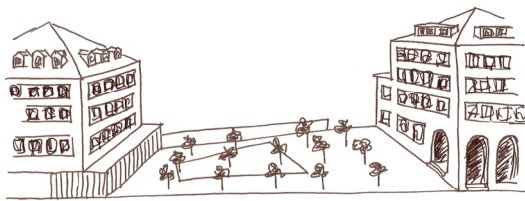
Un deuxième principe du réaménagement est celui du changement de vocation de la rue, réservée autrefois principalement à la circulation motorisée. Celle-ci se veut aujourd'hui un espace de partage convivial entre les différents usagers de la ville. La zone de rencontre de la place du Midi s'est donc étendue au périmètre des Remparts.



### Forme et composition

La rue des Remparts est une rue particulièrement large pour la ville de Sion ; une vingtaine de mètres séparent les bâtiments Ouest des bâtiments Est. Ce vide important est le résultat de la démolition des remparts, autour desquels, l'espace n'était autrefois pas construit. Ce constat incite le concepteur à « meubler » l'espace rue et à casser sa linéarité à travers l'installation de tonnelles sur presque toute la longueur de la rue.

La nouvelle place doit répondre au défi d'attirer les usagers. L'espace a ainsi été pensé pour drainer les usagers se rendant du Nord (place de la Planta) au Sud (place du Midi) et inversement. Pour favoriser le passage des usagers, la diagonale entre la rue des Remparts



**Figure 27 :** Esquisse de la place qui lie les deux bâtiments, Source : Florence Rey

et la rue de la Dent-Blanche a été ouverte et l'espace a été mis à niveau. Par ailleurs, la place révèle également une forte volonté de lier les deux bâtiments de la rue de Lausanne 23 et de la rue des Remparts 6. Selon le concepteur, les trois objets sont à comprendre comme un « monolithe ».

### Circulation et places de stationnement

Dans la rue, le passage des automobiles est maintenu (voie à sens unique) mais sous le régime de la zone de rencontre. Ainsi, la vitesse de circulation est limitée à 20 km/h et les piétons sont prioritaires sur l'ensemble du périmètre. Pour libérer de l'espace et encourager la pratique de la mobilité douce au centre-ville, les places de stationnement ont été supprimées. Le réaménagement de la rue est conçu pour favoriser le respect de la limitation de vitesse et le partage de l'espace entre tous les types d'usager. D'abord, la mise à niveau du sol ainsi que l'absence de signalisation brouillent les repères des automobilistes et renforcent le caractère piétonnier de la rue. De plus, le positionnement de pergolas (en vert sur la figure 28) crée des sous-espaces et dessine un parcours utilisé pour la circulation des automobiles.



**Figure 28 :** Espace prévu pour la circulation des automobiles, Source : Florence Rey ; Fond de carte : dv-architectes et associés

Ce dernier est sinueux et n'offre qu'une faible visibilité aux automobilistes. Ceci favorise une vitesse réduite et une attention plus soutenue envers les autres usagers de la rue.

### Mobilier urbain

Le mobilier urbain de la rue et de la place des Remparts est varié, ce qui permet de créer différentes ambiances. La rue est habillée par de nombreuses pergolas qui créent des espaces intimes et partiellement abrités par des plantes grimpantes. Le mobilier des terrasses (tables, chaises, parasols) est choisi librement par les gérants des commerces. Toutefois, le Service de l'Edilité de la ville de Sion souhaite une certaine unité dans leurs aménagements et prescrit ainsi des recommandations.

Le mobilier disposé sur la place, fontaine ludique, jeu pour enfants, bancs, chaises mobiles lui confère un caractère « multi-public ». Aussi, ce sont autant les enfants que les personnes adultes ou âgées qui sont appelées à vivre cet espace. Par ailleurs, le mobilier urbain favorise une appropriation qui répond aux souhaits des usagers et ce grâce à la possibilité qui leur est offerte de déplacer ou d'utiliser le mobilier à leur guise.

### Revêtement et matériaux

A travers son revêtement (traitement différencié des matériaux), la rue semble être un témoin de l'histoire de la ville tout en conjuguant le passé et le présent. Le marquage de l'emplacement des anciens remparts qui passaient jadis au centre de la rue par une bande de pavés blancs permet un rappel des origines médiévales de la ville. Pour conférer à la rue une ambiance ancienne, le revêtement pavé (pavés porphyre) est réservé à la partie intra-muros à l'Est de la rue. La partie Ouest, située autrefois dans les quartiers extra-muros, est quant à elle recouverte de bitume, affichant ainsi un caractère plus contemporain. Le traitement du revêtement reprend la logique de la place du Midi et de la place des Tanneries, lieux également empreints des traces des remparts d'autrefois.



**Figure 29 :** Marquage des anciens remparts, Source : Florence Rey, 06.05.2011



**Figure 30** : Poussier de gravier du Jura (à gauche) et gravier de verre (à droite),  
Source : Florence Rey, 06.05.2011

La place des Remparts, attenante à la rue, teinte le lieu de modernité avec un choix de matériaux innovant pour la ville. En effet, l'architecte a opté pour des matériaux qui mettent en scène un espace artificiel et qui n'ont pas leur raison d'être au centre d'une ville. La place est recouverte de poussier de gravier du Jura qui s'apparente à de la terre battue et la fontaine de

gravier de verre coloré. L'architecte explique vouloir provoquer et interpeller les gens à travers l'artificialité de la place et des matériaux qui « *tombent de la lune* ».

### Végétation

Etant située sur les remparts d'autrefois et ne présentant plus d'intérêt, la végétation existante a été supprimée. Elle a été remplacée par une arborisation urbaine et artificielle qui sert plusieurs buts. D'une part, pour atténuer l'impression de vide laissée par la largeur importante de la rue, de nombreuses pergolas animent l'espace. D'autre part, la végétation abrite les terrasses, rafraîchit l'espace en été et crée des espaces d'intimité.



**Figure 31** : Pergolas avec plantes grimpantes sur la rue, Source :  
Florence Rey, 06.05.2011



**Figure 32** : Cerisiers japonais en fleur,  
Source : Florence Rey, 27.03.2011

Sur toute la surface de la place, et notamment à l'intérieur de la fontaine, ce sont une vingtaine de cerisiers du Japon qui ont été plantés. Ces arbres, par leur floraison rose, renforcent le caractère artificiel de la place.

La végétation choisie révèle une volonté de varier les couleurs, les senteurs et les ambiances selon les saisons. Ainsi, les périodes de floraison et les parfums des fleurs ont motivé le choix des essences. Durant le mois de mars, ce sont les cerisiers du Japon qui fleurissent, puis la glycine en avril-mai, les akébias en mai-juin et finalement, à la mi-juillet, c'est au tour des trompettes de Jéricho de colorer la rue.

La Ville de Sion est responsable des aménagements

végétaux sur la rue des Remparts. Aussi, il n'y a pas d'autres plantations que celles prévues par la ville qui sont autorisées dans la rue.

### Eclairage

En plus de l'éclairage public habituel nécessaire pour répondre aux normes de sécurité pour les automobiles, les armatures des tonnelles sont parées d'un éclairage ludique composé de LED colorés. Ces luminaires visent à indiquer aux usagers les mâts des pergolas mais également à jouer sur les ambiances de la rue. Les atmosphères peuvent être changées en modifiant les couleurs et les programmes d'éclairage.



*Figure 33 : Eclairage de la rue des Remparts, Source : Florence Rey, 20.05.2011*

### Bâtiments et affectations

Le projet de réaménagement de la rue ne comporte pas de transformation au niveau des bâtiments de la rue. Toutefois, il existe une relation entre le caractère de l'espace public et le type d'affectation des bâtiments. La principale affectation des bâtiments bordant la rue des Remparts est la restauration. Le fonctionnement de l'espace, sa forme et son ambiance sont dépendantes des affectations. Par ailleurs, ces dernières s'adaptent elles aussi au caractère de l'espace. Par exemple, le caractère « multi-public » et ludique de la place des Remparts a favorisé l'ouverture d'un bar à glace juste en face.

#### **4.2.2.3 Synthèse**

Afin que la rue occupe de nouvelles fonctions d' « espace de rencontre » et d' « espace de récréation », tout en maintenant sa fonction initiale qui est celle d'un « lieu de passage », le concepteur a utilisé différents dispositifs d'écriture.

- › Nouvelle morphologie de la rue pour l'instauration d'un autre rapport entre les vides et les pleins ;
- › Composition sinueuse et faible visibilité pour une organisation de la cohabitation entre usagers ;
- › Jeu d'ouverture et de fermeture pour la création d'une place « multi-public » et de poches plus intimes ;
- › Mobilier urbain et revêtement attrayants qui s'adaptent à une diversité d'usages et d'usagers ;
- › Travail d'ambiance pour concevoir un lieu empreint d'artificialité.

Tout d'abord, la transformation de la morphologie de la rue avec la création de la place recompose l'espace et notamment le rapport entre les vides et les pleins ; la rue, qui est un espace vide à l'origine, a été habillée par les diverses pergolas ; la place, qui est le nouvel espace vide créé, a remplacé l'espace construit des anciens dépôts de police et parc à ambulance. Ce changement de composition suscite une nouvelle lecture de l'espace par les usagers.

Ensuite, la volonté de faire coexister les fonctions de « rencontre », de « récréation » et de « passage » dans un même espace nécessite d'organiser la cohabitation des divers usagers, automobilistes, cyclistes et piétons. Pour cela, et dans le but de faire respecter la limite de circulation à 20 km/h, le concepteur a opté pour un parcours sinueux à faible visibilité à travers les tonnelles disposées sur la rue.

De plus, pour faire de la rue des Remparts un lieu de rencontre et de récréation, l'architecte propose deux approches spatiales différentes. La place se veut « multi-public ». Aussi, l'ouverture sur la place est quasi totale et ses accès se font de tous côtés. La rue, elle, est composée de nombreuses poches plus intimes constituées par les terrasses et abritées par les tonnelles.

Par ailleurs, le choix du mobilier urbain et du revêtement répond aux fonctions prévues initialement, à savoir la rencontre et la récréation. Les nombreuses terrasses ombragées par les pergolas ainsi que les sièges et les bancs disposés sur la place offrent aux usagers maintes possibilités de rencontre et de détente. La création d'une fontaine ludique et le choix des matériaux contribuent également à faire de la place un espace de jeu.

Finalement, la dernière stratégie du concepteur pour attirer les usagers dans la rue des Remparts est la création d'une ambiance insolite. Les choix du mobilier, des revêtements, des matériaux, de la végétation et de l'éclairage visent tous le même but : artificialiser le lieu.

### 4.2.3 Appropriation de la rue des Remparts par les usagers

Ce chapitre rend compte des pratiques sociales réalisées dans l'espace réaménagé ainsi que des composantes de ce dernier qui font l'objet d'une lecture par les usagers et qui orientent leur comportement.

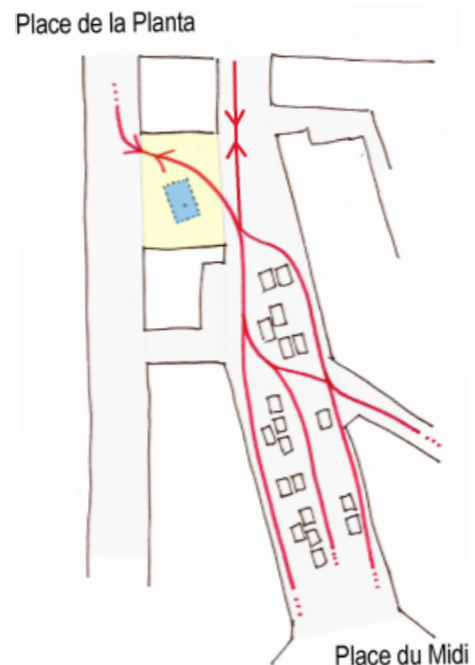
Il est utile d'abord d'identifier les usages pratiqués, le profil des usagers, les changements d'usages et d'usagers par rapport à l'espace d'autrefois ainsi que la fréquence et la durée des usages dans la rue. Dans le but d'approfondir l'analyse entre forme et usage, il est intéressant ensuite de découvrir comment les usagers se représentent l'espace réaménagé. Ceci permet de déterminer les éléments de l'espace qui suscitent un intérêt pour les pratiques des usagers et le sens que ces derniers leur donnent.

#### 4.2.3.1 Types d'usages et de pratiques sociales

##### Usages réalisés et observés dans l'espace réaménagé

Les usages pratiqués ou observés après le réaménagement de la rue et de la place des Remparts sont multiples.

Le « passage », qui est la fonction première de la rue, est évidemment un des usages les plus fréquemment réalisés. La rue est située dans un emplacement charnière pour les déplacements des individus entre le Nord-Ouest de la ville et le centre-ville. Les commerces de la rue et des rues adjacentes renforcent son attractivité pour le passage. Une usagère explique « *même si tu ne viens pas spécifiquement dans cette rue, tu passes assez facilement* »<sup>2</sup>. De nombreux usagers empruntent la place des Remparts pour se rendre au centre-ville ; l'ouverture de la diagonale entre la rue des Remparts et la rue de la Dent-Blanche crée un raccourci que les usagers apprécient (voir figure 34). Tout l'espace libre de la rue est investi par les piétons et cyclistes pour leurs déplacements alors



**Figure 34** : Esquisse des déplacements des piétons dans la rue et sur la place, Source : Florence Rey

<sup>2</sup> Usagère, 26 ans

que les automobilistes sont contraints de suivre le parcours dessiné par l'espace libre entre les pergolas. La cohabitation entre les différents usagers se passe en règle générale sans conflits mais nécessite toutefois l'attention des automobilistes.

Le passage des piétons ne s'effectue pas de manière continue mais plutôt par affluence et ce selon le rythme de la journée ; la pause de midi, la sortie des écoles et la sortie du travail marquent les heures de fort passage.

Un deuxième usage très répandu est celui de la « rencontre ». La rue et la place des Remparts sont un espace de sociabilisation grâce au passage des usagers, aux opportunités de consommation et aux nombreuses possibilités offertes de s'asseoir. Ainsi, le réaménagement appelle les gens à se retrouver, à discuter et à partager un moment.

La rue des Remparts, notamment à travers l'aménagement de ses nombreuses terrasses, est devenue un réel espace de consommation. L'ensemble de la rue est bordée par des commerces. Ce sont principalement les restaurants, les bistrotts, la sandwicherie et le bar à glace que mentionnent les usagers pour expliquer leur venue dans la rue, et non pas les opportunités de shopping. L'attractivité de la rue est renforcée par son atmosphère et son ambiance. Les usagers apprécient particulièrement les terrasses sous les pergolas comme l'indique cette usagère, « *l'espace sous les glycines, en plus c'est ombragé, en été c'est très sympathique, ici on a le soleil couchant au printemps, le soleil de l'ouest qui donne sur l'hôtel du Soleil, donc c'est un endroit très agréable et un peu plus calme que la place du Midi* »<sup>3</sup>.

Les sièges mobiles disposés sur la place accueillent de nombreux usagers, tant durant la pause de midi que l'après-midi ou encore en début de soirée. La possibilité de les déplacer permet aux usagers de se regrouper, de s'isoler, de s'asseoir à l'ombre ou au soleil, à leur guise. Beaucoup s'y rendent pour manger leur pic-nic ou une glace (voir figure 35). L'arrivée du bar à glace dans la rue a incité les gens à s'approprier la place. A ce propos, une usagère explique : « *c'est la glace qui donne envie de s'arrêter au parc à côté pour manger tranquille* »<sup>4</sup>. Une vraie interaction entre le bar à glace et la place en résulte ; des déplacements transversaux à la rue sont créés.

---

<sup>3</sup> Usagère, 58 ans

<sup>4</sup> Usagère, 26 ans



**Figure 35** : Appropriation de l'espace par les usagers pour la consommation : pic-nic et glaces, Source : Florence Rey, 06.05.2011 et 20.05.2011

Le réaménagement de la rue et de la place des Remparts favorise également les « activités récréatives » et principalement le jeu et la détente.

Les opportunités de récréation de la place pour les enfants sont reconnues par tous, qu'ils soient parents ou non. La combinaison gravier et eau enchante les jeunes enfants. Les parents ou grands-parents qui les accompagnent se détendent sur les sièges tout en surveillant leurs enfants, l'aménagement de la place leur permettant d'avoir en tout temps un œil sur ces derniers.



**Figure 36** : Moment de récréation pour les enfants un mercredi après-midi vers 15h, Source : Florence Rey, 11.05.2011

De plus, la place est attractive pour les gens qui souhaitent sortir de chez eux, se poser à l'air frais, regarder

l'animation de la rue ou lire un livre. Une usagère explique que le cadre est tout à fait propice à la détente : « *c'est très confortable, on est au milieu de la ville, mais on est à la fois dans un petit îlot, comme ça, tranquille* »<sup>5</sup>. Cette idée est partagée par une autre usagère : « *t'es au milieu de la ville, en même temps t'as de l'air frais, en même temps y a du monde qui passe, pis t'es tranquille avec ton livre* »<sup>6</sup>. Une personne âgée reconnaît également venir dans la rue des Remparts pour la même raison. Elle dit : « *j'aime bien regarder les gens circuler* »<sup>7</sup>. Aussi, les qualités de l'espace et son atmosphère sont largement partagées chez les usagers pour la pratique de la détente.

<sup>5</sup> Usagère, 58 ans

<sup>6</sup> Usagère, 26 ans

<sup>7</sup> Usager, 80 ans



### Profil des usagers

De manière générale, c'est une population plutôt mixte qui s'approprie l'espace ; enfants, adolescents, adultes, parents et personnes âgées se côtoient. Toutefois, les usagers se positionnent différemment dans l'espace selon leur âge et selon les heures de la journée. La place et le haut de la rue ont un caractère très familial durant toute la journée ; ce sont les adolescents et les jeunes adultes qui y viennent durant la pause de midi et les parents, enfants et personnes âgées durant l'après-midi. La population du bas de la rue est moins mixte ; elle est davantage composée d'adultes. Il ne faut cependant pas comprendre que la rue revête deux caractères opposés et exclusifs, une unité demeure dans la rue.

### Changements d'usages et d'usagers suite au réaménagement

Le discours des usagers est quasi unanime sur l'influence du réaménagement sur les pratiques à l'intérieur de l'espace. La rue d'hier servait uniquement aux déplacements des usagers alors que celle d'aujourd'hui permet une appropriation variée par des catégories d'usagers les plus diverses. L'espace réaménagé interpelle donc les usagers pour leur pratique de la consommation, de la rencontre, de la récréation et de la détente.

Le réaménagement de la rue modifie les usages mais également le profil de ses usagers. De manière générale, une augmentation des usagers a été constatée et ce sont principalement les familles et les enfants qui y contribuent. Aussi, le profil des usagers de la rue des Remparts est celui d'une population « multi-public » avec tout de même une tendance plutôt jeune.

### Fréquence et durée

La fréquence de la venue des usagers dans la rue dépend du lieu d'habitation. Les personnes interviewées habitant à moins de 10 minutes de Sion en voiture se rendent dans la rue une à deux fois par semaine alors que les autres une à deux fois par mois. Cependant, certains usagers de la deuxième catégorie mentionnent qu'ils passent nécessairement dans la rue des Remparts s'ils sont au centre-ville de Sion. Ceci permet de juger de l'attractivité de la rue, que ce soit pour le passage ou pour d'autres usages.

Les usagers expliquent que le temps passé dans la rue des Remparts est évidemment variable selon le type d'usage pratiqué mais celui-ci peut s'élever à plus d'une heure. Aussi, la rue est attractive pour des activités plus ou moins longues.

#### 4.2.3.2 Représentations des usagers

Pour découvrir la manière dont les usagers se représentent et lisent l'espace réaménagé, deux méthodes ont été utilisées : l'entretien semi-directif et les cartes mentales. Le premier outil fait émerger, dans le discours de l'utilisateur, les éléments de l'espace qui l'interpellent, qui provoquent une réaction ou une émotion et qui finalement influencent son comportement. Puis, en complément, l'analyse des cartes mentales permet de comprendre la manière dont l'utilisateur organise ces différents éléments en une structure cohérente.

Le décodage des représentations nécessite un travail de la part de l'utilisateur. Celui-ci doit interroger ses modes de perception et de cognition. Pour faire émerger ses représentations, il lui est donc demandé de décrire la rue, d'identifier les éléments de la rue qui l'influencent et qui sont appréciés pour ses pratiques, de relever les éléments qui confèrent une particularité à la rue et de dessiner la rue.

#### Données recueillies à travers les entretiens

La description de la rue par les usagers permet d'identifier les différentes composantes constitutives de la rue :

- › L'esthétique de la rue est la composante la plus fréquemment mentionnée ; le style du réaménagement, les couleurs de la rue, le décor et les matériaux sont des éléments qui interpellent les usagers. « *Moderne* »<sup>8</sup>, « *vert* »<sup>9</sup>, « *féérique* »<sup>10</sup>, « *parc avec des arbres très colorés au printemps avec quelque chose de très particulier, c'est un petit square avec du gravier en forme de verre* »<sup>11</sup> sont les termes utilisés par certains usagers pour décrire la rue après son réaménagement.
- › Pour évoquer la rue, les usagers parlent également des éléments qui y sont contenus et notamment du mobilier urbain et des opportunités de consommation.
- › La dimension spatiale est aussi mentionnée par les usagers dans leur description de la rue : sa forme, l'ouverture de la place ainsi que la possibilité d'emprunter la diagonale comme raccourci entre la rue des Remparts et la rue de la Dent-Blanche.
- › L'ambiance calme et conviviale ainsi que les usages pratiqués dans la rue font aussi partie de ses composantes.

---

<sup>8</sup> Usagère, 26 ans

<sup>9</sup> Usagère, 26 ans

<sup>10</sup> Usagère, 58 ans

<sup>11</sup> Usager, 59 ans

Ensuite, il est intéressant de relever les éléments de la rue qui orientent les pratiques des usagers.

L'usager est tout d'abord attentif à l'ambiance du lieu pour ses usages ; le calme, l'aération et le cachet de la rue sont significatifs pour lui. Un usager lisant un livre explique que l'ambiance des Remparts est plus sujette à certaines activités que d'autres rues de la ville et à ce propos il dit : « *je me serais peut-être pas mis à la place du Midi pour bouquiner* »<sup>12</sup>.

Une deuxième composante qui influence l'usage est la matérialité du lieu ; le mobilier urbain et la présence de l'eau sont clairement des facteurs d'attractivité. Les nombreuses opportunités de s'asseoir sont un atout indéniable pour les usagers qui savent qu'il « *y a toujours de la place... il y a pas besoin de chercher un banc ou chercher quelque chose pour t'asseoir* »<sup>13</sup> et les sièges mobiles offrent une plus grande liberté dans l'appropriation de l'espace. Par ailleurs, une usagère, qui vient sur les Remparts uniquement pour que sa fille puisse s'amuser avec d'autres enfants, insiste sur l'attractivité de la fontaine ludique : « *l'eau pour les enfants, c'est le top* »<sup>14</sup>.

Finalement, l'instauration de la zone de rencontre, la diminution du trafic motorisé et la priorité donnée aux piétons dans l'espace rue ont également une influence certaine sur les pratiques des individus. Ces derniers affirment qu'ils s'approprient davantage l'espace jusqu'à en prendre « *possession* »<sup>15</sup>.

Trois éléments de la rue sont particulièrement appréciés par les usagers pour leurs pratiques : la végétation, ses dimensions spatiales et son ambiance.

Selon les usagers, la végétation joue plusieurs rôles dans l'espace :

- › Elle confère une ambiance particulière à la rue ; les usagers relèvent qu'ils apprécient le fait que les terrasses soient ombragées par la végétation et l'intimité que cela procure ;
- › Elle contribue également à l'unité de la rue. Une usagère compare la manière d'ombrager la rue des Remparts par rapport à certaines autres rues et apprécie l'effet des pergolas : « *ça donne une unité à la rue car toutes les terrasses ont la même chose* »<sup>16</sup> et « *ça change des quinze parasols bleus, quinze parasols verts* »<sup>17</sup> qu'elle observe sur d'autres terrasses ;

---

<sup>12</sup> Usager, 48 ans

<sup>13</sup> Usagère, 26 ans

<sup>14</sup> Usagère, 30 ans

<sup>15</sup> Usager, 59 ans

<sup>16</sup> Usagère, 26 ans

<sup>17</sup> Usagère, 26 ans

- › Elle est aussi un élément structurant fort ; les pergolas définissent la rue en distinguant l'espace pour les terrasses de celui pour le passage des voitures et dans le même temps elle habille le large espace rue ;
- › Elle est finalement un moyen d'identification ; une usagère relève la particularité de la rue : « *cet arrangement de pergolas, c'est différent des autres rues* »<sup>18</sup>.

Les dimensions spatiales de la rue contribuent également à son appréciation par les usagers. Ces derniers relèvent ses qualités spatiales et notamment son ouverture pour une meilleure aération et respiration du tissu urbain. Par ailleurs sa position par rapport au centre-ville est également un atout. Pour une usagère, la rue « *est bien placée, près des commerces, près de tout* »<sup>19</sup>.

Finalement, l'ambiance conviviale, familiale et décontractée est aussi estimée par les usagers ; ce sont « *les gens décontractés, pas stressés* »<sup>20</sup>, et l'« *espace un peu vert, un peu calme à deux pas de l'espace qui grouille* »<sup>21</sup> qui participent à la qualité de la rue.

#### Données recueillies à travers les cartes mentales

Les cartes mentales dessinées par les usagers permettent d'approfondir les résultats issus des entretiens. Dans ce but, il est intéressant de les comparer, de relever leurs points communs et leurs dissemblances.

La consigne donnée aux usagers pour la réalisation des cartes mentales est la suivante : dessiner une esquisse de la rue, de son contenu et de ses accès sans regarder la rue. Par ailleurs, il leur a été expliqué que le but n'était pas de rendre une copie de la réalité mais de dessiner l'image de la rue qu'ils avaient en tête. Les usagers, n'ont toutefois pas respecté complètement les consignes. Etant positionnés dans la rue pour réaliser la carte mentale, la plupart d'entre eux ont levé les yeux sur leur environnement au moment du dessin. Rien n'a toutefois été fait pour les empêcher de s'imprégner de la rue car cela n'invalide pas les données recueillies par cette méthode. En effet, il est possible de l'expliquer en prenant appui sur le concept de l'« espace transitionnel » de Winnicott (1975), qui propose d'articuler la scène externe de la réalité physique et la scène interne de l'individu (représentations, affect, émotions, etc.) au moment de leur rencontre. Dans cette perspective, monde externe et interne dialoguent : ainsi, l'espace extérieur mobilise quelque chose de l'espace intérieur du sujet et ce dernier oriente la lecture du monde extérieur. Dans notre cas, la rue correspond à la scène externe et la représentation de l'utilisateur à la scène

---

<sup>18</sup> Usagère, 58 ans

<sup>19</sup> Usagère, 30 ans

<sup>20</sup> Usagère, 17 ans

<sup>21</sup> Usagère, 58 ans

interne. Sur la base de ce concept, il est possible d'expliquer que le regard porté sur la rue au moment où l'utilisateur la dessine mobilise les composantes de l'espace qui font sens pour lui et qui sont déjà ancrés dans son esprit. Son dessin revêt donc les significations que l'espace a pour lui. Ainsi, le fait de regarder la rue au moment du dessin ne fausse pas l'esquisse réalisée.

L'analyse des cartes mentales nécessite une description des caractéristiques de la rue mises en évidence dans le dessin des usagers (dimensions spatiales, contenu de la rue, bâti, circulation, fréquentation), puis une interprétation de chacune de ces dernières en lien avec les données recueillies durant les entretiens.

Tout d'abord, les esquisses permettent de rendre compte de la manière dont les usagers appréhendent les dimensions spatiales de la rue.

La perspective, avec laquelle les usagers dessinent la rue, est variable et l'orientation des cartes révèle des logiques différentes; certains dessinent en plan et se positionnent au-dessus de la rue (cartes 1, 4, 5 et 6) alors que d'autres préfèrent une perspective en trois dimensions (cartes 2 et 3). Par ailleurs, il est aussi possible de distinguer les usagers qui visualisent la rue dans son ensemble (cartes 1 et 5), de ceux qui en dessinent qu'un extrait (cartes 2, 3, 4, 6). À noter que la carte 2, sur laquelle uniquement la place a été dessinée, met en évidence une séparation entre l'espace « rue » et l'espace « place » dans la représentation de l'utilisateur. Ceci s'explique par le fait que cette dernière vient exclusivement sur la place et que ce sont ses caractéristiques qui déterminent ses usages.

Le rapport entre les pleins et les vides dessinés est aussi révélateur de la perception de l'espace par les usagers. Tout d'abord, les cartes 1, 3 et 5 montrent tout d'abord une délimitation claire entre les espaces bâtis et non-bâtis, les accès à la rue ainsi que l'ouverture et la perspective sur d'autres espaces. De plus, la sinuosité de l'espace vide résultant du positionnement des pergolas sur la rue est significatif pour certains usagers (cartes 1, 4 et 5). Par ailleurs, la position de la place, qui n'est pas dans l'axe de la rue, n'empêche pas les usagers de la percevoir comme faisant partie intégrante de cette dernière (cartes 1, 3, 4, 5, 6). Le dessin d'un utilisateur (carte 6) exprime cela à travers le positionnement faussé de la place à l'intérieur même de l'espace rue. En revanche, l'espace sur lequel débouche l'ouverture de la place n'est pas significatif pour les usagers. Seul une carte le représente (carte 3).

- › *Le choix de l'angle de vue et du périmètre pour le dessin permet de supposer que les usagers attribuent d'autres fonctions à la rue que celle du passage. En effet, seules deux esquisses représentent la rue dans son ensemble, explicitent ses accès et ses*

*relations avec les autres rues de la ville, ces notions qui semblent centrales pour exprimer le passage.*

- › *Le rapport entre les pleins et les vides est clairement défini dans la représentation des usagers ; il permet d'une part de définir l'espace rue, composé de la rue et de la place des Remparts, et d'autre part il aide à le structurer.*

Ensuite, il est également possible d'identifier les éléments contenus dans la rue qui interpellent les usagers. Le mobilier urbain est une composante clé de la représentation de l'espace par les usagers. Ces derniers ont pratiquement tous dessiné l'ensemble des éléments disposés sur la place : les sièges, les arbres, la fontaine et son espace en gravier. Certains ont même détaillé davantage l'aménagement de la place en dessinant le dinosaure pour les enfants (cartes 1 et 2) et en distinguant les sièges mobiles des bancs (carte 1). Les pergolas qui abritent les terrasses de la rue font également partie de l'image que se sont construite les usagers. Ceux qui dessinent la rue dans son ensemble indiquent la manière dont l'architecte a disposé les tonnelles dans l'espace et soulignent l'effet de sinuosité qui en résulte (cartes 1 et 5). Ceux qui ne dessinent qu'un extrait de la rue indiquent tout de même la proportion de l'espace qu'elles occupent dans la rue. Presque tous les usagers, cependant, précisent que ces structures sont recouvertes de végétation (cartes 1, 3, 4 et 6).

- › *L'importance du mobilier urbain de la rue dans l'image mentale permet de conclure à une forte interaction entre ce dernier et les usagers. Les entretiens révèlent également qu'en plus de créer une ambiance urbaine, sa présence oriente les usagers dans leur pratique de la rue.*

De plus, l'image que l'utilisateur se fait de l'espace est aussi constituée par les bâtiments qui bordent la rue et ses affectations. La plupart des usagers sont capables de préciser les affectations des bâtiments et de les localiser dans la rue. Certains usagers regroupent les affectations sous des termes généraux comme « commerces » ou « restaurants » (cartes 4 et 5) alors que d'autres les distinguent les unes des autres en fonction de leur nom ou de ce qu'elles offrent (cartes 1 et 6).

- › *Le degré de précision avec lequel les personnes interrogées identifient et localisent les affectations des bâtiments de la rue sur leur carte permet de distinguer deux types d'interaction entre les usagers et les activités proposées dans les bâtiments ; ceux qui se rendent dans la rue explicitement pour profiter de ces offres et ceux pour qui elles sont secondaires. Les propos tenus lors de l'entretien des usagers rejoignent cette analyse.*

Par ailleurs, la manière de circuler à l'intérieur de l'espace est évoquée de deux manières différentes dans les cartes. Certains explicitent clairement le fonctionnement de la circulation à travers le dessin des automobiles, l'annotation de la limitation de vitesse, l'esquisse du parcours des voitures (cartes 1 et 3). Pour les autres, c'est le rapport entre les vides et les pleins qui suggère l'organisation des flux de mobilité ou alors la circulation n'apparaît pas sur le dessin car elle est perçue comme très peu dérangeante et très modérée (cartes 4, 5 et 6).

- › *A travers leur manière d'explicitier ou non l'organisation de la circulation, les personnes interrogées montrent quelle est leur perception de la cohabitation des différents types d'usagers (voitures, vélos, piétons). Certains dessinent un espace dans lequel les flux sont ordonnés et réglementés ; d'autres témoignent d'une cohabitation plus naturelle.*

Finalement, la présence d'usagers dans l'espace n'est peut-être pas un élément constitutif de leur représentation de la rue, seule une personne l'ayant évoqué dans son dessin en mettant en scène les usagers dans la rue (carte 3).

- › *La fréquentation de la rue n'est pas une composante centrale de la représentation des usagers.*

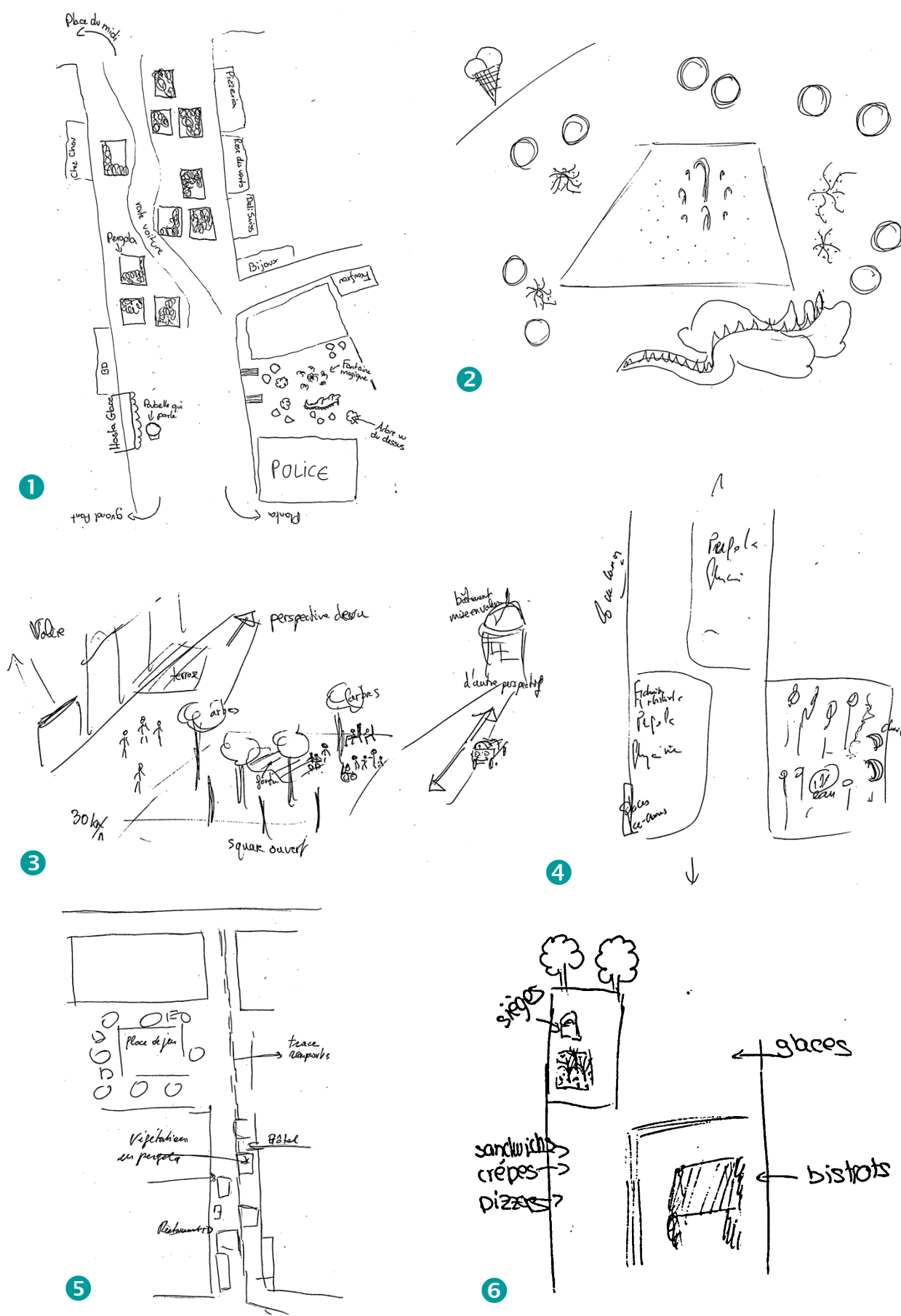


Figure 37 : Cartes mentales de la rue des Remparts dessinées par ses usagers (1 : F26, 2 : F30, 3 : H48, 4 : F58, 5 : H59, 6 : F17) (F = femme, H = homme, âge)



#### **4.2.3.3 Synthèse de l'appropriation de la rue des Remparts par les usagers**

Avant de rendre compte des principales modalités d'appropriation de la rue des Remparts, il est utile de faire un bref rappel des usages pratiqués et de l'image collective construite par les usagers.

##### Rappel des usages pratiqués dans la rue et de l'image collective construite par les usagers

###### ❖ Usages pratiqués

Les usages identifiés dans la rue après son réaménagement peuvent être regroupés en trois catégories : le passage, la rencontre et la récréation.

- › *La position de la rue entre le Nord de Sion et le centre-ville, l'ouverture de la place qui relie les rues des Remparts et de la Dent-Blanche ainsi que l'attractivité de ses commerces favorisent le passage des usagers dans la rue. Pour leurs déplacements, le réaménagement offre aux piétons une appropriation totale de l'espace rue alors que cette dernière est limitée pour les automobilistes.*
- › *Le réaménagement de la rue renforce les opportunités de rencontre et de sociabilisation, principalement grâce aux nombreuses possibilités offertes de s'asseoir sur les terrasses et sur la place. De plus, l'atmosphère et l'ambiance de la rue (ex. pergolas) contribuent à l'attractivité de la rue pour ces moments de rencontre. La rue accueille une diversité d'usagers ; chacun y trouve un espace et un temps propice à la rencontre de l'autre.*
- › *Finalement, la rue est également un espace de récréation dans lequel les usagers se détendent et les plus jeunes s'amusent. Le choix du mobilier urbain et des matériaux (gravier et eau) ainsi que l'atmosphère du lieu encouragent ce type d'appropriation.*

Le réaménagement a provoqué des changements d'usages et d'usagers ainsi qu'une modification dans la manière de fréquenter la rue.

- › *Le réaménagement a transformé la rue, ancien lieu de passage en un espace de rencontre et de récréation. Ces changements ont provoqué une augmentation de tous types d'usagers mais plus particulièrement des familles avec enfants.*
- › *La requalification de la rue a permis aux usagers de la fréquenter de manière plus intense, c'est-à-dire de s'y rendre plus souvent et d'y rester plus longtemps.*

### ❖ *Image collective*

L'analyse comparative des discours des usagers et des différentes cartes met en relief une certaine congruence dans la lecture de l'espace et permet d'esquisser l'image collective qui regroupe les images individuelles des usagers.

- › *Tout d'abord, la manière dont les usagers évoquent et dessinent le rapport entre les pleins et les vides révèle que ce dernier a un sens pour eux. Il joue plusieurs rôles dans l'image collective des usagers ; il définit l'espace rue en le délimitant par le front bâti, il le structure en distinguant les espaces pour le passage de ceux pour la rencontre (terrasses sous les pergolas), il lui confère des atmosphères différentes (intime sous les tonnelles, extime sur la place) selon le degré d'ouverture et une ambiance conviviale, décontractée et aérée.*
- › *Ensuite, tant dans leur discours que dans leur carte mentale, les usagers mentionnent la multifonctionnalité de la rue. En effet, les entretiens révèlent que l'aménagement de l'espace se prête à une diversité d'usages, principalement en raison de ses nombreuses opportunités de rencontre et de récréation. Les cartes mentales expriment également cette multifonctionnalité ; les dessins mettent davantage en évidence une représentation basée sur l'espace vécu plutôt que sur une conception mécanique de la rue dans laquelle les usagers mentionnent ses accès et ses raccords aux autres espaces de la ville. Cela permet de supposer que les usagers ne viennent pas dans la rue uniquement pour le passage mais également pour la pratique d'autres usages.*
- › *Finalement, l'image collective des usagers est aussi constituée par le mobilier urbain et le style de l'aménagement. Ces derniers permettent d'abord d'orienter les pratiques des usagers ; les opportunités de s'arrêter dans la rue et de s'asseoir autour d'un espace animé (fontaine) ou autour d'une table pour se restaurer ou boire un verre servent tant à la rencontre, à la consommation, à la récréation qu'à la détente. Le mobilier urbain et le style de l'aménagement donnent également une typicité à la rue qui la distingue des autres.*

### Synthèse de l'appropriation des usagers

La lecture par l'utilisateur de l'espace réaménagé oriente ses pratiques. Elle est principalement axée sur deux éléments. Premièrement, le rapport entre les vides et les pleins définit l'espace, le structure et lui confère des atmosphères différentes selon son degré d'ouverture. Il permet ainsi dans un même espace la réalisation de pratiques diverses (passage, rencontre, consommation, détente, récréation) qui nécessitent chacune son propre rapport à

l'espace. Deuxièmement, les usages sont orientés par le mobilier urbain et le style de l'aménagement ; les nombreuses opportunités de s'asseoir favorisent la rencontre et la détente, les pergolas délimitent des espaces plus intimes pour la rencontre et la consommation et finalement la fontaine et le dinosaure attirent les enfants pour leurs activités récréatives.

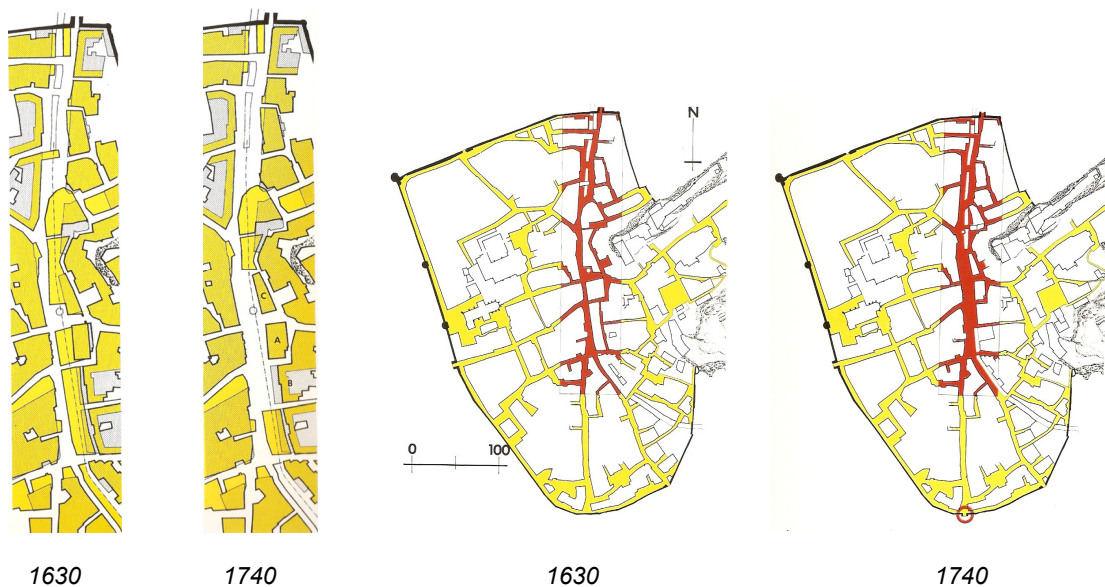
Ainsi, il est possible de conclure que la rue des Remparts est dans le même temps lue et pratiquée comme un espace multifonctionnel.

## 4.3 Rue du Grand-Pont

### 4.3.1 Histoire de la rue du Grand-Pont

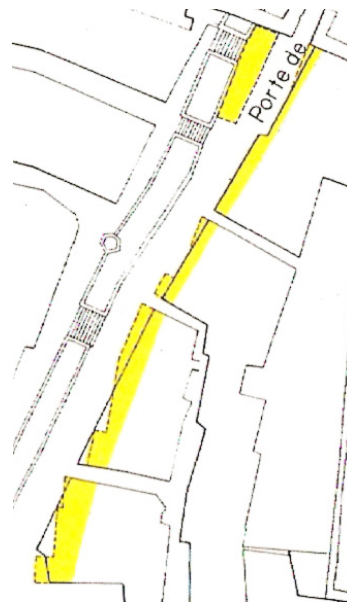
La rue du Grand-Pont est née des transformations du tissu urbain d'origine de la rue du Marché et de la rue de Loèche. Inondations et incendies ont été les facteurs déclencheurs de ces interventions urbanistiques.

Selon Dubuis et Lugon (1988 : 26-27), avant le 17<sup>e</sup> siècle, la Sionne coule sous de nombreuses maisons de la rue (trait tillé sur la figure 38). En cas de crues et en raison du trop faible espace sous les maisons pour l'écoulement de l'eau, de nombreux dégâts sont provoqués : engorgement de la rivière, écroulement des bâtisses et inondation dans la rue. A partir de 1650, pour lutter contre ces ravages, les autorités interdisent la reconstruction de maisons sur le parcours de la Sionne. Puis, plusieurs étapes de démolition des maisons abîmées situées sur la rivière se succèdent jusqu'en 1730. La couverture partielle de la Sionne et la démolition d'une partie des bâtiments ont ainsi façonné la nouvelle rue du Grand-Pont. La figure suivante indique les transformations subies entre 1630 et 1740.



**Figure 38** : Création de la rue du Grand-Pont à travers les transformations du tissu urbain entre 1665 et 1740, Source : Archives de l'Etat du Valais (reproduit avec leur autorisation)

Selon Studer (1988 : 94), l'incendie de 1788 ravage une grande partie des bâtiments de la rue du Grand-Pont. Certains y voient l'occasion de revoir son tracé et ce sans avoir à démolir ou à exproprier. Pour améliorer sa régularité, des travaux d'alignement de façades sont effectués (voir figure 39).



**Figure 39** : A gauche : activités agricoles à la Grenette vers 1900, Source : Médiathèque Valais, Martigny ; à droite : extrait du plan du Grand-Pont, d'après le plan français de 1813. En jaune, le tracé de la rue avant l'incendie, Source : Archives de l'Etat du Valais (reproduit avec leur autorisation)

Les interventions sur le tissu urbain ont modifié la morphologie de la rue. La nouvelle rue du Grand-Pont est devenue à certains endroits quatre fois plus large qu'auparavant. Cela permet à la population de lui attribuer de nouvelles fonctions comme par exemple le marché hebdomadaire (Dubuis et Lugon, 1988 : 30). Par ailleurs, la transformation de l'ancienne ruelle en « rue-place » et la présence de bâtiments publics, de l'Hôtel de ville (1667), et plus tard du Casino (1864) et de la Grenette (1869), ont permis au Grand-Pont de devenir le centre de l'activité urbaine et de la pratique communautaire (Francillon, 1988 : 179-182).





## 4.3.2 Réaménagement de la rue du Grand-Pont

La démarche pour l'analyse du projet de réaménagement de la rue du Grand-Pont est la même que celle pour la rue des Remparts. Aussi, nous abordons à nouveau la genèse du projet, la planification des réaménagements et leur réalisation.<sup>22</sup>

### 4.3.2.1 Genèse du projet et planification du réaménagement

Après 25 ans, il est nécessaire de renouveler les infrastructures sous-terraines de la rue du Grand-Pont. Aussi, ces travaux sont l'occasion de repenser son aménagement en surface et de la transformer en zone de rencontre à la suite de demandes des commerçants. Le projet de réaménagement du Grand-Pont est donc né d'une collaboration entre le Service des Travaux Publics, responsable des infrastructures et aménagements sous-terrains et du Service de l'Edilité de la ville de Sion qui s'occupe des aménagements en surface. Le souhait des riverains et des autorités est d'en faire un lieu de flânerie et de rencontre de qualité au cœur d'un riche patrimoine historique. Ainsi, en 2008, le Grand-Pont se transforme en zone de rencontre, élargissant encore davantage le périmètre d'espaces publics destinés à une mixité d'usages et d'usagers.

#### Fonctions identifiées pour la rue et usages possibles

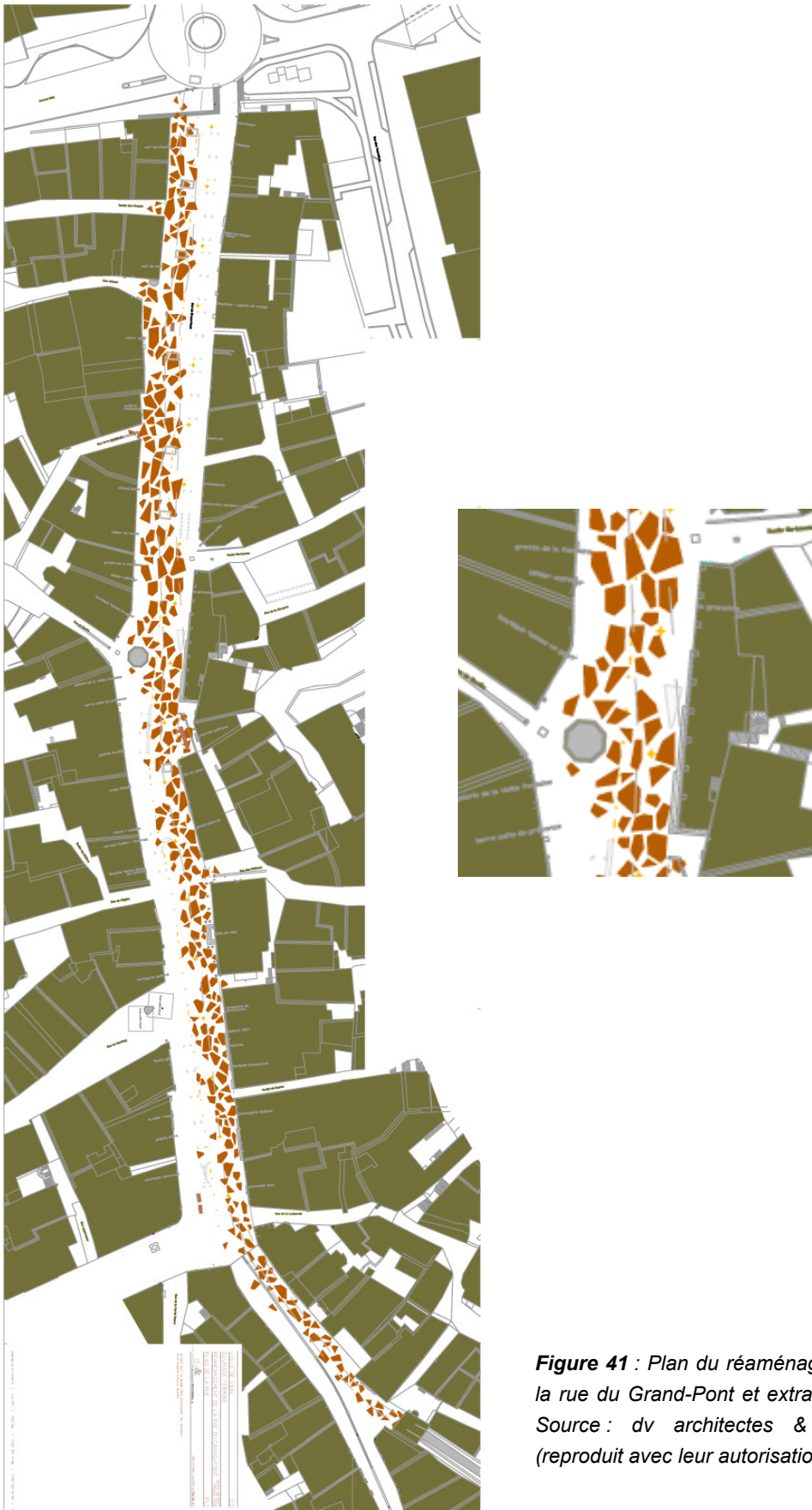
<i>Lieu de passage</i>	<i>Espace de rencontre</i>	<i>Espace de flânerie</i>	<i>Lieu d'événements</i>
			
<ul style="list-style-type: none"><li>· Circuler avec son automobile, son vélo, à pied</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Rencontrer des amis</li><li>· Boire des verres</li><li>· Se restaurer</li><li>· Marché</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Visites</li><li>· Promenade</li><li>· Achats/shopping</li><li>· Tourisme</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Marché</li><li>· Manifestations</li><li>· Animations</li><li>· Fêtes</li></ul>

**Figure 40** : Fonctions identifiées pour le réaménagement de la rue du Grand-Pont et usages possibles, Source : Florence Rey

<sup>22</sup> Les informations contenues dans ce chapitre se basent sur :

- mes observations personnelles (avril-mai 2011)
- un entretien avec M. Damien Gross, responsable urbanisme au Service de l'Edilité de Sion (15.04.2011)
- un entretien avec M. Philippe Venetz, architecte du bureau dv architectes & associés (27.04.2011)
- la revue Rue de l'Avenir (4/2009)
- le Nouvelliste (29 juillet 2008)
- les Directives d'aménagement et d'exploitation des terrasses de la rue du Grand Pont (11.10.2008)

Planification des aménagements



**Figure 41 :** Plan du réaménagement de la rue du Grand-Pont et extrait du plan, Source : dv architectes & associés (reproduit avec leur autorisation)

### 4.3.2.2 Réalisation

Les photos suivantes permettent de comparer la rue du Grand-Pont d'hier et celle d'aujourd'hui après son réaménagement.



**Figure 42** : Rue du Grand-Pont avant et après son réaménagement, Source : L. Mollari, image diffusée sous licence CC-BY-SA (disponible sur : [http://en.wikipedia.org/wiki/File:Grand-Pont,\\_Sion\\_-\\_view\\_of\\_street\\_\(872624406\).jpg](http://en.wikipedia.org/wiki/File:Grand-Pont,_Sion_-_view_of_street_(872624406).jpg)) (à gauche) et Florence Rey, 11.05.2011 (à droite)

#### Principes généraux d'aménagement

Le projet prévu pour la rue est en cohérence avec ce qui est pensé être juste pour la ville et son histoire, mais également avec les tendances actuelles d'appropriation des espaces publics au centre-ville de Sion. D'abord, dans le but de favoriser la rencontre et la flânerie, la rue est aménagée en zone de rencontre. Ensuite, l'espace rue est laissé aussi vide que possible pour permettre l'accueil d'événements. Enfin, le projet cherche à valoriser la rue à travers un traitement subtil du sol et de l'éclairage.

#### Forme et composition

Le réaménagement de la rue du Grand-Pont n'a pas modifié la morphologie de la rue. Toutefois, la suppression des trottoirs donne l'impression qu'elle a été élargie.



Les luminaires sont un élément central de la composition de la rue. Diverses raisons expliquent la manière dont les lampadaires ont été disposés dans la rue. Tout d'abord, ils jouent un rôle structurant et orientent les usagers, aussi bien le jour que la nuit ; ils ont donc été installés afin que les usagers les aperçoivent en enfilade. Ensuite, selon l'architecte, pour une composition esthétique de l'espace, l'alignement de luminaires a été pensé pour dessiner une « courbe élégante ».



**Figure 43** : Esquisse de la rue du Grand-Pont réaménagée : alignement des luminaires et suppression des trottoirs, Source : Florence Rey

### Circulation et places de stationnement

La circulation de la rue du Grand-Pont a été modifiée de la même manière que dans la rue des Remparts. La rue est devenue une zone de rencontre dans laquelle les automobilistes ne circulent qu'à sens unique montant. De plus, la circulation est soumise à diverses restrictions. En effet, la rue est fermée aux automobiles durant la semaine entre 18h30 et 6h, le samedi entre 17h et 6h, le dimanche et les jours fériés entre 11h et 6h. Par ailleurs, le vendredi, la rue du Grand-Pont accueille le marché hebdomadaire de la ville; la rue est donc fermée à la circulation jusqu'à 15h.

Le projet de réaménagement prévoyait initialement de maintenir la vingtaine de places de stationnement déjà existantes. Après la réalisation de l'ouvrage, les riverains et certains commerçants de la rue se sont engagés à supprimer les places de stationnement restantes en raison de la génération de trafic inutile dans la rue. Une pétition a été lancée et a abouti. Aujourd'hui, les places de stationnement ont été supprimées.

L'espace situé à l'Ouest des lampadaires est prévu pour la circulation des automobiles car sa largeur est plus importante que la partie Est. Toutefois, selon les principes de l'aménagement des zones de rencontre, aucune signalisation n'indique aux automobilistes que seule cette partie de la rue leur est dévolue. Les usagers, piétons, cyclistes et automobilistes sont libres de circuler là où ils le souhaitent et de cohabiter au mieux.

### Mobilier urbain

Le concepteur a privilégié un réaménagement sobre du point de vue du mobilier urbain. Seuls des luminaires, une fontaine et quelques bancs habillent la rue. La surabondance de

mobilier n'est d'aucun intérêt dans la rue du Grand-Pont et limiterait son utilisation pour d'autres activités, telles que le marché. Un élément phare de la rue est sa fontaine qui se situe au centre de la rue en face des arcades de la Grenette. Celle-ci est évidemment préservée et intégrée aux nouveaux aménagements.

Comme dans la rue des Remparts, le choix du mobilier des terrasses revient aux gérants des commerces mais se fait en entente avec le Service d'Edilité de la ville.

### Revêtement et matériaux

Le traitement du revêtement et des matériaux est au cœur du projet de réaménagement de la rue du Grand-Pont. En effet, la volonté de revalorisation de la rue passe notamment par un important travail au niveau du sol. Dans le but d'élargir la rue et de privilégier la cohabitation entre usagers, une première étape vise la suppression des trottoirs et la mise à niveau de la rue. Une deuxième étape du travail est celle du traitement du revêtement. Ce sont des pavés porphyre, pareils aux autres rues de la vieille ville de Sion, et des dalles en pierres marquées par des « vaguelettes » qui sont choisis pour recouvrir l'ensemble de la rue. Ces dalles minérales indiquent le tracé exact de la Sionne, rivière qui coule sous la rue (voir figure 41). La particularité de ce tracé est qu'il ne suit pas la trajectoire de la rue. Aussi, au Nord de la rue, il se situe à l'Ouest de la rue alors qu'au Sud, il est à l'Est. Ceci interpelle les passants qui se promènent dans la rue.



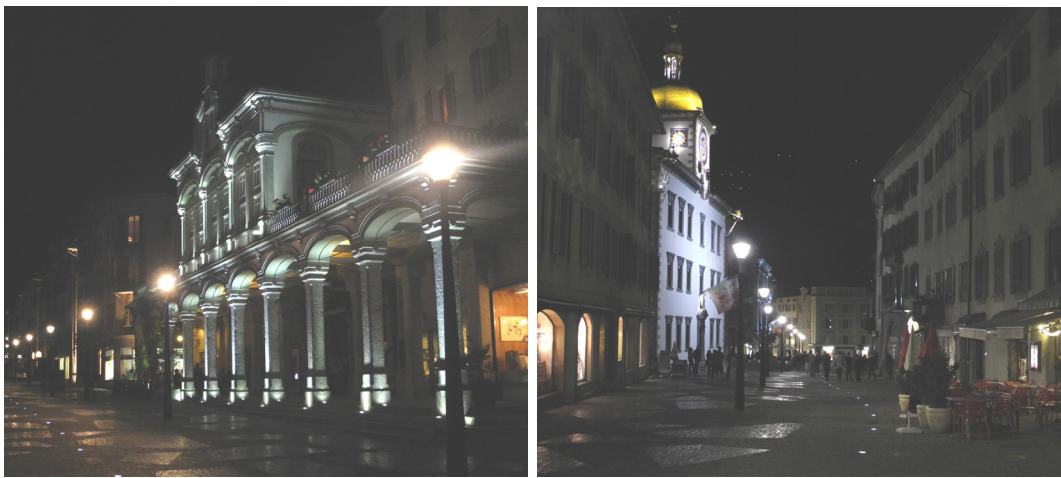
**Figure 44** : Revêtement de la rue,  
Source : Florence Rey, 11.05.2011

### Végétation

La rue du Grand-Pont, située au cœur de la vieille ville, veut plonger ses usagers dans l'ambiance minérale de l'époque. Aussi, il n'y a pas de végétation dans la rue. Toutefois, les commerçants ont le loisir d'aménager leurs terrasses et devantures avec les plantations qu'ils désirent.

## Eclairage

Les responsables du projet ont accordé un soin tout particulier à l'éclairage. Pour cela, le concepteur a travaillé en collaboration avec Marc Aurel Studio (design urbain). Afin d'animer le paysage nocturne, ces derniers ont opté pour un éclairage mixte de la rue (lampadaires et néons intégrés à la surface pavée) ainsi que pour l'illumination des bâtiments à valeur historique et de la fontaine. Se rajoute encore l'éclairage nocturne des vitrines qui souligne le relief des façades et la richesse de leur architecture. C'est l'ensemble de ces éléments qui contribue à la qualité du paysage nocturne de la rue.



**Figure 45** : Rue du Grand-Pont, ses bâtiments et ses vitrines illuminés, Source : Florence Rey, 20.05.2011

## Bâtiments et affectations

Le projet de réaménagement de la rue du Grand-Pont ne comporte pas de traitement du bâti qui borde la rue.

Déjà dans les années 1970-1975, des projets de revitalisation des bâtiments et façades ont été entrepris. Ce processus continue encore aujourd'hui. Le réaménagement de la rue renforce la volonté des habitants et des autorités de préserver et valoriser l'existant.



**Figure 46** : Front bâti de la rue du Grand-Pont, Source : Florence Rey, 06.05.2011 et 11.05.2011

### 4.3.2.3 Synthèse

Les moyens d'intervention du concepteur pour faire de la rue du Grand-Pont un « lieu de passag », un « espace de rencontre », un « espace de flânerie », et un « lieu d'événements » sont multiples.

- › Traitement du sol pour favoriser la cohabitation entre usagers et l'investissement de la rue par les commerçants ;
- › Traitement des revêtements, des matériaux et de l'éclairage pour une valorisation du lieu et son ancrage dans une ambiance ancienne ;
- › Mobilier urbain disposé dans la rue pour structurer l'espace et orienter les usagers ;
- › Aménagement sobre pour permettre la réalisation d'événements ou animations dans la rue.

Une première intervention visant à favoriser la rencontre et la flânerie dans la rue est la suppression de ses trottoirs et sa mise à niveau. D'une part, cela encourage la cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons et d'autre part, cela permet aux commerçants d'investir la rue ou du moins leur devanture, avec des terrasses pour les bistros et restaurants et des étals pour les boutiques. Aussi, un nouveau contact entre passants et commerçants peut s'opérer au sein même de l'espace public.

Ensuite, afin de faire de la rue du Grand-Pont un lieu attractif de qualité pour la rencontre entre usagers, l'architecte a préféré un traitement qui met en valeur les caractéristiques anciennes de la ville et son ambiance minérale : absence de végétation, traitement du sol en pavé et en dalles qui rappelle le passage de la Sionne en sous-terrain, éclairage qui valorise le patrimoine historique (bâtiments, fontaines).

Par ailleurs, le mobilier urbain choisi pour la rue permet de structurer l'espace et d'orienter les usagers, et notamment les automobilistes, dans leurs pratiques. Cela favorise une bonne cohabitation entre tous les usagers de la rue.

Finalement, la possibilité d'utilisation de la rue pour des activités ponctuelles, telles que le marché, nécessite que l'aménagement proposé soit sobre. Aussi, seuls des luminaires et quelques bancs agrémentent la rue.

### 4.3.3 Appropriation de la rue du Grand-Pont par les usagers

L'analyse de l'appropriation de la rue par les usagers permet de connaître l'influence de la « forme » sur les « usages », autrement dit l'influence de la « dimension spatiale » sur la « dimension sociale » de l'espace.

Pour cerner les modalités d'appropriation, il est tout d'abord nécessaire d'identifier les usages réalisés dans la rue, le profil des usagers, les changements de pratiques et d'usagers depuis le réaménagement de la rue ainsi que la fréquence et la durée des usages. Ensuite, il est utile de compléter cette première approche par l'analyse des modes de représentations de l'espace par les usagers ; celle-ci permet de faire émerger les composantes de l'espace qui interpellent ces derniers et qui les influencent dans leur manière de pratiquer l'espace.

#### 4.3.3.1 Types d'usages et de pratiques sociales

##### Usages réalisés et observés dans l'espace réaménagé

Les entretiens et observations réalisés dans la rue du Grand-Pont ont permis d'identifier les pratiques de ses usagers ; le passage, la consommation, la flânerie, la rencontre, la récréation, la détente, le tourisme et les manifestations.

Au même titre que la rue des Remparts, la rue du Grand-Pont est une rue de passage. Les gens l'utilisent pour rallier le centre-ville depuis le haut de la ville et vice-versa. Les caractéristiques matérielles et l'ambiance de la rue la rendent attractive pour les déplacements. Aussi, un usager explique : « *je préfère passer par ici que descendre l'avenue de la Gare, c'est quand même plus sympa, c'est plus joli, tu rencontres des gens* »<sup>23</sup>. Ce sont différents modes de déplacements qui cohabitent sur la rue du Grand-Pont ; les gens se déplacent à pied, en trottinette, en vélo, en scooter, en moto et en voiture. L'appropriation de la rue du Grand-Pont se fait très majoritairement par les usagers se déplaçant en modes doux, le revêtement pavé choisi étant adapté à la circulation des vélos et des trottinettes. Les usagers en modes doux se sentent libres de circuler sur l'ensemble de l'espace rue alors que les automobilistes se cantonnent sur la partie Ouest de la rue, l'alignement des lampadaires leur servant de ligne de démarcation (voir figure 47).

---

<sup>23</sup> Usager, 27 ans



**Figure 47** : Appropriation de l'espace rue par différents types d'usagers : piétons, cyclistes, enfant en trottinette et automobilistes, Source : Florence Rey, 11.05.2011

Peu de conflits sont observés entre les différents usagers. Toutefois, le bruit des automobiles, qui circulent sur une pente montante, représente un trouble de quiétude pour certains piétons.

Les cinq phases d'observation ont relevé que le passage des usagers dans la rue du Grand-Pont est continu et se fait à un rythme décontracté, quel que soit le jour de la semaine ou l'heure de la journée. Cependant, l'affluence est plus grande à certaines heures. Comme dans la rue des Remparts, les heures de sortie des écoles et de travail (dès 11h30 et dès 16h30) marquent le début d'un afflux important d'écoliers, de jeunes étudiants, d'enfants accompagnés de leurs parents, d'adultes, de fonctionnaires et d'élus politiques.

La rue du Grand-Pont est également un espace social, dans lequel les usagers se rencontrent et interagissent.

L'organisation du marché et l'aménagement des terrasses sont les principaux instruments de cette sociabilisation. L'aménagement de la rue, et notamment la suppression des trottoirs et la limitation de la vitesse des automobiles, ont permis ces nouveaux modes d'appropriation.

Le marché de la rue du Grand-Pont, par la diversité de son offre (fruits et légumes, viandes, fromages, boulangeries, stands exotiques, vêtements, bijoux, soins, brocante, etc.) et par son ambiance, attire tous types d'usagers. Ça devient en effet le lieu de rendez-vous hebdomadaire de beaucoup d'entre eux.



**Figure 48** : Jour de marché sur la rue du Grand-Pont, Source : Florence Rey, 06.05.2011

L'aménagement des terrasses sur l'espace rue permet d'intensifier les interactions entre les individus installés aux bistrotts et restaurants et ceux qui déambulent dans la rue. Les usagers se saluent, s'arrêtent, s'assoient un moment, discutent et repartent. De cette manière, aussi bien les rencontres organisées que celles imprévues sont facilitées. L'attrait de ces nouveaux modes d'appropriation est ressenti par les usagers. Un jeune homme explique par exemple qu'il vient dans la rue du Grand-Pont pour boire des verres mais « *uniquement sur les terrasses* »<sup>24</sup>. A la sortie du travail, à midi et le soir, les discussions entre usagers et leur attitude montrent qu'ils recherchent résolument une place sur les terrasses pour prendre un verre ou se restaurer. Aussi, le contact avec la rue est apprécié et souhaité par ses usagers.

D'autres pratiques pour lesquelles les usagers se rendent dans la rue du Grand-Pont sont la flânerie, le tourisme, la détente et la récréation.

Les divers entretiens et observations permettent d'identifier ces usages. En effet, les personnes interviewées indiquent que la rue du Grand-Pont est un lieu de qualité pour se balader, s'arrêter, observer, visiter et finalement s'imprégner de l'atmosphère de la vieille ville comme l'explique une usagère : « *c'est uniquement pour flâner, pour le plaisir de flâner, d'admirer les bâtiments et l'ambiance [...] c'est vraiment pour le plaisir de la rue* »<sup>25</sup>. Cette même usagère compare sa manière d'être dans la rue à celle d'un visiteur : « *je suis pas une touriste, mais je viens un peu comme une touriste* ».<sup>26</sup> Ainsi, de par ses curiosités historiques et la qualité des façades des anciens bâtiments, la rue fait partie des lieux de visite de la ville et du parcours de nombreux flâneurs en vieille ville.

Par ailleurs, l'espace est également propice à la détente et à la récréation. D'une part, les nombreuses possibilités de s'arrêter et de s'asseoir sur les terrasses permettent aux usagers de profiter d'un moment de détente au cœur de la vieille ville. D'autre part, l'organisation de la circulation de la rue du Grand-Pont et la priorité accordée aux piétons offrent aux familles un espace sûr pour la récréation de leurs enfants ; ces derniers font de la trottinette et du vélo, ils se promènent avec un ballon, ils jouent avec l'eau de la fontaine et rencontrent d'autres enfants.

---

<sup>24</sup> Usager, 25 ans

<sup>25</sup> Usagère, 58 ans

<sup>26</sup> Usagère, 58 ans



**Figure 49** : Moment de détente et de récréation sur la rue du Grand-Pont en fin d'après-midi,  
 Source : Florence Rey, 20.05.2011

La rue du Grand-Pont est également le lieu de manifestation et le centre de la vie politique sédunoise. La suppression des trottoirs et la sobriété du mobilier urbain permettent de transformer plus facilement la rue en un lieu de manifestation. La rue accueille le marché hebdomadaire et également d'autres événements ponctuels comme le Festival d'Art de Rue et le Festival Arcades de la Grenette.

Par ailleurs, les sièges du Grand Conseil et de l'administration communale dans la rue du Grand-Pont lui confèrent un caractère politique. La rue permet ainsi la rencontre et le côtoiement des habitants et politiciens de la ville. Par exemple, l'élection du président du Grand Conseil, le 6 mai 2011, a été fêtée dans la rue, au cœur du marché, en invitant la population à déguster un apéritif et à écouter la fanfare conviée pour l'occasion.

La rue occupe donc une fonction de rassemblement et son réaménagement permet de favoriser le maintien d'un lien social fort entre habitants de la ville.

### Profil des usagers

La population qui fréquente la rue du Grand-Pont est de manière générale « multi-public » et mixte. En effet, ce sont des personnes de tout âge qui s'y croisent, qui se rencontrent et qui animent la rue. Cependant, les usagers entre 12 et 25 ans sont plus rares. Leur présence dans la rue est davantage de courte durée et se résume plutôt à un simple passage.



### Changements d'usages et d'usagers suite au réaménagement

Il est possible de distinguer deux catégories d'usagers :

- › Les habitués de la rue n'ont pas modifié leurs pratiques suite au réaménagement. Ils reconnaissent cependant de nouvelles qualités au lieu et se réjouissent de cette amélioration.
- › Les usagers occasionnels affirment que le réaménagement a modifié leurs usages. Avant, ils se rendaient sur le Grand-Pont uniquement dans un but particulier (ex. manifestation). Aujourd'hui, la transformation de la rue en zone de rencontre leur permet d'investir la rue pour flâner, se détendre, consommer, se rencontrer.

Les propos suivants révèlent l'importance qu'accordent les usagers au fait de pouvoir s'approprier l'ensemble de l'espace rue sans être gênés par les voitures : « *le piéton, il a pris possession de l'ensemble de la rue, ce qui n'était pas le cas avant. Avant, il se tenait sur les trottoirs... maintenant il a à disposition toute la rue est ça c'est très agréable* »<sup>27</sup>, « *y a pas de stress des voitures, c'est vraiment un moment de décontraction* »<sup>28</sup>, « *je ne me déplaçais pas au Grand-Pont avant. Mais depuis que c'est beau, c'est un lieu de promenade et de détente* »<sup>29</sup>.

La requalification a permis aux usagers de s'approprier la rue autrement et d'attirer ainsi une autre population qu'auparavant. Les entretiens ont permis d'identifier des changements dans le profil des usagers de la rue. D'une part, c'est une augmentation générale des usagers et plus particulièrement des flâneurs et des touristes qui est observée. D'autre part, la rue est davantage fréquentée par les familles avec de jeunes enfants. Pour un usager, ce changement vient du fait qu'il y a « *plus de possibilités pour une famille de venir ici maintenant* »<sup>30</sup>. En effet, la transformation de la rue en zone de rencontre rend la rue plus sûre pour les enfants et permet aux parents de les laisser « *courir librement* »<sup>31</sup>.

Il est donc possible de conclure que le profil des usagers est « multi-public ». Cependant la présence d'adolescents dans la rue due Grand-Pont est plutôt rare. Un usager explique que la rue attire davantage les personnes à partir de 25 ans, les familles et les personnes plus âgées et qu'elle est le complément de la place du Midi, qui offre une ambiance plus jeune.

---

<sup>27</sup> Usager, 59 ans

<sup>28</sup> Usagère, 58 ans

<sup>29</sup> Usager, 59 ans

<sup>30</sup> Usager, 25 ans

<sup>31</sup> Usagère, 58 ans

### Fréquence et durée

Comme sur la rue des Remparts, la fréquence de la venue des usagers sur le Grand-Pont dépend du lieu de résidence. Les personnes interrogées qui habitent à moins de 10 minutes de Sion en voiture se rendent dans la rue une à deux fois par semaine voire plus, alors que les autres seulement une fois par mois.

Le temps passé dans la rue du Grand-Pont par les usagers varie entre quelques minutes et plusieurs heures. La plupart des usagers mentionnent dans leur discours que l'ambiance de la rue, la qualité de ses bâtiments et les rencontres éventuelles sont des facteurs qui contribuent à prolonger leur passage dans la rue.

#### **4.3.3.2 Représentations des usagers**

Les représentations des usagers aident à comprendre leurs mécanismes de lecture de l'espace. Autrement dit, l'analyse des images mentales contribue à identifier les composantes de l'espace qui influencent les pratiques des usagers. Pour rendre compte de leurs représentations, il est nécessaire de faire une analyse du discours des usagers et des cartes mentales qu'ils ont dessinées.

### Données recueillies à travers les entretiens

La description de la rue par les usagers permet d'identifier les composantes constitutives de la rue que sont l'esthétique, le bâti, le contenu, les dimensions spatiales, l'histoire, l'ambiance et l'organisation de la circulation.

- › Une première composante de la rue est son esthétique. Ce sont principalement le revêtement, les matériaux et sa symbolique qui marquent les usagers et qui leur plaisent. Une usagère décrit l'esthétique de la rue : *« y a un revêtement assez exceptionnel, unique et depuis que je comprends la signification de ce revêtement, je trouve ça assez génial »*<sup>32</sup>.
- › Les bâtiments sont la deuxième composante souvent évoquée par les usagers pour décrire la rue. Le style, l'âge, la forme, la valeur du bâti sont perçus et mentionnés dans leur discours. Aussi, les usagers sont sensibles à la qualité des bâtiments

---

<sup>32</sup> Usagère, 58 ans

d'époque « *construits entre le Moyen-âge et le 18<sup>e</sup> siècle* »<sup>33</sup>, à leur « *unité de volumétrie* »<sup>34</sup>, à leur « *unité de style* »<sup>35</sup> et à la « *continuité des bâtisses* »<sup>36</sup>.

- › Le contenu de la rue, à savoir les espaces pour la consommation (terrasses, bistros, bars, caveaux) et le mobilier urbain (lampadaires), est également évoqué par les usagers pour caractériser et identifier la rue.
- › Dans leur description de la rue, les usagers parlent aussi de ses dimensions spatiales : sa forme et les relations qu'elle entretient avec les autres espaces de la ville grâce aux percées transversales.
- › L'ancienneté de la rue (vieille ville) et l'importance de ses bâtiments (monuments historiques) est aussi une caractéristique que les usagers prennent en compte.
- › L'ambiance conviviale et lumineuse fait également partie des composantes de la rue.
- › Finalement, la transformation de la rue en zone de rencontre et la limitation de l'accès aux voitures qui en découle sont importants dans la représentation de l'usager.

Les pratiques des usagers sont orientées par divers éléments de la rue. Tout d'abord, la matérialité et le contenu de la rue animent l'espace rue. L'animation est un critère important pour expliquer l'affluence des usagers dans la rue et la variété d'usages pratiqués. A ce propos, un usager explique : « *il y a d'abord une qualité du revêtement que je trouve admirable [...] c'est très animé, [...] ensuite, tu as surtout tout ce qui est de part et d'autre de la rue, les commerces, ça donne une vie extraordinaire, le restaurant, les terrasses, ... les vitrines* »<sup>37</sup>. Ensuite, la possibilité de s'approprier l'ensemble de la rue pour les piétons influence clairement leurs pratiques dans l'espace. Finalement, selon les usagers, l'ambiance et la fréquentation de la rue sont aussi des facteurs qui orientent leurs pratiques.

Les éléments appréciés par les usagers et qui confèrent un caractère à la rue sont divers :

- › le cachet de la vieille ville grâce à la beauté et à la qualité des bâtiments anciens ainsi que du revêtement pavé ;
- › l'animation de la rue grâce aux restaurants, bistros, échoppes (leur ouverture sur la rue a permis de reporter l'animation vers l'extérieur) et à la qualité des façades et du revêtement ;
- › l'ouverture vers le vignoble et les montagnes au Nord ainsi que la proximité des châteaux à l'Est ;
- › la fréquentation ainsi que l'ambiance décontractée et conviviale.

---

<sup>33</sup> Usager, 66 ans

<sup>34</sup> Usager, 59 ans

<sup>35</sup> Usager, 66 ans

<sup>36</sup> Usager, 25 ans

<sup>37</sup> Usager, 59 ans

### Données recueillies à travers les cartes mentales

Comme il a été expliqué dans le chapitre 3.3.3, l'analyse des cartes mentales permet de compléter les données recueillies lors des entretiens sur les représentations de la rue par les usagers et de faire émerger l'image collective qu'ils se font de l'espace. Pour cela, il leur a été demandé de dessiner la rue, son contenu et ses accès sans la regarder.

Tout d'abord, l'analyse des cartes mentales permet de cerner la manière dont les usagers appréhendent la spatialité de la rue.

L'angle de vue avec lequel les différents usagers dessinent la rue montre des similitudes. La majorité d'entre eux dessine l'espace en trois dimensions (cartes 1, 2, 3 et 5) et tous orientent leur esquisse comme s'ils se positionnaient au bas de la rue (cartes 1, 2, 3, 4 et 5) alors qu'au moment de réaliser le dessin ils se trouvent tant dans le haut que le bas de la rue. Par ailleurs, la plupart des usagers esquissent uniquement des extraits de la rue (cartes 1, 3, 4 et 5) ; seule une usagère a dessiné la rue dans son entier avec les accès au Sud et l'ouverture paysagère au Nord (carte 2). La carte 3 fait également état de cette ouverture au Nord. C'est la vue sur les montagnes et le vignoble qu'esquissent les deux usagers dans leur perspective.

Un autre élément qui révèle la manière dont les usagers perçoivent la spatialité de la rue est l'expression du rapport entre les pleins et les vides. A travers le dessin du front bâti de la rue, presque toutes les esquisses mettent en évidence une délimitation nette entre espaces bâtis et non bâtis (cartes 1, 2, 3, 5). En revanche, les accès à la rue sont peu explicités ; seuls deux usagers les ont dessinés (carte 2 et 4).

- › *L'angle de vue et le périmètre choisis par les usagers dans leur esquisse permet de déduire que ces derniers se représentent la rue du Grand-Pont comme un « espace vécu ». En effet, la perspective en trois dimensions et les zooms faits sur la rue permettent de rendre compte de la perception qu'ont les usagers quand ils se positionnent au sein de l'espace (front bâti, façades, mobilier urbain, fréquentation, etc.). Le dessin de l'ouverture paysagère va également dans ce sens ; les usagers accrochent directement le paysage (montagnes et vignoble) à la rue du Grand-Pont en omettant le « morceau de ville » qui existe entre les deux. Cela révèle aussi le vécu des usagers lorsqu'ils lèvent les yeux vers l'ouverture au Nord de la rue.*
- › *Les similitudes dans l'orientation des cartes mentales (tous ont dessiné la rue depuis le bas) révèlent que tous les usagers se positionnent de la même manière par rapport à la rue. L'orientation du dessin suggère que c'est par le Sud (centre-ville) que les usagers pénètrent dans la rue. Cela peut faire référence à une forte interaction entre la rue du Grand-Pont et le reste du centre ville.*

Ensuite, une autre composante clé de la représentation de la rue par les usagers est le mobilier urbain. Les personnes interrogées ont une perception différente du contenu de la rue ; certains dessins révèlent un espace chargé (cartes 1 et 3) alors que d'autres un espace beaucoup plus sobre (cartes 2 et 4). Toutefois, au-delà de ces dissemblances, certains éléments du mobilier urbain interpellent tous les usagers ou presque ; la fontaine est dessinée par tous les usagers (cartes 1, 2, 3, 4 et 5), les lampadaires (cartes 1, 3 et 5) ainsi que les terrasses (cartes 2, 3 et 5) sont fréquemment mentionnés.

- › *La manière d'esquisser le mobilier urbain de la rue dans les cartes indique que l'interaction entre les usagers et ce dernier n'est pas centrale dans l'appropriation de l'espace. Sa présence sert d'avantage à l'orientation des usagers (alignement des lampadaires) et joue un rôle de point de repères (position de la fontaine).*

Un autre élément qui fait partie de la représentation des usagers est le revêtement de l'espace. Ils sont nombreux à noter la particularité de la rue avec le mélange de pavés et de dalles marquées par des vaguelettes (cartes 1, 2, 3 et 5).

- › *Il est intéressant de noter que le choix des matériaux pour le revêtement de la rue a su interpeler les usagers à tel point que ces derniers l'ont dessiné dans leur carte. Il est possible de conclure que le revêtement confère à la rue un caractère particulier.*

De plus, les bâtiments de la rue font partie intégrante de l'image des usagers. Ces derniers ont tous représenté les bâtiments dans leur dessin. Les esquisses révèlent à la fois les fonctions des bâtiments (restaurant, hôtel de ville, habitation, fonctions politiques) (cartes 1, 2, 3 et 4), la qualité architecturale du bâti (cartes 2 et 3) et l'animation des façades (fenêtres, fleurs, drapeaux) (cartes 1 et 3).

- › *L'importance du bâti dans la représentation de la rue est évidente car tous les usagers ont évoqué sa présence. La manière de le faire révèle les rôles que les bâtiments jouent pour l'appropriation des usagers. En effet, c'est un élément structurant fort qui marque la spatialité de la rue, c'est une source d'activités importante pour les usagers (restaurants, bistros, fonctions politiques) et c'est une composante clé de l'animation de l'espace rue (architecture, décoration).*

Par ailleurs, les cartes mentales relèvent aussi l'animation de la rue. Celle-ci est exprimée de différentes manières. Certains évoquent cette animation à travers la mise en scène des usagers dans la rue (cartes 3 et 5) ; d'autres la suggèrent en esquisant les motifs du revêtement de la rue (pavés et dalles), la richesse du bâti (diversité de couleurs, décorations) et la présence de mobilier urbain (alignement de luminaires).

- › *Les cartes mentales rendent compte du caractère animé de la rue qui résulte de la conjonction de plusieurs composantes (fréquentation, revêtement, bâti, mobilier urbain) qui sont en adéquation avec l'ambiance de la vieille ville.*

Enfin, l'organisation de la circulation des différents types d'utilisateurs (piétons, cyclistes, automobilistes) n'est pas du tout évoquée par les utilisateurs. Toutefois, les personnes interrogées qui ont dessiné les utilisateurs dans la rue, les ont positionnés sur l'ensemble de la rue (cartes 3 et 5).

- › *La manière de positionner les utilisateurs dans la rue témoigne d'une appropriation totale de l'espace rue par les piétons. La cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes semble se faire naturellement et sans conflits.*

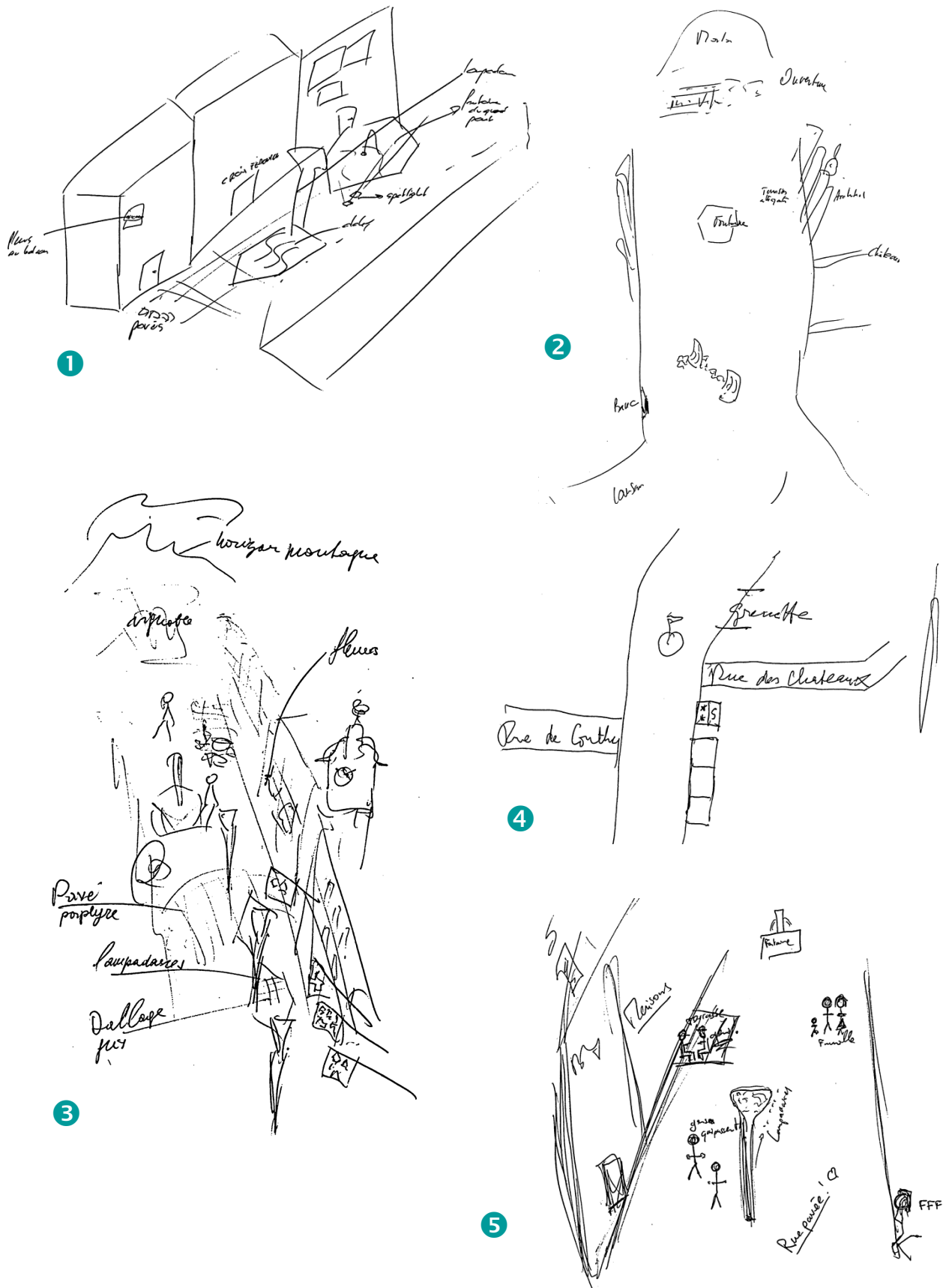


Figure 50 : Cartes mentales de la rue du Grand-Pont dessinées par ses usagers (1 : H27, 2 : F58, 3 : H59, 4 : H66, 5 : H25) (F = femme, H = homme, âge)

#### 4.3.3.3 Synthèse de l'appropriation de la rue du Grand-Pont par les usagers

Un rappel des usages pratiqués dans la rue et de l'image collective construite permettent de faire une synthèse de l'appropriation de la rue du Grand-Pont par les usagers.

##### Rappel des usages pratiqués dans la rue et de l'image collective construite par les usagers

###### ❖ Usages pratiqués

Les observations et les entretiens avec les usagers ont permis d'identifier de nombreuses pratiques dans la rue du Grand-Pont : le passage, la rencontre, la flânerie, le tourisme, la récréation, les manifestations et les activités politiques.

- › *Tout d'abord, l'emplacement de la rue du Grand-Pont en fait un lieu stratégique pour le passage des individus entre le centre de Sion et le Nord de la ville. Le bâti, le revêtement, l'ambiance de la rue ainsi que la priorité accordée aux piétons sur l'ensemble de l'espace renforcent son attractivité pour les déplacements des usagers et plus particulièrement pour ceux en modes doux qui investissent toute la largeur de l'espace au contraire des voitures qui circulent sur la partie Ouest de la rue. A noter que c'est un flux incessant d'usagers qui se déplacent dans la rue, mais à un rythme décontracté.*
- › *La rue est également un lieu de rencontre et de sociabilisation. Grâce aux nombreuses terrasses et au marché hebdomadaire, les gens s'y retrouvent et interagissent.*
- › *De plus, la rue accueille les flâneurs et les touristes ; l'atmosphère de la vieille ville avec ses curiosités historiques, ses anciennes façades et son revêtement pavé est appréciée par les usagers. Ces derniers se baladent, s'arrêtent, observent, visitent et s'imprègnent de l'ambiance.*
- › *Les usagers se rendent aussi dans la rue du Grand-Pont pour des activités récréatives. La transformation de la rue en zone de rencontre renforce le caractère familial de la rue en leur offrant un espace sûr pour la récréation des enfants. Les opportunités de détente sont également nombreuses dans la rue.*
- › *Finalement, la rue est également le lieu de manifestations (marché hebdomadaire et événements ponctuels) et de vie politique (sièges du Grand Conseil et de l'administration communale) de la ville. Elle permet la rencontre et le rassemblement des habitants.*



Le réaménagement de la rue fait suite à des changements d'usages et d'usagers et à une modification de la manière de fréquenter la rue.

- › *Le réaménagement de la rue n'a pas d'effets sur les pratiques de tous les usagers. En effet, les habitués apprécient la requalification mais ne changent pas leur manière de s'approprier l'espace. En revanche, les autres usagers sont beaucoup plus sensibles aux modifications apportées à la rue. Auparavant, ils se rendaient peu dans la rue et uniquement pour des raisons particulières alors que maintenant ils se l'approprient pour une diversité d'usages : flânerie, détente, consommation et rencontre. La fréquentation des usagers a augmenté avec la requalification et plus particulièrement celle des flâneurs, touristes et familles avec de jeunes enfants.*
- › *Grâce au réaménagement et notamment à l'ambiance, à la qualité des bâtiments et aux rencontres éventuelles, les usagers restent plus volontiers et plus longtemps dans la rue pour leurs pratiques.*

#### ❖ *Image collective*

Comme pour la rue des Remparts, il est possible d'esquisser l'image collective des usagers à partir d'une analyse comparative de leur discours et de leur différente carte en faisant émerger des similitudes dans leur lecture de l'espace.

- › *Tout d'abord, au cœur de l'image collective des usagers, il y a le bâti. Ce dernier définit la spatialité de la rue (délimitation entre les pleins et les vides), offre des activités aux usagers (restaurants, bistrot, caveaux, fonctions politiques), anime le visuel de la rue (architecture, décoration) et lui confère une ambiance de vieille ville (style architectural, histoire, fonctions patrimoniales).*
- › *Ensuite, à travers leur discours et leur carte, les usagers relèvent l'importance qu'ils accordent à l'animation de la rue. Elle est exprimée à la fois par le choix de la perspective du dessin et par son contenu. En effet, l'angle de vue met en évidence un « espace vécu » dans lequel l'utilisateur raconte la rue, sa matérialité (qualité du revêtement et des façades), son contenu (mobiliers urbains), ses activités (restaurants, bistrot, commerces) et les gens qui la fréquentent.*
- › *Par ailleurs, le mobilier urbain fait également partie de l'image collective des usagers. Celui-ci sert principalement à orienter les usagers (alignement des luminaires) et leur offre des points de repères (fontaine). L'appropriation de la rue est ainsi facilitée et la cohabitation entre les différents types d'usagers (piétons, cyclistes, automobiles) se fait naturellement.*
- › *Finalement, une dernière composante majeure de la représentation de l'espace par les usagers est son ambiance décontractée et conviviale. La transformation de la rue*

*en zone de rencontre et notamment la priorité donnée aux piétons sur l'ensemble de l'espace, a modifié la perception des usagers et a rendu possible des nouveaux modes d'appropriation qui créent une ambiance décontractée et conviviale.*

### Synthèse de l'appropriation des usagers

La reconstruction de l'image collective des usagers révèle que c'est principalement la cohérence entre toutes les composantes spatiales et matérielles de la rue qui influence leur perception, leur représentation et finalement leurs pratiques. Le réaménagement de la rue améliore le dialogue entre ses différentes composantes (dimensions spatiales, organisation de la circulation, bâti, mobilier urbain, revêtement), crée une ambiance décontractée et renforce son attractivité pour de multiples usages. En effet, les observations et les entretiens ont relevé que la requalification de la rue du Grand-Pont a permis de diversifier et d'intensifier les usages (passage, rencontre, flânerie, tourisme, récréation, manifestations et activités politiques) et d'augmenter l'affluence des usagers.

## 5. Résultats de la recherche et discussion

---

Les différentes analyses menées jusqu'ici ont permis d'approfondir les relations entre les intentions d'aménagement (dimension politico-administrative), la configuration d'un espace (dimension spatiale) et les pratiques qui s'y réalisent (dimension sociale).

Il est maintenant tant de répondre à la question de recherche et de vérifier l'hypothèse. Aussi, il est utile de les rappeler, ainsi que la démarche proposée pour y répondre.

### **Question de recherche**

---

*Le réaménagement de la rue des Remparts et de la rue du Grand-Pont de la ville de Sion permet-il aux usagers de réaliser les pratiques sociales prévues par les concepteurs ?*

---

### **Hypothèse**

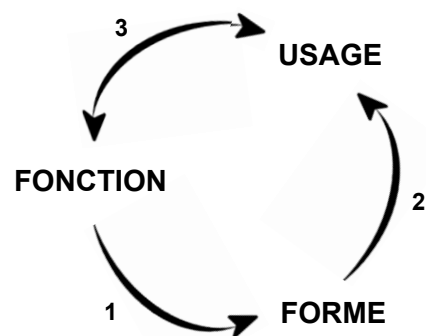
---

*Si les qualités d'un aménagement urbain perçues/relevées par le concepteur et par l'utilisateur sont semblables, il y a une meilleure adéquation entre les usages prévus et les usages réalisés dans l'espace aménagé.*

---

Cette recherche se déroule en trois phases qui correspondent aux trois types de relations qui existent entre fonction, forme et usage (voir figure 51).

La première phase a explicité le lien entre fonction et forme et a cherché à savoir selon les usages prévus, quels types d'aménagement ont été choisis par le concepteur et comment ils ont été réalisés. La deuxième phase a souhaité rendre compte de la relation forme – usage et de la manière dont les usagers de l'espace public s'approprient l'espace après son réaménagement. La troisième et dernière phase, qui commence ici, teste l'adéquation entre les pratiques prévues initialement (fonction) et celles réalisées par les usagers (usage) pour conclure si l'appropriation de l'espace public correspond à celle prévue



**Figure 51 :** Modèle d'analyse des relations entre fonction, forme et usage, Source : Florence Rey

par les concepteurs. Cette phase sert également à la présentation des résultats de l'ensemble de la recherche.

Le tableau suivant résume la démarche de la troisième phase. Tout d'abord, pour permettre de répondre à la question de recherche, il faut comparer les usages prévus initialement à ceux réalisés. Ensuite, pour connaître les raisons d'une concordance ou d'une discordance entre fonction et usage, il faut comparer deux choses : d'une part la manière dont le concepteur écrit la forme de l'espace pour une fonction déterminée et les qualités qu'il lui donne ; d'autre part, la manière dont l'utilisateur lit cette forme, l'interprète, se l'approprie et les qualités de l'espace qu'il y relève.

<b>Fonction</b>	~	<b>Usage</b>
usages prévus	~	usages réalisés
forme écrite par le concepteur	~	forme lue par les usagers
qualités écrites par le concepteur	~	qualités lues par les usagers

**Figure 52** : Tableau récapitulatif des objets à comparer pour l'analyse de l'adéquation entre fonction et usage, Source : Florence Rey

Avant de se lancer à proprement parler dans la comparaison des usages prévus initialement avec ceux réalisés, il est utile d'indiquer la manière de procéder pour l'évaluation des qualités écrites par le concepteur et lues par les usagers.

L'évaluation qualitative des réaménagements, à travers le différenciateur sémantique, permet de relever et de comparer la manière dont le concepteur et les usagers apprécient la qualité de l'espace, et plus particulièrement les quatre registres de qualité urbaine (qualités fonctionnelle, spatiale/formelle, d'usage et d'ambiance).

Le but de cette évaluation est de vérifier l'hypothèse émise au début de la recherche qui énonçait que « *si les qualités d'un aménagement urbain perçues/relevées par le concepteur et par l'utilisateur sont semblables, il y a une meilleure adéquation entre les usages prévus et les usages réalisés dans l'espace aménagé* ». Aussi, l'hypothèse cherche à étudier si l'écriture de la qualité urbaine à travers le réaménagement d'espaces publics par les concepteurs est conforme à la lecture qu'en font les usagers.

En comparant la manière dont le concepteur et les usagers qualifient les réaménagements ainsi qu'en analysant la correspondance entre usages prévus et réalisés, il est possible de vérifier ou d'infirmer l'hypothèse.

La comparaison des évaluations qualitatives faites par le concepteur et par les usagers est construite sur le principe suivant (voir figure 54). Les personnes interrogées (concepteur et usagers) évaluent le réaménagement en choisissant le qualificatif qui lui correspond le mieux

sur une échelle opposant deux adjectifs. Par exemple, ils doivent choisir de qualifier les fonctions de la rue de « très indéfinies », « plutôt indéfinies », « entre deux », « plutôt explicites » ou « très explicites ». Les réponses du concepteur se trouvent à gauche du tableau et celle des usagers à droite. Plusieurs usagers ont été interrogés, c'est pourquoi il est nécessaire de pondérer leur réponse ; les nombres inscrits dans les cases représentent le nombre de réponses données pour chaque caractéristique. L'analyse compare les qualités « écrites » par le concepteur à celles « lues » par la majorité des usagers.

Les cases jaunes mettent en évidence une forte correspondance entre les qualités relevées par le concepteur et par la majorité des usagers ; les cases roses soulignent que les qualités relevées sont proches (correspondance moyenne), c'est-à-dire voisines dans le tableau ; les cases blanches ne présentent aucune correspondance dans les qualités perçues. Par ailleurs, le concepteur de la rue des Remparts a de temps en temps fait une distinction entre les qualités de la place (1p) et celles de la rue (1r). Dans ces cas-là, la comparaison des qualités se fait entre cases les plus proches, peu importe si ce sont celles de la rue ou de la place. Le principe de « comparer avec ce qu'il y a de plus proche » est également utilisé dans le cas où il n'est pas possible d'identifier des caractéristiques prédominantes dans l'évaluation des usagers (ex. trois estiment que le réaménagement est « plutôt attractif » et trois autres qu'il est « très attractif »).

Les chapitres qui suivent présentent tout d'abord les résultats des comparaisons entre fonction et usage de la rue des Remparts, puis ceux de la rue du Grand-Pont. Ensuite, les deux analyses permettent de discuter les résultats et de faire un bilan sur les mécanismes d'écriture et de lecture de l'espace public.

## 5.1 Comparaison entre usages prévus et réalisés dans la rue des Remparts

### Comparaison : usages prévus – usages réalisés

Les fonctions initiales attribuées à la rue des Remparts réaménagées sont celles d'un « lieu de passage », d'un « espace de rencontre » et d'un « espace de récréation ». Les pratiques réalisées par les usagers dans l'espace requalifié rendent compte d'une forte correspondance avec les fonctions prévues initialement : les gens y passent, se rencontrent et pratiquent des activités récréatives. D'autres types d'usages dans la rue n'ont été ni observés, ni mentionnés par les usagers.

### Comparaison : forme écrite – forme lue

Pour transformer la rue en un espace de rencontre et de récréation et conserver dans le même temps sa fonction de passage, le concepteur a utilisé différents dispositifs d'écriture. Ces derniers ont pour but d'interpeller l'utilisateur, de lui offrir des clés de lecture et finalement d'aider à son appropriation de l'espace. La manière dont l'utilisateur interprète ce qu'il lit de l'espace peut correspondre ou non à ce qu'a voulu écrire le concepteur.

Voyons comment s'est opérée cette interprétation ou traduction dans le cas du réaménagement de la rue des Remparts. Le tableau suivant confronte les dispositifs d'écriture aux modalités de lecture.

	<b>Dispositifs d'écriture utilisés par le concepteur</b>	<b>Modalités de lecture de l'utilisateur</b>
<b>Rapport entre les vides et les pleins</b>	› La nouvelle morphologie de la rue permet l'instauration d'un autre rapport entre les vides et les pleins	› Le rapport entre les vides et les pleins lu par l'utilisateur donne un sens à l'espace pratiqué ; il sert à définir et à structurer l'espace rue et lui confère une diversité d'ambiance
<b>Composition</b>	› La composition sinueuse et la faible visibilité ont pour but d'organiser la cohabitation entre usagers	› L'utilisateur distingue les espaces pour le passage de ceux pour la rencontre à travers la disposition des pergolas sur l'espace rue
<b>Ouverture</b>	› Le jeu d'ouverture et de fermeture entre les différents espaces favorise la création d'une place « multi-public » et de poches plus intimes sous les pergolas	› Des atmosphères différentes sont créées selon le degré d'ouverture de l'espace ; ceci permet dans un même espace la réalisation de pratiques diverses (passage, rencontre, consommation, détente, récréation) qui nécessitent chacune des rapports à l'espace différents

<b>Mobilier urbain et revêtement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Le choix d'un mobilier urbain et d'un revêtement attrayants pour le réaménagement de la rue s'adapte à une diversité d'usages et d'usagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Les pratiques sont orientées par le mobilier urbain et le style de l'aménagement ; les nombreuses opportunités de s'asseoir favorisent la rencontre et la détente, les pergolas délimitent des espaces plus intimes pour la rencontre et la consommation et finalement la fontaine et le dinosaure attirent les enfants pour leurs activités récréatives</li> </ul>
<b>Ambiance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Le travail d'ambiance crée un lieu empreint d'artificialité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Le style de l'aménagement donne une typicité à la rue qui la distingue des autres et l'ambiance qui y règne est conviviale et décontractée</li> </ul>

**Figure 53** : Comparaison du sens des dimensions spatiales écrites par le concepteur et celles lues par les usagers de la rue des Remparts, Source : Florence Rey

La lecture de l'espace par les usagers se révèle très proche du message que le concepteur a voulu faire passer à travers le traitement des dimensions spatiales et de la matérialité de la rue. En effet, la manière dont l'architecte a traité le rapport entre les vides et les pleins, la composition, l'ouverture, le mobilier urbain et revêtement ainsi que l'ambiance, a permis aux usagers de juger que la rue était un espace propice à la rencontre, à la récréation et au passage et de se l'approprier comme tel.

Comparaison : qualités écrites – qualités lues

La dernière approche pour tester la concordance entre fonction et usage est l'analyse des évaluations qualitatives du réaménagement. Ces dernières permettent de comparer les qualités que le concepteur a voulu donner au nouvel espace à celles perçues par les usagers.

Les résultats de cette comparaison sont résumés dans le tableau suivant.

**Comparatif, par le concepteur et les usagers, de l'évaluation de la rue des Remparts réaménagée selon les différents registres de la qualité urbaine**

	Concepteur					Usagers					
	Très	Plutôt	Entre deux	Plutôt	Très	Très	Plutôt	Entre deux	Plutôt	Très	
<b>La ou les fonctions de la rue (sont) :</b>											
Uniques				1		1		4	1		Multiples
Indéfinies			1			1	1	3	1		Explicites
N'orientent pas les usages				1		2	1	3			Orientent les usages
<b>L'espace « rue » est :</b>											
Monotone					1		2		4		Varié
Fermé				1			1	2	3		Ouvert
Inaccessible					1			1	5		Accessible
Chaotique			1				1	5			Ordonné
Vide		1p		1r			5	1			Chargé
Repoussant				1				3		3	Attractif
Laid				1				3		3	Esthétique
Inadapté à l'usage				1				3		3	Adapté à un usage
<b>Les usages de la rue lui confèrent un caractère :</b>											
Calme		1r			1p	1	1	3		1	Animé
Déplaisant					1				4	2	Convivial
Désagréable				1					2	4	Agréable
Intime		1r			1p			3	1	2	Public
Ennuyeux				1			1	3		2	Intéressant
<b>L'ambiance de la rue est :</b>											
Froide				1				1	4	1	Chaleureuse
Silencieuse		1r		1p			1	3	2		Bruyante
Inquiétante					1				2	4	Sécurisante
Terne					1		1	1	1	3	Colorée
Banale				1				1	1	4	Originale
Sombre				1					2	4	Claire
Traditionnelle				1					3	3	Moderne

**Figure 54 :** Tableau comparatif des évaluations du réaménagement de la rue des Remparts par le concepteur et les usagers selon les différents registres de la qualité urbaine (case jaune = forte correspondance, case rose = correspondance moyenne, case blanche = aucune correspondance), Source : Florence Rey



De manière générale, le tableau met en évidence une forte correspondance entre les qualités relevées par le concepteur et les usagers. Sur 23 caractéristiques qui expriment la qualité du réaménagement, 12 mettent en évidence une forte correspondance (cases jaunes), 10 une correspondance moyenne (cases roses) et une seule caractéristique n'exprime pas de correspondance (cases blanches).

En détaillant un peu plus l'analyse, il est possible de remarquer que la correspondance entre les caractéristiques relevées chez les concepteurs et usagers est plus marquée dans certains registres de qualités que dans d'autres. En effet, le tableau suivant indique que les registres de qualité fonctionnelle et spatiale/formelle présentent un plus fort pourcentage de « correspondance forte » que les registres de la qualité d'usage et d'ambiance.

Registres de qualité	Correspondance forte	Correspondance moyenne	Absence de correspondance
Fonctionnelle	66%	33%	-
Formelle/spatiale	63%	25%	12%
Usage	20%	80%	-
Ambiance	57%	43%	-

*Figure 55 : Taux de correspondance entre les évaluations du réaménagement de la rue des Remparts par le concepteur et par les usagers selon les quatre registres de qualité urbaine, Source : Florence Rey*

Ces résultats peuvent expliquer la complexité des processus d'écriture et de lecture de l'espace. L'appréciation des différents registres de qualité mobilise chez l'évaluateur des niveaux différents de subjectivité.

- › La fonction est une réalité qui renvoie à une représentation sociale partagée par l'ensemble des usagers. La qualité fonctionnelle fait donc appel à une subjectivité minimale car elle fait référence à une pratique déterminée a priori ;
- › La dimension spatiale est une réalité physique objective. Cependant, la manière dont elle est perçue et interprétée diffère selon les usagers et selon leurs caractéristiques. Aussi, une subjectivité plus grande est mobilisée dans le processus de lecture des qualités formelles/spatiales ;
- › L'usage réalisé dans un espace donné est une réalité individuelle mais influencée par les pratiques des autres individus ; la lecture de la forme faite par les usagers, leurs représentations et leur vécu permettent de moduler les fonctions prévues pour l'espace. Ainsi, l'évaluation des qualités d'usage recourt à un niveau de subjectivité encore plus élevé ;

- › L'évaluation des qualités d'ambiance résulte de ces trois premières lectures et fait appel au vécu individuel de l'utilisateur ; c'est donc le niveau de subjectivité le plus élevé qui est nécessaire pour cette évaluation.

La différence de taux de concordance selon les quatre registres de qualité entre la manière d'écrire l'espace et de le lire rend compte des niveaux de subjectivité. En effet, les deux premiers registres de qualité, fonctionnelle et formelle/spatiale, font appel à une plus faible subjectivité pour leur lecture et les résultats indiquent un taux plus élevé de « correspondance forte », respectivement 66% et 63%. La lecture des registres de qualité d'usage et d'ambiance nécessite une plus grande subjectivité ; leur taux de « correspondance forte » est plus faible, 20% et 57%, que pour les deux autres registres.

## 5.2 Comparaison entre usages prévus et réalisés dans la rue du Grand-Pont

### Comparaison : usages prévus – usages réalisés

A travers son réaménagement, le concepteur a souhaité faire de la rue du Grand-Pont un « lieu de passage », un « espace de rencontre », un « espace de flânerie » et un « lieu d'événements ». Les pratiques identifiées à travers les observations et les entretiens sont nombreuses : passage, rencontre, flânerie, tourisme, récréation, manifestations et activités politiques. Aussi, la correspondance entre les usages prévus initialement et les usages pratiqués dans la rue est forte.

### Comparaison : forme écrite – forme lue

Pour faire de la rue du Grand-Pont un « espace de rencontre », un « espace de flânerie », un « lieu de passage » et un « lieu d'événements » ponctuels, le concepteur a utilisé divers moyens d'intervention ou dispositifs d'écriture. La lecture de ces interventions par les usagers peut correspondre ou non au message que le concepteur a voulu transmettre à l'usager. C'est ce qui est analysé ici, sur la base du tableau suivant.

	<b>Dispositifs d'écriture utilisés par le concepteur</b>	<b>Modalités de lecture de l'usager</b>
<b>Traitement du sol</b>	› Le traitement du sol (mise à niveau, suppression des trottoirs) participe à la transformation de l'espace en « zone de rencontre ». Cela favorise la cohabitation entre usagers et l'investissement de la rue par les commerçants	› L'instauration de la rue en « zone de rencontre » permet une cohabitation quasi naturelle entre les différents types d'usagers, renforce la sécurité et les déplacements en modes doux, confère à la rue une ambiance agréable et décontractée et finalement anime l'espace rue (augmentation de la fréquentation, expansion des terrasses)
<b>Revêtement, matériaux</b>	› Le traitement des revêtements et des matériaux permet une valorisation du lieu et son ancrage dans une ambiance ancienne	› Le revêtement et les matériaux choisis interpellent les usagers ; ils donnent du cachet et une ambiance « vieille ville » à la rue. Ils participent également à l'animation du visuel de la rue.
<b>Mobilier urbain</b>	› Le mobilier urbain est disposé dans la rue de manière à structurer l'espace et à orienter les usagers. Le choix d'un mobilier urbain sobre permet la réalisation d'événements et d'animation dans la rue	› Le mobilier urbain oriente les usagers à travers l'alignement des luminaires (lampadaires et néons au sol) et leur offre des points de repères (fontaine).

---

**Bâti**

→ *Pas d'intervention sur le bâti !*

› Le bâti définit la spatialité de la rue (délimitation entre les pleins et les vides), offre des activités aux usagers (restaurants, bistrot, caveaux, fonctions politiques), anime le visuel de la rue (architecture, décoration des façades) et lui confère une ambiance de vieille ville (style architectural, histoire, fonctions patrimoniales).

---

**Figure 56** : *Comparaison du sens des dimensions spatiales écrites par le concepteur et celles lues par les usagers de la rue du Grand-Pont, Source : Florence Rey*

Dans l'ensemble, les dispositifs d'écriture du concepteur et les modalités de lecture des usagers correspondent bien. En effet, le sens ou message que le concepteur a souhaité faire passer à travers le traitement du sol, le choix du revêtement et des matériaux, la disposition du mobilier urbain et l'interprétation qu'en font les usagers sont proches. Toutefois, au cœur de l'image collective des usagers, il existe une autre composante de la rue, le bâti, qui influence leurs pratiques mais qui n'a pas fait l'objet d'interventions lors du réaménagement. C'est l'ensemble de ces composantes qui permet aux usagers de comprendre et de s'approprier la rue du Grand-Pont comme un espace de rencontre, de passage, de flânerie et d'événements.

*Comparaison : qualités écrites – qualité lues*

La comparaison des évaluations qualitatives du réaménagement de la rue du Grand-Pont réalisées par le concepteur et les usagers permet également d'esquisser des explications quant à la concordance entre fonction et usage.

Le tableau suivant compile à la fois l'évaluation du concepteur et celles des usagers ; il offre ainsi un aperçu des similitudes et des dissemblances dans la manière de qualifier l'espace réaménagé.

**Comparatif, par le concepteur et les usagers, de l'évaluation de la rue du Grand-Pont réaménagée selon les différents registres de la qualité urbaine**

	Concepteur					Usagers						
	Très	Plutôt	Entre deux	Plutôt	Très	Très	Plutôt	Entre deux	Plutôt	Très		
<b>La ou les fonctions de la rue (sont) :</b>												
Uniques				1				1	4		Multiples	
Indéfinies			1			1		1	2	1	Explicites	
N'orientent pas les usages		1				1		1	2	1	Orientent les usages	
<b>L'espace « rue » est :</b>												
Monotone			1					2		3	Varié	
Fermé				1		1		1	3		Ouvert	
Inaccessible				1				2	3		Accessible	
Chaotique				1				2	2	1	Ordonné	
Vide		1						3	2		Chargé	
Repoussant			1							5	Attractif	
Laid				1					1	4	Esthétique	
Inadapté à l'usage				1					4	1	Adapté à un usage	
<b>Les usages de la rue lui confèrent un caractère :</b>												
Calme			1				1	2	3		Animé	
Déplaisant				1						5	Convivial	
Désagréable				1						5	Agréable	
Intime				1				1	4		Public	
Ennuyeux			1						3	2	Intéressant	
<b>L'ambiance de la rue est :</b>												
Froide			1							5	Chaleureuse	
Silencieuse				1				5			Bruyante	
Inquiétante				1						2	3	Sécurisante
Terne			1						2	3	Colorée	
Banale			1						1	3	1	Originale
Sombre				1					1		3	Claire
Traditionnelle			1				4	1				Moderne

**Figure 57 :** Tableau comparatif des évaluations du réaménagement de la rue du Grand-Pont par le concepteur et les usagers selon les différents registres de la qualité urbaine (case jaune = forte correspondance, case rose = correspondance moyenne, case blanche = aucune correspondance), Source : Florence Rey

L'analyse comparative permet de mettre en évidence que la correspondance est moyenne entre les qualités relevées par le concepteur et les usagers pour qualifier la rue du Grand-Pont réaménagée (voir figure 57). Parmi le 23 caractéristiques, seules 4 sont évaluées de la même manière par le concepteur et les usagers (cases jaunes), 14 mettent en évidence une correspondance moyenne (cases roses) et 5 aucune correspondance.

L'analyse détaillée de l'évaluation du réaménagement révèle que c'est la « correspondance moyenne » qui présente, pour chaque registre de qualité, le plus grand pourcentage (voir figure 58). Ceci rejoint ce qui a été évoqué plus haut, à savoir que dans l'ensemble la correspondance est moyenne entre l'évaluation qualitative du concepteur et celles des usagers. Par ailleurs, le tableau suivant indique également que le taux de « correspondance forte » est plus élevé dans les registres de qualité fonctionnelle et formelle/spatiale.

Registres de qualité	Correspondance forte	Correspondance moyenne	Absence de correspondance
Fonctionnelle	33%	33%	33%
Formelle/spatiale	25%	50%	25%
Usage	20%	80%	-
Ambiance	-	71%	29%

**Figure 58** : Taux de correspondance entre les évaluations du réaménagement de la rue du Grand-Pont par le concepteur et par les usagers selon les quatre registres de qualité urbaine, Source : Florence Rey

L'analyse des niveaux de subjectivité développés au chapitre 5.1 peut expliquer les différences entre les taux de concordance dans l'évaluation qualitative de la rue du Grand-Pont. Il y a une relation inversement proportionnelle entre le taux de « correspondance forte » et le niveau de subjectivité. Par exemple, le registre de qualité fonctionnelle est le registre qui affiche le plus fort pourcentage de « correspondance forte » (cases jaunes) et est celui qui fait appel au niveau de subjectivité le plus bas ; l'évaluation des qualités d'ambiance mobilise une forte subjectivité et son taux de « correspondance forte » est nul.

### 5.3 Discussion des résultats

L'étude de l'adéquation entre fonction et usage a permis d'identifier différents niveaux d'analyse : le premier « usages prévus – usages réalisés », le deuxième « forme écrite – forme lue », le troisième « qualités écrites – qualités lues ». La question de recherche avait pour but d'analyser les deux premiers niveaux et l'hypothèse le troisième.

Avant de répondre à la question de recherche et de vérifier l'hypothèse, rappelons les résultats de l'analyse de l'adéquation entre fonction et usages dans la rue des Remparts et dans la rue du Grand-Pont.

L'adéquation entre fonction et usages dans la rue des Remparts se vérifie dans les trois niveaux d'analyse. Tout d'abord, l'enquête auprès du concepteur et des usagers a permis de confronter les usages prévus initialement et ceux réalisés après le réaménagement et de conclure à une forte correspondance entre eux. Ensuite, l'analyse du sens donné à la forme par le concepteur et celui accordé par l'utilisateur relève également une concordance entre eux. Finalement, les évaluations des qualités du réaménagement par le concepteur et les usagers présentent aussi de nombreuses correspondances.

Dans la rue du Grand-Pont, l'adéquation entre fonction et usages se vérifie différemment selon le niveau d'analyse. Tout d'abord, les usages prévus initialement et ceux réalisés dans la rue requalifiée présentent une forte correspondance. Ensuite, de manière générale, il y a une bonne concordance entre le message donné à la forme par le concepteur et celui lu par les usagers pour orienter leurs pratiques. Toutefois, le bâti, qui n'est pas un objet du réaménagement, est une autre composante clé de l'espace ; elle entre en jeu dans la lecture de la rue par les usagers et influence fortement leurs pratiques. Enfin, les évaluations qualitatives du réaménagement réalisées d'une part par le concepteur et d'autre part par les usagers mettent en évidence une correspondance moyenne.

Le tableau suivant résume les résultats de l'analyse de l'adéquation entre fonction et usage.

<b>Adéquation entre fonction et usages</b>	<b>Rue des Remparts</b>	<b>Rue du Grand-Pont</b>
Usages prévus – usages réalisés	Forte	Forte
Forme écrite – forme lue	Forte	Bonne
Qualités écrites – qualités lues	Forte	Moyenne

*Figure 59 : Synthèse de l'adéquation entre fonction et usage dans la rue des Remparts et dans la rue du Grand-Pont, Source : Florence Rey*

### 5.3.1 Réponse à la question de recherche

La question de recherche avait pour but de répondre à l'interrogation suivante.

---

*Le réaménagement de la rue des Remparts et de la rue du Grand-Pont de la ville de Sion permet-il aux usagers de réaliser les pratiques sociales prévues par les concepteurs ?*

---

Les résultats de l'analyse révèlent en effet qu'aussi bien le réaménagement de la rue des Remparts que celui de la rue du Grand-Pont permettent aux usagers de s'approprier l'espace comme il avait été prévu par le concepteur. Cela n'est pas le fruit du hasard. Au contraire, cette correspondance peut s'expliquer par la bonne lisibilité de l'espace réaménagé. Les dispositifs d'écriture choisis par le concepteur ont su orienter les usagers dans leur lecture et dans leur appropriation de la rue. A noter toutefois que les usages pratiqués dans la rue du Grand-Pont ne sont pas uniquement influencés par ce qui a été réaménagé. Le concepteur a su intégrer de nouvelles composantes spatiales et matérielles à celles déjà en place (bâti, monuments historiques, etc.) et créer une cohérence entre elles.

### 5.3.2 Vérification de l'hypothèse

L'hypothèse suivante permet d'esquisser des explications quant à la concordance ou la discordance entre fonction et usage :

---

*Si les qualités d'un aménagement urbain perçues/relevées par le concepteur et par l'usager sont semblables, il y a une meilleure adéquation entre les usages prévus et les usages réalisés dans l'espace aménagé.*

---

Pour vérifier l'hypothèse, les évaluations qualitatives du concepteur et des usagers de la rue ont été comparées, puis mises en relation avec les résultats de la question de recherche.

Tout d'abord, l'analyse révèle que les qualités du réaménagement de la rue des Remparts perçues par le concepteur et les usagers sont très proches. Ensuite, la comparaison entre les usages prévus par le concepteur et ceux réalisés dans la rue par les usagers témoignent également d'une forte correspondance. Ainsi, il est possible de dire que, dans le cas de la rue des Remparts, l'hypothèse se vérifie ; l'adéquation entre les qualités écrites et lues favorise la correspondance entre fonction et usage.

L'analyse de l'adéquation des composantes d'écriture et de lecture du réaménagement de la rue du Grand-Pont présente d'autres résultats. La correspondance dans l'appréciation du



réaménagement par le concepteur et les usagers de la rue du Grand-Pont est moins forte que pour la rue des Remparts. En revanche, l'adéquation entre fonction et usage est tout aussi forte. Ainsi, si les qualités d'un réaménagement ne sont pas perçues de la même manière chez le concepteur et chez les usagers, il n'y pas nécessairement de discordance entre usages prévus et usages réalisés.

Cette recherche permet donc de conclure qu'une forte correspondance entre les qualités écrites par le concepteur et celles lues par les usagers de la rue n'implique pas nécessairement une meilleure adéquation entre fonction et usage, ou autrement dit, entre les usages prévus initialement et les usages qui se réalisent après le réaménagement de la rue.



## 6. Conclusion

---

De manière générale, ce travail a souhaité approfondir les relations réciproques qui existent entre les différentes dimensions de l'espace public (fonction, forme et usage) tout comme il a voulu mettre en lumière le processus de réaménagement dans son ensemble. Aussi, la recherche s'est intéressée plus particulièrement à l'influence de la fonction prévue initialement sur le choix des dimensions matérielles et spatiales ainsi qu'à l'influence de la forme sur la perception, la représentation et l'appropriation de l'espace par l'utilisateur. Cette analyse a permis de conclure à une éventuelle correspondance entre la fonction donnée à l'espace et les usages qui s'y réalisent.

Les enquêtes réalisées dans la rue des Remparts et dans la rue du Grand-Pont de la ville de Sion ont permis de tester l'adéquation entre fonction et usage et d'esquisser des explications quant à leur correspondance. L'analyse de cette concordance passe par une déconstruction des processus d'écriture et de lecture de l'espace public en différents niveaux d'analyse. C'est donc une comparaison entre usages prévus et usages réalisés, entre forme écrite et forme lue, entre qualités écrites et qualités lues qui est effectuée pour conclure à une éventuelle adéquation.

Les deux types de réaménagements sur lesquels a porté l'enquête permettent de tirer différents enseignements de la relation fonction – forme – usage.

La requalification de la rue des Remparts a très clairement généré les usages actuels ; avant son réaménagement, les pratiques étaient tout autres. Le réaménagement a permis de créer un nouvel espace et influence directement la lecture des usagers. Cette dernière est donc tout à fait en adéquation avec les dispositifs d'écriture (forme de l'espace et qualités mises en évidence) choisis par le concepteur. Ainsi, le réaménagement oriente fortement les pratiques des usagers.

Le réaménagement de la rue du Grand-Pont a été réalisé dans une autre optique que celui de la rue des Remparts. Il contribue à la requalification de la rue et renforce les usages déjà présents dans la rue mais n'instaure pas de changements profonds. Aussi, le concepteur ne crée pas de nouvel espace mais compose avec l'existant, avec les fonctions et usages déjà en place. La manière dont les usagers lisent le nouvel espace est donc influencée par la requalification mais également par ce qui « faisait » déjà le Grand-Pont avant son réaménagement : son histoire, ses monuments, sa fréquentation. La correspondance entre l'écriture et la lecture de l'espace est donc moins nette que dans la rue des Remparts et présente des différences selon les niveaux d'analyse.

L'analyse a permis de déduire qu'une forte correspondance entre les usages prévus initialement et ceux réalisés après le réaménagement ne signifie pas que les autres niveaux d'analyse présentent, eux aussi, une forte concordance. Aussi, il n'est pas possible de conclure que le taux d'adéquation d'un niveau implique nécessairement le même taux d'adéquation dans les autres niveaux.

La correspondance entre la fonction d'un espace et l'usage réalisé rend compte d'une appropriation allant au-delà des processus d'écriture et de lecture. Ces derniers peuvent esquisser un début de réponse quant à l'adéquation entre fonction et usage mais ne peuvent en aucun cas expliquer l'ensemble des mécanismes d'appropriation. Ainsi, connaître l'influence du réaménagement sur les pratiques sociales nécessite de développer d'autres pistes de réflexion, dont éventuellement le type de réaménagements (renouvellement vs. revalorisation). L'analyse a permis de penser que c'est peut-être le type de réaménagement qui oriente avant tout l'appropriation de l'espace par les usagers. En effet, le renouvellement d'un espace public (ex. rue des Remparts) semble influencer davantage les pratiques que sa requalification ou sa revalorisation (ex. rue du Grand-Pont) car il permet au concepteur de faire table rase des repères d'autrefois pour en inscrire d'autres à travers le traitement des dimensions spatiales et de la matérialité de l'espace public.

## 7. Bibliographie

---

Antonini, A. (2009). *Espace des Remparts. De l'enceinte médiévale à la zone de rencontre*. Sion : Sedunum Nostrum.

Arborio, A.-M. et Fournier, P. (1999). *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*. Paris : Nathan Université.

Bailly, A. (1982). Géographie de la perception et analyses quantitatives. In Bailly, A. (Ed), *Percevoir l'espace. Vers une géographie de l'espace vécu. Actes de la Table Ronde* (pp. 69-101). Genève : Université, Département de géographie.

Bassand, M., Compagnon, A., Joye, D., Stein, V., et Güller, P. (2001). *Vivre et créer l'espace public*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Bonanomi, L. (1990). *Le temps des rues. Vers un nouvel aménagement de l'espace rue*. Lausanne : IREC.

Boulekbache-Mazouz, H. (2008). Lire l'espace public pour mieux l'écrire. *Etudes de communication* [en ligne], 31. Disponible sur : <http://edc.revues.org/index757.html> (consulté le 23.03.2011).

Castells, M. (1996). *The rise of the network society*. Cambridge Massachusetts: Blackwell.

Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (2007a). *Comprendre l'espace public pour mieux programmer son aménagement : approches sensibles*. Lyon : Auteur.

Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (2007b). L'espace public : enjeu pour la ville. *Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques*. [en ligne]. Disponible sur : [http://www.certu.fr/fr/\\_Voirie\\_et\\_espace\\_public-n27/usages\\_de\\_la\\_voirie\\_urbaine\\_et\\_de\\_espace\\_public-n89/IMG/pdf/L\\_espace\\_public.pdf](http://www.certu.fr/fr/_Voirie_et_espace_public-n27/usages_de_la_voirie_urbaine_et_de_espace_public-n89/IMG/pdf/L_espace_public.pdf) (consulté le : 23.03.2010).

Chaumard, D. (2001). L'espace public, scène et mise en scène. In J.-Y. Toussaint et M. Zimmermann (Dir), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public* (pp. 125-134). Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Da Cunha, A. et Kaiser, C. (2009). Densité, centralité et qualité urbaine : la notion d'intensité, outil pour une gestion adaptative des formes urbaines. *Urbia. Les cahiers du développement durable, Intensités urbaines*, 9, 13-56.

De Sablet, M. (1988). *Des espaces urbains agréables à vivre : places, rues, squares et jardins*. Paris : Editions du Moniteur.

Depeau, S. (2006). De la représentation sociale à la cognition spatiale et environnementale : la notion de « représentation » en psychologie sociale et environnementale. *Espaces et sociétés, Centre national de la recherche scientifique* [en ligne], 25. Disponible sur : [http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/revue/ESO\\_25/depeau.pdf](http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/revue/ESO_25/depeau.pdf) (consulté le 17.03.2011).

Dind, J.-P. (2008). Les quartiers espaces de vie : la convivialité des espaces publics. *Observatoire universitaire de la ville et du développement durable* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.unil.ch/webdav/site/ouvdd/shared/Colloque%202008/Pages%20du%20site/Communications/5-Social/Dind.pdf> (consulté le 10.03.2011).

Dind, J.-P. (2009a). La qualité urbaine : des registres de signification aux principes de conception. *Vues sur la ville* [en ligne], 22. Disponible sur : <http://www.unil.ch/webdav/site/ouvdd/shared/VsV/No%2022-2009.pdf> (consulté le 10.03.2011).

Dind, J.-P. (2009b). La qualité urbaine : quelle grille de lecture ? Quels principes de conception ? *Urbanités, Laboratoire du droit à la ville* [en ligne]. Disponible sur : <http://urbanites.rsr.ch/laboratoire-du-droit-a-la-ville/la-qualite-urbaine-quelle-grille-de-lecture-quels-principes-de-conception/> (consulté le 12.04.2011).

Dubuis, F.-O. et Lugon, A. (1988). Sion jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle : état de la recherche et hypothèses de travail. In G. Cassina, F.-O. Dubuis, D. Francillon, A. Lugon, C.-A. Meyer, M.-C. Morand, et al., *1788 – 1988 : Sion, La part du feu. Urbanisme et société après le grand incendie* (pp. 13-34). Sion : Musées cantonaux du Valais : Archives communales de Sion.

Esposito, N. (2008). Des places de parc indésirables. *Le Nouvelliste* [en ligne], 29 juillet. Disponible sur : [http://www.nouvelliste.ch/fr/news/valais/des-places-de-parc-indesirables\\_9-97513](http://www.nouvelliste.ch/fr/news/valais/des-places-de-parc-indesirables_9-97513) (consulté le 08.05.2011).

Fischer, G.-N. (1997). *Psychologie de l'environnement social*. Paris : Dunod.

Fischer, G.-N. (1999). Un exemple de méthode : les cartes mentales. In Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, *Une autre lecture de l'espace public : les apports de la psychologie de l'espace* (pp. 25-30). Lyon : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques.

Flick, U. (2007). *Qualitative Sozialforschung. Eine Einführung*. Reinbek bei Hamburg : Rowohlt-Taschenbuch.

Francillon, D. (1988). Sion : ouverture à la modernité et recherche d'identité. In G. Cassina, F.-O. Dubuis, D. Francillon, A. Lugon, C.-A. Meyer, M.-C. Morand, et al., *1788 – 1988 : Sion, La part du feu. Urbanisme et société après le grand incendie* (pp. 163-194). Sion : Musées cantonaux du Valais : Archives communales de Sion.

George, P. et Verger, F. (Dir) (2009). *Dictionnaire de la géographie*. Paris : Presses universitaires de France.

Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie*. Paris : Les éditions de minuit.

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Les éditions de minuit.

Grané, J. (2001). L'expérience de l'observation en bureau d'étude. In J.-Y. Toussaint et M. Zimmermann (Dir), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public* (pp. 135-145). Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Korosec-Serfaty, P. (1988). La sociabilité publique et ses territoires - Places et espaces publics urbains. *Colloquia* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.colloquia.ch/FR/options09.htm> (consulté le 17.03.2011).

Lussault, M. et Lévy, J. (Dir) (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin.

Lynch, K. (1976). *L'image de la cité*. Paris : Bordas.

Maurer, M. (s.d). Bienvenue à Sion, ville bénie des dieux depuis la nuit des temps !. In Ville de Sion, *Sion vous accueille* (pp. 1). Sion : Ville de Sion.

Merlin, P. et Choay, F. (Dir.) (2010). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris : Presses universitaires de France.

Moser, G. (2003). Questionner, analyser et améliorer les relations à l'environnement. In G. Moser et K. Weiss (Dir.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement* (pp. 11-42). Paris : Armand Colin.

Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Paris : Armand Colin.

Mutter, C. (2009). L'édito. *Rue de l'Avenir. Sion et le Valais: un dynamisme exemplaire. Compte rendu de la 26ème journée Rue de l'Avenir, 4/2009 (2)*.

Nasar, J. L. (1998). *The evaluative image of the city*. Thousand Oaks : Sage publications.

Papilloud, J.-H. (1988). De l'ancien régime à la modernité. La société sédunoise de 1788 à 1839. In G. Cassina, F.-O. Dubuis, D. Francillon, A. Lugon, C.-A. Meyer, M.-C. Morand, et al., *1788 – 1988 : Sion, La part du feu. Urbanisme et société après le grand incendie* (pp. 35-64). Sion : Musées cantonaux du Valais : Archives communales de Sion.

Paquot, T. (2009). *L'espace public*. Paris : Editions la Découverte.

Piveteau, J.-L. (1982). Une double lecture temporelle de notre perception de l'espace. In Bailly, A. (Ed), *Percevoir l'espace. Vers une géographie de l'espace vécu. Actes de la Table Ronde* (pp. 57-67). Genève : Université, Département de géographie.

Pizzorni, F. (1997). Les objets de la rue ont-ils un sens ? Une écriture du collectif. *Espaces et sociétés, Les langages de la rue, 90/91, 215-227*.

Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

Racine, J.-B. (1982). De l'espace vécu à l'espace construit et pratiqué: pour une critique positive de la géographie de la cognition. In Bailly, A. (Ed), *Percevoir l'espace. Vers une géographie de l'espace vécu. Actes de la Table Ronde* (pp. 205-224). Genève : Université, Département de géographie.



Ramadier, T. (2003). Les représentations cognitives de l'espace : modèles, méthodes et utilité. In G. Moser et K. Weiss (Dir.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement* (pp. 177-200). Paris : Armand Colin.

Rue de l'Avenir (2009). Sion et le Valais : un dynamisme exemplaire. *Rue de l'Avenir* [en ligne], 4/2009. Disponible sur : [http://www.rue-avenir.ch/fileadmin/user\\_upload/resources/RdA-4-2009.pdf](http://www.rue-avenir.ch/fileadmin/user_upload/resources/RdA-4-2009.pdf) (consulté le 05.05.2011).

Serghini, U. B. et Matuszak, C. (2009). Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien. *Etudes de communication* [en ligne], 32. Disponible sur : <http://edc.revues.org/index868.html> (consulté le 12.03.2011).

Stein, V. (2003). *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public*. Genève : Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève.

Studer, D. (1988). Sion après le grand incendie de 1788. Le nouveau visage de la ville. In G. Cassina, F.-O. Dubuis, D. Francillon, A. Lugon, C.-A. Meyer, M.-C. Morand, et al., *1788 – 1988 : Sion, La part du feu. Urbanisme et société après le grand incendie* (pp. 83-123). Sion : Musées cantonaux du Valais : Archives communales de Sion.

Toussaint, J.-Y. et Zimmermann, M. (2001a). Espace public comme pratique d'aménagement. In J.-Y. Toussaint et M. Zimmermann (Dir.), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public* (pp. 5-15). Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Toussaint, J.-Y. et Zimmermann, M. (2001b). L'espace public et l'espace du public. Politique et aménagement. In J.-Y. Toussaint et M. Zimmermann (Dir.), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public* (pp. 73-91). Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Tschopp, P. (s.d). La ville conjugée au passé et au présent. In Ville de Sion, *Sion vous accueille* (pp. 7-9). Sion : Ville de Sion.

Tschopp, P. (1988a). Sion capitale, bourg agricole ou « urbain ». In G. Cassina, F.-O. Dubuis, D. Francillon, A. Lugon, C.-A. Meyer, M.-C. Morand, et al., *1788 – 1988 : Sion, La part du feu. Urbanisme et société après le grand incendie* (pp. 195-248). Sion : Musées cantonaux du Valais : Archives communales de Sion.

Tschopp, P. (1988b). 1945-1975 Sion et la modernité. In G. Cassina, F.-O. Dubuis, D. Francillon, A. Lugon, C.-A. Meyer, M.-C. Morand, et al., *1788 – 1988 : Sion, La part du feu. Urbanisme et société après le grand incendie* (pp. 249-276). Sion : Musées cantonaux du Valais : Archives communales de Sion.

Uzzell, D. et Romice, O. (2003). L'analyse des expériences environnementales. In G. Moser et K. Weiss (Dir.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement* (pp. 49-83). Paris : Armand Colin.

Ville de Sion (2006). L'espace des Remparts. *CommunicaSion*, [en ligne], printemps 2006. Disponible sur : [http://www.sion.ch/pdf/20090420\\_espace\\_remparts.pdf](http://www.sion.ch/pdf/20090420_espace_remparts.pdf) (consulté le 05.05.2011).

Ville de Sion (2007). Espace des Remparts - Terrasses. Directives d'aménagement et d'exploitation. *Ville de Sion* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.sion.ch/pdf/reglement\\_7\\_EDILITE\\_Directives\\_d\\_amenagement\\_et\\_d\\_exploitation\\_des\\_terrasses\\_Espace\\_des\\_Remparts.pdf](http://www.sion.ch/pdf/reglement_7_EDILITE_Directives_d_amenagement_et_d_exploitation_des_terrasses_Espace_des_Remparts.pdf) (consulté le 10.05.2011).

Ville de Sion (2008a). *Concours de projets d'urbanisme en procédure ouverte. Une réflexion sur l'espace public de la Place de la Planta et de ses abords*. Sion : Ville de Sion.

Ville de Sion (2008b). Rue du Grand-Pont - Terrasses. Directives d'aménagement et d'exploitation. *Ville de Sion* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.sion.ch/pdf/reglement\\_7\\_EDILITE\\_Directives\\_d\\_amenagement\\_et\\_d\\_exploitation\\_des\\_terrasses\\_rue\\_du\\_Grand-Pont.pdf](http://www.sion.ch/pdf/reglement_7_EDILITE_Directives_d_amenagement_et_d_exploitation_des_terrasses_rue_du_Grand-Pont.pdf) (consulté le 10.05.2011).

Voisin, B. (2001). Espaces publics, espaces de ville, espace de vie. In J.-Y. Toussaint et M. Zimmermann (Dir.), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public* (pp. 33-47). Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Winnicott, D. W. (1975). *Jeu et réalité. L'espace potentiel*. Paris : Gallimard.

Wooley, H. (2003). *Urban open spaces*. New York : Spon Press.

Zepf, M. (1999). *Concevoir l'espace public, les paradoxes de l'urbanité : analyse sociospatiale de quatre places lausannoises*. Lausanne : EPFL.

Zepf, M. (2001). Les paradigmes de l'espace public. In J.-Y. Toussaint et M. Zimmermann (Dir.), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public* (pp. 61-72). Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Zunino, G. (2009). Plaidoyer pour une ville intense. *Urbia. Les cahiers du développement durable, Intensités urbaines*, 9, 59-76.

## **Internet**

Rue de l'Avenir : <http://www.rue-avenir.ch> (consulté le 12.03.2011).

SIT Sion : <http://sit.ciges.ch/sion/default.aspx?T=3> (consulté le 07.03.2011).

Ville de Sion : <http://www.sion.ch> (consulté le 04.02.2011).



## 8. Table des illustrations

---

<b>Figure 1</b> : Modèle d'analyse de la dynamique de la place publique urbaine .....	17
<b>Figure 2</b> : Modèle d'évaluation environnementale .....	22
<b>Figure 3</b> : Des idéaux-types à l'aménagement contemporain .....	28
<b>Figure 4</b> : Evolution des fonctions, formes et usages des rues à travers l'histoire .....	30
<b>Figure 5</b> : Grille de lecture des composantes de la qualité des espaces publics urbains .....	33
<b>Figure 6</b> : Modèle d'analyse des relations entre fonction, forme et usage .....	36
<b>Figure 7</b> : Récapitulatif de la démarche de recherche .....	38
<b>Figure 8</b> : Espaces publics réaménagés ou en projet de réaménagement .....	39
<b>Figure 9</b> : Place du Midi réaménagée en 2004.....	40
<b>Figure 10</b> : Place des Tanneries réaménagée en 2004 .....	41
<b>Figure 11</b> : Rue de Lausanne réaménagée en 2010.....	41
<b>Figure 12</b> : Tissu bâti et réseau des espaces publics de la ville.....	41
<b>Figure 13</b> : Extrait du plan des zones à vitesse limitée .....	42
<b>Figure 14</b> : Centre-ville de Sion.....	43
<b>Figure 15</b> : Méthodes, objets de l'enquête et données à récolter.....	46
<b>Figure 16</b> : Grille d'observation.....	48
<b>Figure 17</b> : Phases d'observations des pratiques réalisées dans la rue .....	49
<b>Figure 18</b> : Profil des usagers interrogés.....	51
<b>Figure 19</b> : Différentiateur sémantique .....	54
<b>Figure 20</b> : Synthèse des objets de la recherche et des méthodes utilisées.....	55
<b>Figure 21</b> : Plan actuel de Sion avec le tracé du mur d'enceinte médiéval et Sion peu avant le milieu du 17 <sup>e</sup> siècle.....	57
<b>Figure 22</b> : Destruction de la porte de Conthey.....	58
<b>Figure 23</b> : Rue des Remparts vers 1920.....	60

<b>Figure 24</b> : Fonctions identifiées pour la rue des Remparts et usages possibles .....	62
<b>Figure 25</b> : Plan du réaménagement de la rue des Remparts.....	63
<b>Figure 26</b> : Rue des Remparts avant et après son réaménagement.....	64
<b>Figure 27</b> : Esquisse de la place qui lie les deux bâtiments .....	65
<b>Figure 28</b> : Espace prévu pour la circulation des automobiles .....	65
<b>Figure 29</b> : Marquage des anciens remparts.....	66
<b>Figure 30</b> : Poussier de gravier du Jura et gravier de verre .....	67
<b>Figure 31</b> : Pergolas avec plantes grimpantes sur la rue .....	67
<b>Figure 32</b> : Cerisiers japonais en fleur.....	67
<b>Figure 33</b> : Eclairage de la rue des Remparts .....	68
<b>Figure 34</b> : Esquisse des déplacements des piétons dans la rue et sur la place .....	70
<b>Figure 35</b> : Appropriation de l'espace par les usagers pour la consommation.....	72
<b>Figure 36</b> : Moment de récréation pour les enfants un mercredi après-midi vers 15h .....	72
<b>Figure 37</b> : Cartes mentales de la rue des Remparts dessinées par ses usagers .....	80
<b>Figure 38</b> : Création de la rue du Grand-Pont à travers les transformations du tissu urbain entre 1665 et 1740.....	84
<b>Figure 39</b> : Activités agricoles à la Grenette vers 1900 et extrait du plan du Grand-Pont.....	85
<b>Figure 40</b> : Fonctions identifiées la rue du Grand-Pont et usages possibles .....	86
<b>Figure 41</b> : Plan du réaménagement de la rue du Grand-Pont et extrait du plan.....	87
<b>Figure 42</b> : Rue du Grand-Pont avant et après son réaménagement .....	88
<b>Figure 43</b> : Esquisse de la rue du Grand-Pont réaménagée .....	89
<b>Figure 44</b> : Revêtement de la rue .....	90
<b>Figure 45</b> : Rue du Grand-Pont, ses bâtiments et ses vitrines illuminés .....	91
<b>Figure 46</b> : Front bâti de la rue du Grand-Pont.....	91
<b>Figure 47</b> : Appropriation de l'espace rue par différents types d'usagers .....	94
<b>Figure 48</b> : Jour de marché sur la rue du Grand-Pont.....	94

<b>Figure 49</b> : Moment de détente et de récréation sur la rue du Grand-Pont.....	96
<b>Figure 50</b> : Cartes mentales de la rue du Grand-Pont dessinées pas ses usagers .....	103
<b>Figure 51</b> : Modèle d'analyse des relations entre fonction, forme et usage .....	107
<b>Figure 52</b> : Tableau récapitulatif des objets à comparer pour l'analyse de l'adéquation entre fonction et usage.....	108
<b>Figure 53</b> : Comparaison du sens des dimensions spatiales écrites par le concepteur et celles lues par les usagers de la rue des Remparts.....	111
<b>Figure 54</b> : Tableau comparatif des évaluations du réaménagement de la rue des Remparts par le concepteur et les usagers.....	112
<b>Figure 55</b> : Taux de correspondance entre les évaluations du réaménagement de la rue des Remparts par le concepteur et par les usagers.....	113
<b>Figure 56</b> : Comparaison du sens des dimensions spatiales écrites par le concepteur et celles lues par les usagers de la rue du Grand-Pont .....	116
<b>Figure 57</b> : Tableau comparatif des évaluations du réaménagement de la rue du Grand- Pont par le concepteur et les usagers.....	117
<b>Figure 58</b> : Taux de correspondance entre les évaluations du réaménagement de la rue du Grand-Pont par le concepteur et par les usagers .....	118
<b>Figure 59</b> : Synthèse de l'adéquation entre fonction et usage dans la rue des Remparts et dans la rue du Grand-Pont.....	119





## 9. Annexes

---

- › Annexe 1 : Grille de lecture de la qualité des espaces publics réalisée sur la base des recherches de Dind (2009a et 2009b)
- › Annexe 2 : Grille d'analyse de la qualité des espaces publics proposée par De Sablet (1988 : 126)
- › Annexe 3 : Composantes de l'intensité et de la qualité urbaine selon Da Cunha et Kaiser (2009 : 26)
- › Annexe 4 : Grille d'entretien pour le concepteur de la rue des Remparts et de la rue du Grand-Pont
- › Annexe 5 : Grille d'entretien pour les usagers de la rue des Remparts et de la rue du Grand-Pont
- › Annexe 6 : Grille d'entretien pour les commerçants de la rue des Remparts et de la rue du Grand-Pont
- › Annexe 7 : Analyse par codes et catégories du discours des usagers de la rue des Remparts
- › Annexe 8 : Analyse par codes et catégories du discours des usagers de la rue du Grand-Pont



## Annexe 1 : Grille de lecture de la qualité des espaces publics réalisée sur la base des recherches de Dind (2009a et 2009b)

### Qualité en termes de fonctions et d'opportunités

#### *Aménagements de qualité*

- Mixité fonctionnelle Dépasser le zonage monofonctionnel de l'époque moderne pour répondre aux besoins (déplacement, consommation, rencontre, etc.) dans un même espace
- Multimodalité Pour la réalisation d'une activité, encourager :
  - Mobilité multimodale
  - Multi-usages de l'espace rue
  - Formes polysémiques

### Qualité en termes de configurations

#### *Aménagements de qualité*

- Configuration technique ou ergonomie des lieux Créer des supports d'activité rendant l'usage à la fois sûr et attrayant
  - Ex. revêtement du sol, mobilier confortable
- Configuration sociale ou convivialité S'assurer que les espaces sont utilisés par les individus pour lesquels ils sont aménagés  
Prévenir les conflits entre groupes sociaux
- Configuration sensible ou ambiance Créer une ambiance sensorielle agréable aux niveaux sonore, visuelle, olfactif, tactile et kinesthésique

### Qualité en termes de régulations et d'accessibilité

#### *Aménagements de qualité*

- Régulation fonctionnelle Définir les conventions de manière explicite ou tacite
  - Ex. usages permissifs dans les lieux généralistes
- Régulation sociale Définir le statut juridique du lieu (public, semi-public, privé) et son accessibilité
- Régulation spatiale Marquer l'ouverture et l'accessibilité des espaces

---

## Qualité en termes d'intégration, de diversité et de cohérence

---

### *Aménagements de qualité*

- Intégration urbaine                      Assurer l'intégration fonctionnelle, sociale et formelle d'un espace dans son contexte pour améliorer la réalisation des pratiques sociales
  
  - Diversité                                      Promouvoir la diversité fonctionnelle (commerces, cafés, espaces de loisirs), sociale (usagers divers) et d'ambiance
  
  - Cohérence                                    Créer de la cohérence pour éviter que la diversité ne se manifeste de manière anarchique sur la base de différents principes :
    - Unité
    - Organisation
    - Lisibilité
    - Sécurité
  
  - Cohérence fonctionnelle                Organiser un programme commun pour les fonctions
  
  - Cohérence sociale                        Favoriser les interactions, les coprésences, les vécus partagés et l'identité collective au travers de mesures d'aménagement et d'activités collectives
  
  - Cohérence spatiale/formelle            Créer un aménagement qui respecte :
    - unité architecturale (matériaux, hauteurs, typologies)
    - ordonnancement des formes
    - lisibilité de l'agencement des bâtis et des vides
    - délimitation des secteurs urbains
    - existence de marqueurs symboliques
    - hiérarchisation des réseaux et des centralités
-

## Annexe 2 : Grille d'analyse de la qualité des espaces publics proposée par De Sablet (1988 : 126)

### Qualité de mise en scène

- Relations avec les espaces environnants
- Adaptation du programme à la vocation de l'espace
- Degré de complexité
- Respiration
- Qualité du réseau et des liaisons entre les lieux
- Richesse des événements proposés
- Importance des populations concernées
- Modalités et durée d'utilisation dans la journée
- Modalités et durée d'utilisation hebdomadaire
- Modalités et durée d'utilisation annuelle
- Sentiment d'enracinement
- Intensité d'utilisation
- Degré d'appropriation
- Qualité signalétique
- Adaptation de l'éclairage aux lieux et à leurs usages
- Importance des espaces sans affectation
- Satisfaction apparente des usagers
- Capacité d'utilisation par mauvais temps

### Personnalité

- Caractère global
- Richesse des divers aménagements
- Originalité
- Caractère contemporain
- Degré d'existence des lieux organisés
- Rapport végétal / minéral
- Capacité à répondre au rôle induit par la localisation (espace de proximité, de quartier, de centralité, espace à fonction spécialisée ou à dominantes multiples...)

### Aspects sensibles

- Paysage végétal
- Rudesse / sensualité
- Paysage sonore
- Vents
- Ensoleillement / ombrages
- Sentiment de sécurité / de confort
- Climatologie d'ensemble y compris micro-climats
- Lisibilité

### Esthétique

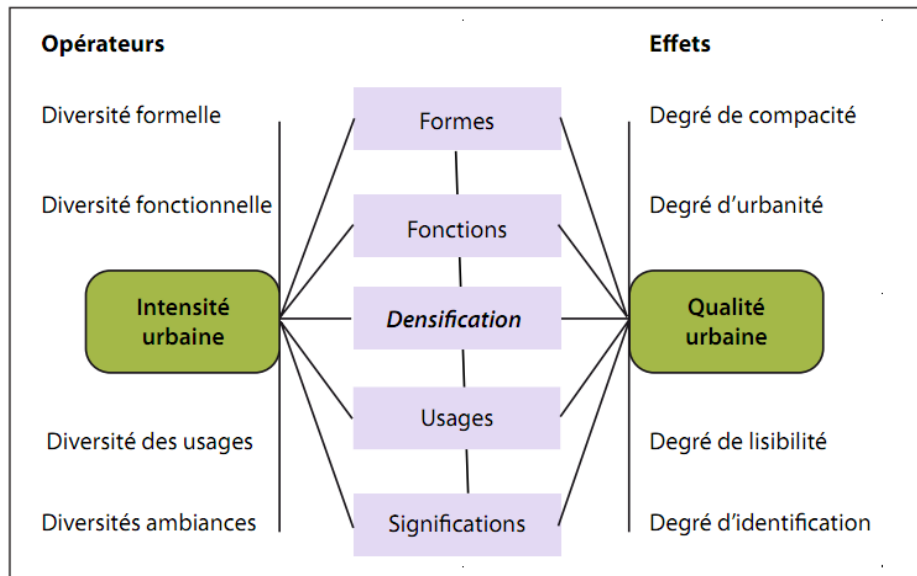
- Qualité volumétrique de l'espace
- Relations avec le site
- Qualité esthétique d'ensemble
- Qualité artistique des lieux ou des équipements
- Qualité des mobiliers ou des supports d'aménagements
- Qualité de la coloration
- Qualité du paysage nocturne
- Qualité des matériaux et des éléments

### Maintenance

- Solidité
- Formes dangereuses
- Facilité d'entretien
- Capacité d'évolution



**Annexe 3 : Composantes de l'intensité et de la qualité urbaine selon Da Cunha et Kaiser (2009 : 26)**







## Annexe 4 : Grille d'entretien pour le concepteur de la rue des Remparts et de la rue du Grand-Pont

### Présentation

#### Cadre et but de l'étude

- › Travail de mémoire, Etudes urbaines, Université de Lausanne
- › Thème : « Influence des réaménagements de la rue des Remparts et du Grand-Pont sur les pratiques sociales »
  - Relation entre fonction, forme et usage de l'espace public
- › Selon les usages prévus, quels types d'aménagement avez-vous choisi de réaliser ?
  - Choix de la dimension matérielle en fonction de l'usage prévu (fonction initiale)

### Informations souhaitées

#### 1. Démarche et processus de collaboration

<b>Genèse du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>› 1.1 Quelles sont les visions et réflexions actuelles pour les espaces publics de la ville ? (projet de développement, revitalisation, redynamisation du centre, etc.)</li><li>› 1.2 Qui a eu la volonté d'initier un projet de réaménagement pour la rue ?</li><li>› 1.3 Quelles ont été les motivations du réaménagement ? (urbanistiques, économiques, sociales)</li><li>› 1.4 Quelle a été la procédure d'obtention du mandat ? (concours, avant-projet, mandat direct, etc.) ?</li><li>› 1.5 Quels sont les acteurs qui ont collaboré avec vous dans le processus de production ?</li></ul>
-------------------------	---

#### 2. Modalités de réaménagements de la rue

<b>Fonction de l'espace</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>› 2.1 Quelles fonctions (usages/activités) ont été prévues pour la rue ?</li><li>› 2.2 Qui a déterminé les fonctions à donner à la rue (initiateurs, autorités, concepteurs) ?</li><li>› 2.3 Quels types d'usagers ont été ciblés à travers le réaménagement ?</li><li>› 2.4 Quelles sont les attentes des usagers/habitants/commerçants pour le réaménagement de la rue ?</li></ul>
<b>Dimension spatiale de la rue</b>	Selon les usages prévus initialement, je souhaite savoir comment ont été organisées les différentes composantes de la rue (composition, circulation, mobilier urbain, revêtements/matériaux, végétations, éclairage).
<u>Composition</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>› 2.5 Dans le but de favoriser les usages prévus initialement, comment avez-vous composé l'espace ? (ouverture/fermeture, sinuosité, lisibilité de l'espace/brouillage des repères, etc.)</li></ul>
<u>Circulation</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>› 2.6 Pour faire de la zone de rencontre un espace de cohabitation et pour favoriser son bon fonctionnement :<ul style="list-style-type: none"><li>· 2.6.1 Comment avez-vous organisé les différents flux ?</li><li>· 2.6.2 Avez-vous suggéré une éventuelle délimitation des flux ? (ex. séparation du passage des automobiles et des piétons)</li></ul></li></ul>

<p><u>Matérialité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· <i>Mobilier urbain</i></li>   <li>· <i>Revêtements et matériaux</i></li>   <li>· <i>Végétation</i></li>   <li>· <i>Eclairage</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 2.7.R Quel mobilier urbain avez-vous mis en scène dans l'espace pour favoriser les usages prévus? Quels buts visent-ils ?</li> <li>› 2.7.GP La sobriété du mobilier urbain joue-t-elle un rôle pour favoriser les usages prévus dans la rue ? Si oui, de quelle manière ?</li>   <li>› 2.8 Le choix des revêtements et des matériaux est : <ul style="list-style-type: none"> <li>· un choix fonctionnel (matériaux qui favorisent la réalisation des fonctions prévues pour la rue) ?</li> <li>· un choix ergonomique (matériaux confortables, sécurisés) ?</li> <li>· un choix esthétique (matériaux qui favorisent l'esthétique de la rue) ?</li> <li>· un choix pratique (facilité d'entretien) ?</li> </ul> </li>   <li>› 2.9.R Quel rôle joue la végétation dans cette rue (paysage/décor, fraîcheur/ombre, etc.) ?</li> <li>› 2.9.GP La rue ne comporte pas de végétation. Quelles en sont les raisons ?</li>   <li>› 2.10.R Sur quoi se base le choix de l'éclairage de la rue ? (ambiance, innovation, attractivité)</li> <li>› 2.10.GP En plus d'éclairer la rue, qu'est-ce qui est recherché à travers l'éclairage ? (mise en valeur du patrimoine, ambiance, etc.)</li> </ul>
<p><u>Tissu urbain</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 2.11 De quelle manière le tissu urbain alentour a-t-il été pris en compte dans la manière de réaménager la rue ?</li> <li>› 2.12.GP Le projet de réaménagement de la rue comporte-t-il des modifications du bâti (modification du style architectural, rénovations/rafraîchissement, changements d'affectation des bâtiments) ?</li> </ul>

### 3. Effets des réaménagements sur les usages

	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 3.1 Selon vous, le réaménagement de la rue a-t-il favorisé les usages prévus initialement ?</li> <li>› 3.2 Le réaménagement a-t-il modifié l'image du centre-ville ou de la ville ?</li> <li>› 3.3 Le réaménagement a-t-il eu pour but de modifier les usages et usagers du centre-ville ?</li> </ul>
--	--

## Annexe 5 : Grille d'entretien pour les usagers de la rue des Remparts et de la rue du Grand-Pont

### Présentation

#### Cadre et but de l'étude

- Bonjour, je suis étudiante en urbanisme à l'université de Lausanne et je rédige actuellement mon travail de mémoire sur l' « Influence des réaménagements de la rue des Remparts et du Grand-Pont sur les pratiques sociales ».
- Je souhaiterais vous poser quelques questions concernant vos usages dans cette rue et votre manière de vous la représenter après son réaménagement.
- Est-ce possible que vous répondiez à mes questions ?
- Les réponses restent bien évidemment anonymes et confidentielles.

#### Informations souhaitées

##### 1. Espaces publics en général

- › 1.1 Selon vous, quels rôles doit jouer un espace public urbain et quelles fonctions doit-il remplir ? (activités, rencontre, animation, détente, identité, etc.)

##### 2. Types d'usages / pratiques sociales

###### **Identification des usages récurrents et des usagers**

- › 2.1 Pour quels usages réguliers vous rendez-vous sur cette rue ?
  - Travail, formation, cours
  - Achats/shopping
  - Rencontre (voir des amis, boire un verre, se restaurer)
  - Flânerie, balade, promenade
  - Détente, repos, lecture
  - Récréation (jeu, sport)
  - Evénements culturels, spectacles, fête
  - Visite
  - Autres
- › 2.2 Quels usages observez-vous autour de vous quand vous vous trouvez dans cette rue ?
- › 2.3 Vos usages ont-ils changé depuis que la rue a été réaménagée ? Si oui, de quelle manière ?
- › 2.4 Les personnes qui fréquentent cette rue ont-elles changé depuis le réaménagement ? Si oui, de quelle manière ?
- › 2.5 Selon vous, est-ce que ce sont des groupes spécifiques que vous rencontrez dans cette rue ou au contraire tous types de population ?

###### **Rythmicité, fréquentation**

- › 2.6 A quelle fréquence vous rendez-vous dans cette rue ?
  - Jamais
  - Quelques fois par an
  - 1 ou 2 fois par mois
  - 1 ou plusieurs fois par semaine
  - 1 ou plusieurs fois par jour

<b>Conflits d'usages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 2.7 Combien de temps restez-vous dans cette rue ? <ul style="list-style-type: none"> <li>· Le temps de passer</li> <li>· Environ 5 minutes</li> <li>· Environ 15 minutes</li> <li>· Environ 30 minutes</li> <li>· Environ 1 heure</li> <li>· Plus d'1 heure</li> </ul> </li> <li>› 2.8 Quels types de conflits observez-vous dans cette rue et entre quels groupes d'usagers ?</li> </ul>
--------------------------	--

### 3. Représentations

<b>Représentations de la rue après le réaménagement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 3.1 Si vous deviez décrire cette rue à une personne qui ne connaît pas cet espace, comment le feriez-vous ?</li> <li>› 3.2 Quels éléments de la rue influencent vos usages ? (mobilier urbain, végétation, circulation, activités, ambiance, etc.)</li> <li>› 3.3 Quels éléments de la rue appréciez-vous pour vos usages ?</li> <li>› 3.4 Selon vous, quels éléments de la rue lui confère une certaine ambiance, une particularité ? (usagers, activités, aménagements, gestion de la circulation, bâtiments, végétation, etc.)</li> </ul>
---	---

### Informations sur l'utilisateur

	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Sexe ?</li> <li>› Où habitez-vous ? Si vous habitez à Sion, dans quel quartier ?</li> <li>› Quel âge avez-vous ?</li> </ul>
--	--

## Annexe 6 : Grille d'entretien pour les commerçants de la rue des Remparts et de la rue du Grand-Pont

### Présentation

#### Cadre et but de l'étude

- Bonjour, je suis étudiante en urbanisme à l'université de Lausanne et je rédige actuellement mon travail de mémoire sur l' « Influence des réaménagements de la rue des Remparts et du Grand-Pont sur les pratiques sociales ».
- Je souhaiterais vous poser quelques questions concernant les usages dans la rue après son réaménagement.
- Est-ce possible que vous répondiez à mes questions ?
- Les réponses restent bien évidemment anonymes et confidentielles.

### Informations souhaitées

#### 1. Espaces publics en général

- › 1.1 Selon vous, quels rôles doit jouer un espace public urbain et quelles fonctions doit-il remplir ? (activités, rencontre, animation, détente, identité, etc.)

#### 2. Types d'usages / pratiques sociales

##### **Identification des usages récurrents et des usagers**

- › 2.1 Quels usages observez-vous dans la rue ?
  - Passage
  - Achats/shopping
  - Rencontre (voir des amis, boire un verre, se restaurer)
  - Flânerie, balade, promenade
  - Détente, repos, lecture
  - Récréation (jeu, sport)
  - Evénements culturels, spectacles, fête
  - Visite
  - Autres
- › 2.2 Les usages ont-ils changé depuis que la rue a été réaménagée ? Si oui, de quelle manière ?
- › 2.3 Les personnes qui fréquentent cette rue ont-elles changé depuis le réaménagement ? Si oui, de quelle manière ?
- › 2.4 Selon vous, est-ce que ce sont des groupes spécifiques que vous rencontrez dans cette rue ou au contraire tous types de population ?

##### **Conflits d'usages**

- › 2.5 Quels types de conflits observez-vous dans cette rue et entre quels groupes d'usagers ?

#### 3. Représentations

##### **Représentations de la rue après le réaménagement**

- › 3.1 Quels éléments de la rue influencent les usages selon vous ? (mobiliers urbains, végétation, circulation, activités, ambiance, etc.)
- › 3.2 Quels éléments de la rue semblent apprécier les usagers pour leurs usages dans cette rue ?
- › 3.3 Selon vous, quels éléments de la rue lui confère une certaine ambiance, une particularité ? (usagers, activités, aménagements, gestion de la circulation, bâtiments, végétation, etc.)



## Annexe 7 : Analyse par codes et catégories du discours des usagers de la rue des Remparts

Entretien	Codes	Catégories
<b>Usages et pratiques sociales</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Passage</b> en général (1)</li> <li>- <b>Passage</b> (3)</li> <li>- <b>Passage</b> (4)</li> <li>- <b>Passage</b> (6)</li> <li>- Les gens <b>passent</b> pour aller dans les rues commerçantes ("même si tu viens pas spécifiquement dans cette rue, tu <b>passes</b> assez facilement") (1uo)</li> <li>- <b>Passage</b> (4uo)</li> </ul>	<b>Passage</b>	<i>Usages réalisés et observés (uo)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Boire un verre, manger une glace</b> : "c'est la glace qui donne envie de s'arrêter au parc à côté pour manger tranquille" (1)</li> <li>- <b>Manger une glace/boire un café</b> (2)</li> <li>- <b>Manger une glace</b> (3)</li> <li>- <b>Boire un verre</b> dans un lieu plus calme, plus de place, lieu sympathique et ombragé, soleil couchant au printemps (4)</li> <li>- <b>Boire un verre</b> dans un joli site (5)</li> <li>- <b>Boire un verre</b> le soir et <b>manger une glace</b> (7)</li> <li>- <b>Boire un verre, manger quelque chose</b> sur les terrasses (1uo)</li> <li>- <b>Manger</b> (sous les pergolas), <b>boire des verres, pic-nic</b> sur la place (5uo)</li> <li>- <b>Pas le shopping</b> (1)</li> <li>- <b>Pas les magasins</b> (3)</li> <li>- <b>Pas pour le shopping</b> (4)</li> </ul>	<b>Consommation:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- boire un verre, se restaurer</li> <li>- pas de shopping</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Sociabilisation, rencontre</b> (3)</li> <li>- Uniquement pour que ma fille <b>joue avec d'autres enfants</b> (2)</li> <li>- <b>Retrouver des amis</b> (7)</li> <li>- Enfants qui <b>jouent</b> avec les parents qui les <b>accompagnent</b> : "tu peux laisser les enfants courir sans qu'il y ait de souci" (1uo)</li> <li>- <b>Jeu et accompagnement</b> en grande majorité sur la place: "c'est drôlement plus sympa, ça a apporté un sacré plus au quartier et aux commerçants du quartier" (2uo)</li> <li>- Enfants qui <b>jouent</b> dans l'eau (3uo)</li> <li>- Parents qui sortent et <b>accompagnent</b> les enfants (3uo)</li> <li>- <b>Jeu</b> pour les enfants et <b>accompagnement</b> (4uo)</li> <li>- <b>Jeu</b> pour enfants (5uo)</li> <li>- <b>Jeu</b> pour enfants (6uo)</li> </ul>	<b>Usages sociaux:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rencontre</li> <li>- récréation, accompagnement</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Bouquiner</b> (1)</li> <li>- <b>Attente, stationnement</b> (3)</li> <li>- "Si j'étais à Sion, je pourrais venir ici avec un <b>bouquin et puis regarder les enfants qui s'amuse</b>nt comme si tu te trouves dans un jardin public... c'est très confortable. On est au milieu de la ville, mais on est à la fois dans un petit îlot, comme ça tranquille" (4)</li> <li>- <b>S'arrêter et regarder les gens sur la place</b> (6)</li> <li>- <b>S'asseoir, prendre le temps, attendre</b> (3uo)</li> <li>- <b>Se détendre</b> (5uo)</li> <li>- <b>S'asseoir, s'arrêter, lire le journal</b> (c1)</li> </ul>	<b>Détente:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sortir, se poser, regarder, bouquiner</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Balade</b> (4)</li> <li>- <b>Promenade dans la ville (flâner)</b> (5)</li> <li>- <b>Contact avec la ville, rencontre avec l'histoire du Valais</b> (5)</li> </ul>	<b>Flânerie:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- balade</li> <li>- s'imprégner de la ville</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- "Avant, c'était vraiment <b>passer</b> pour aller quelque part" (1)</li> <li>- <b>Passage</b> (2)</li> <li>- <b>Passage</b> (4)</li> <li>- <b>Passage</b> (5)</li> <li>- "Avant, on <b>passait</b> et on ne regardait pas" (7)</li> <li>- <b>Passage</b> pour les voitures surtout (c1)</li> </ul>	<p><b>Usages avant le réaménagement:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- passage</li> </ul>	<p><b>Changements d'usages</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>On s'arrête plus facilement</b> grâce aux <b>terrasses</b> plus grandes et mieux aménagées et pour le plaisir de <b>regarder les gens, la végétation</b>. C'est agréable, esthétique (1)</li> <li>- "Maintenant, <b>on s'arrête davantage</b>, c'est plus accueillant" (7)</li> <li>- <b>Boire des verres, manger au restaurant</b> (7)</li> <li>- <b>Rencontres</b> (7)</li> <li>- <b>Jeu</b> : "c'est devenu un petit parc" (5)</li> <li>- <b>Jeu</b> (6)</li> <li>- <b>Jeu</b> pour les enfants (c1)</li> </ul>	<p><b>Nouveaux usages:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- détente</li> <li>- consommation</li> <li>- usages sociaux</li> <li>- récréation</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- "C'est vrai que <b>j'aime bien passer par là</b>, alors qu'avant c'était vraiment parce que j'avais pas le choix" (1)</li> <li>- "C'est <b>drôlement plus sympa</b>, ça a apporté <b>un sacré plus</b> au quartier et aux commerçants du quartier" (2)</li> <li>- "C'était vraiment pas un lieu intéressant, y a une <b>amélioration</b>" (4)</li> <li>- "Je crois que c'est une <b>réussite</b>" (c1)</li> <li>- "C'est devenu une <b>rue habitée</b> par les habitants de la ville", "<b>Y avait un petit peu de passage, mais ça n'a rien à voir avec maintenant</b>" (c1)</li> </ul>	<p><b>Réactions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- positives au sujet <ul style="list-style-type: none"> <li>. convivialité</li> <li>. animation</li> </ul> </li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Familles</b> avec enfants: "ce côté <b>familial</b>, je pense y'avait pas avant" (1)</li> <li>- <b>Familles avec enfants</b> principalement (2)</li> <li>- <b>Enfants, familles, mères</b> (4)</li> <li>- <b>Peu d'enfants et de familles dans la rue avant</b> (6)</li> <li>- <b>Plus de jeunes et beaucoup plus d'enfants</b> (7)</li> <li>- <b>Mères et enfants</b> (c1)</li> </ul>	<p><b>Nouveaux usagers:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- familles, enfants</li> </ul>	<p><b>Changements d'usagers et profils des nouveaux usagers</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne saurait pas dire si ce n'est qu'il y a <b>plus d'usagers</b> car plus de place pour les accueillir (1)</li> <li>- <b>Plus de monde</b> grâce aux sympathiques bistrot (4)</li> <li>- <b>Beaucoup de monde</b> qui vient sur la place maintenant (6)</li> <li>- "Ce petit jardin <b>génère tout plein de gens</b>" (c1)</li> </ul>	<p><b>Affluence:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation des usagers</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un peu de <b>tout</b> : famille, jeunes, adultes (1)</li> <li>- La population de la rue est <b>plutôt cosmopolite</b> (2)</li> <li>- <b>Différents publics</b> apparemment (3)</li> <li>- <b>Un peu de tout</b>: familles, enfants, parents, grands-parents (4)</li> <li>- Fréquenté par <b>toutes les générations</b>: enfants avec parents, étudiants, gens qui travaillent, personnes âgées et "il est aimé de <b>tous</b>" (c1)</li> <li>- <b>Moins de personnes âgées que sur le Grand-Pont</b> par exemple (explication : bistrot plus jeunes : pizzeria, sandwicherie, Le Soleil) (1)</li> <li>- Sur la place c'est davantage des <b>familles avec enfants</b> (2)</li> <li>- <b>Plutôt jeune (&lt; 25-30) et beaucoup d'enfants</b> (5)</li> <li>- <b>Sur la place : davantage de jeunes et de familles et sur la rue : davantage d'adultes</b> (7)</li> </ul>	<p><b>Profil des usagers:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- multi-public</li> <li>- tendance plutôt jeune</li> <li>- différence de population entre le haut et le bas de la rue</li> </ul>	



<ul style="list-style-type: none"> <li>- En habitant à Sion : plusieurs x/semaine (pas pour s'arrêter mais plutôt pour passer) (1)</li> <li>- 1-2 x/semaine (en été) (2)</li> <li>- 2x/semaine (6)</li>   <li>- En habitant à Flanthey: quelques x/mois : "Mais je pense que quand je suis à Sion, au final automatiquement, je passe une fois dans cette rue pour aller à un magasin ou à la banque...de là à m'arrêter, pas chaque fois, mais en tout cas passer oui" (1)</li> <li>- 2x/mois : "Quand je suis à Sion, si je vais en ville, j'y passe de toute façon, quasiment" (3)</li> <li>- 1x/mois (4)</li> <li>- 1x/mois (5)</li> <li>- 1x/semaine (7)</li> </ul>	<p><b>Habitants à moins de 10 minutes de Sion ou à Sion:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1-2 x/semaine pour les usagers habitant à moins de 10 minutes de Sion en voiture</li> <li>- 1-2 x/mois pour les usagers habitants à plus de 10 minutes de Sion en voiture</li> </ul>	<p><b>Fréquence</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environ 15 minutes (moyenne) mais cela dépend de l'activité (passage 1 minute ou boire un verre 1h) (1)</li> <li>- 1h en tout cas (2)</li> <li>- Dépend de l'activité : passage ou 15 minutes, mais éventuellement un temps de pause d'1h ou 1h30 (3)</li> <li>- Dépend de l'activité mais jusqu'à 1h sur la terrasse (4)</li> <li>- 30 minutes: "Moi j'aime rester assis à boire des verres, à regarder les gens et à me détendre le samedi souvent" (5)</li> <li>- Environ 1h (7)</li> </ul>	<p><b>Durée de l'usage:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- jusqu'à 1h30</li> </ul>	<p><b>Durée</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de conflits (1)</li> <li>- Pas de conflits observés (2)</li> <li>- Pas de notions de conflits car les priorités sont clairement définies (pas de conflits avec les automobiles) (3)</li> <li>- Pas de facteurs de nuisance qui pourraient créer des conflits (3)</li> <li>- Pas de conflits apparents (4)</li> <li>- Pas de conflits observés (5)</li> <li>- Pas de conflits observés (6)</li> <li>- Pas de conflits observés car l'espace est bien délimité (7)</li>   <li>- Bonne entente entre usagers nécessite d'être attentif principalement pour les automobilistes (1)</li> <li>- Souci pour la sécurité des enfants dans un espace où cohabitent circulation et piétons (c1)</li> </ul>	<p><b>Conflits observés:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aucun en général</li> <li>- entente nécessaire entre les différents modes de déplacement</li> </ul>	<p><b>Conflits</b></p>

## Représentation

	<b>Dimension spatiale:</b>	<b>Description</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rue rectiligne (5)</li> <li>- Rue reliant la place du Midi à la rue de Lausanne et place réunissant les rues des Remparts et de la Dent-Blanche et permet un raccourci du trajet ("beaucoup de gens qui traversent en diagonale le parc") (5)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- forme</li> <li>- relations aux autres espaces</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bistrot (3)</li> <li>- Bas de la rue : restaurants (5)</li> <li>- Rue avec de nombreuses terrasses (7)</li> <li>- Pergolas (5)</li> <li>- Place avec la fontaine (7)</li> </ul>	<b>Contenu de la rue:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- consommation</li> <li>- mobilier urbain</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- "Moderne", "vert" (1)</li> <li>- Place qui agrmente un peu le passage et les terrasses (2)</li> <li>- "Féérique": monde très coloré (arbres en fleur, bleu des graviers) (4)</li> <li>- Place avec des arbres, très colorés au printemps, avec un square avec du gravier (verre) très particulier (5)</li> <li>- Place avec le "verre poli" (7)</li> </ul>	<b>Esthétique:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- style, couleur, décor, matériaux</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu qui donne quand même un aspect un peu plus sympathique à la rue (2)</li> <li>- Quiétude, calme, douceur de vie sous les tonnelles (4)</li> </ul>	<b>Ambiance:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- convivialité, calme</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- "Mouvement" (1)</li> <li>- Place où on peut s'arrêter, place de jeu (2)</li> <li>- Rue pour les piétons (7)</li> </ul>	<b>Usages</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ambiance générale (4)</li> <li>- Ambiance générale (c1)</li> <li>- Bon aménagement pour se poser avec un sandwich ou un livre: "t'es au milieu de la ville, en même temps t'as de l'air frais, en même temps y a du monde qui passe, pis t'es tranquille avec ton livre" (1)</li> <li>- Aération (3)</li> <li>- Ambiance calme dans le but de bouquiner : "Je me serais peut-être pas mis à la place du Midi pour bouquiner... pour se poser peut-être pas... je me serais pas mis dans le bouquin" (3)</li> <li>- Place tranquille (6)</li> <li>- Rue moins bruyante (c1)</li> <li>- Identité propre : cachet particulier, population moins jeune que sur la place du Midi (c1)</li> <li>- Opportunité de s'asseoir, d'avoir de la place, pas besoin de chercher: "Y a de la place pour se poser" (1)</li> <li>- Mobilier urbain, sièges vachement bien aménagés (3)</li> <li>- Atout : sièges mobiles (on peut se retirer dans "un petit coin") (4)</li> <li>- Sièges mobiles sont un plus (7)</li> <li>- Eau (2)</li> <li>- Prise de possession de l'espace grâce à la suppression des places de stationnement et à l'instauration de la zone de rencontre (5)</li> <li>- Pas trop de voitures dans la rue (7)</li> <li>- Fréquentation (enfants) (2)</li> <li>- Gens (6)</li> <li>- Facilité pour surveiller les enfants (2)</li> </ul>	<b>Ambiance:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ambiance générale</li> <li>- lieu aéré et calme</li> <li>- identité propre</li> </ul> <b>Matérialité:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mobilier urbain</li> <li>- eau</li> </ul> <b>Appropriation:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- espace pour les piétons en priorité</li> </ul> <b>Fréquentation</b> <b>Contrôle</b>	<b>Eléments qui influencent l'usage</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pergolas: "J'aime bien le fait que ce soit la <b>verdure qui fasse de l'ombre</b>" (1)</li> <li>- Intéressant car la <b>verdure</b> est au <b>milieu de la rue</b>: "<b>ça donne du pep's</b>", "<b>elle prend de la place</b> mais c'est sympa" (1)</li> <li>- <b>Végétation</b> rend la rue <b>sympathique</b> (4)</li> <li>- Arbres <b>fleuris</b> au printemps (4)</li> <li>- <b>Végétation, pergolas</b>: "c'est la <b>première vague de végétation qu'on a depuis l'ancienne ville</b>. Dans tout le centre historique, y a pas d'arbre à part deux ou trois à la rue de Lausanne" (5)</li>   <li>- "Ca change de voir 15 parasols au-dessus d'une terrasse ; 15 parasols bleus, 15 parasols verts, ça <b>donne une unité</b> aussi à la rue car toutes les terrasses ont la même chose en fait, pis j'aime bien, ça change" (1)</li>   <li>- Pergolas: donne une <b>typicité</b>, ne ressemble pas aux autres rues: "<b>moyen d'identification</b>" (2)</li> </ul>	<p><b>Végétation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ambiance</li> <li>- unité</li> <li>- moyen d'identification</li> </ul>	<p><b>Eléments appréciés</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Ouverture, aération</b> (3)</li> <li>- <b>Respiration, bien-être</b> (c1)</li>   <li>- " C'est <b>bien placé</b>, près des <b>commerces, près de tout</b>" (2)</li> </ul>	<p><b>Dimension spatiale:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ouverture</li> <li>- proximité du reste de la ville</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- "C'est un <b>endroit sympa, chouette</b>" (2)</li> <li>- Il y a une certaine <b>animation</b>: "sans arrêt des gens qui passent ici" (5)</li>   <li>- Gens <b>décontractés</b>, pas <b>stressés</b> (7)</li> </ul>	<p><b>Ambiance:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- convivialité et animation</li> <li>- décontraction</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pergolas</b> sont vraiment sur la rue mais il y a encore la possibilité de circuler en voiture (1)</li> <li>- <b>Pergolas</b> définissent l'espace : place des terrasses, passage des voitures: "quand t'es dessous, tu sais aussi qu'il y a pas de voiture qui viennent t'embêter à cet endroit-là" (1)</li>   <li>- <b>Végétation, pergolas</b>, "cet arrangement de pergolas, c'est <b>différent des autres rues</b>" (4)</li> </ul>	<p><b>Végétation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- élément structurant</li> <li>- moyen d'identification</li> </ul>	<p><b>Eléments qui confèrent une ambiance</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ambiance <b>tranquille</b>: les gens se promènent, ils ne courent pas (3)</li> <li>- C'est pas une rue trop commerçante, <b>ça ne grouille pas mais il y a quand même toujours du passage</b> (4)</li> <li>- "C'est un petit espace un peu vert, un peu <b>calme à deux pas de l'espace qui grouille</b>" (4)</li>   <li>- Ambiance <b>familiale</b> (7)</li> </ul>	<p><b>Ambiance:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- calme</li> <li>- familiarité</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Style de la place</b> : n'est pas une place standard, ni un parc de jeu, fait office de plusieurs choses à la fois (2)</li> <li>- <b>Aménagement</b> (3)</li> <li>- <b>Aménagement</b> (6)</li> </ul>	<p><b>Type d'aménagement</b></p>	



## Annexe 8 : Analyse par codes et catégories du discours des usagers de la rue du Grand-Pont

Entretien	Codes	Catégories
<b>Usages et pratiques sociales</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Passage</b>: "Je préfère <b>passer</b> par ici que descendre l'avenue de la Gare, c'est quand même plus sympa, c'est plus joli, tu rencontres des gens" (1)</li> <li>- <b>Passage</b>: "artère qu'on emploie automatiquement si on habite dans le haut de la ville" (4)</li> <li>- Lieu de <b>passage</b>, pour aller d'un endroit à un autre (5)</li> <li>- <b>Passer, rentrer</b> chez soi (1uo)</li> <li>- <b>Passer</b> à vélo (2uo)</li> <li>- Gens qui <b>passent</b> (5uo)</li> </ul>	<b>Passage</b>	<b>Usages réalisés et observés (uo)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Manger dans un restaurant</b> (Croix Fédérale) (1)</li> <li>- <b>Boire un café, manger au restaurant</b> (2)</li> <li>- <b>Boire un verre</b> mais uniquement sur les terrasses (5)</li> <li>- <b>Boire des verres, manger quelque chose</b> (1o)</li> <li>- <b>Boire un verre</b> (2uo)</li> <li>- <b>Manger</b> dans les nombreux <b>restaurants</b> (3uo)</li> <li>- <b>Boire des verres, manger quelque chose</b> (5uo)</li> <li>- Faire le <b>marché</b> (1)</li> <li>- <b>Marché</b> (1uo)</li> </ul>	<b>Consommation:</b> - boire un verre, se restaurer - marché	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rencontre, réunion</b> (4)</li> <li>- Lieu de <b>rendez-vous</b> (5)</li> <li>- <b>Rencontre</b> (6)</li> <li>- <b>Rencontre</b> entre habitués (4uo)</li> <li>- Enfants qui <b>jouent</b> (avec famille) dans la rue et avec la fontaine (5uo)</li> </ul>	<b>Usages sociaux:</b> - rencontre - récréation	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Flâner, admirer les bâtiments</b>, pour l'ambiance, pour le plaisir de la rue (2)</li> <li>- <b>Se plonger dans l'ambiance de la vieille ville</b> de Sion</li> <li>- <b>Lèche-vitrine</b> parce que ma femme aime cette <b>ambiance de rue</b> (3)</li> <li>- <b>Promenade</b> (3)</li> <li>- <b>Se balader</b> (5)</li> <li>- <b>Promenade, balade</b> (6)</li> <li>- <b>Se balader</b> (1uo)</li> <li>- <b>Promenade, flânerie</b> (2uo)</li> <li>- <b>Balade, promenade</b> (6uo)</li> </ul>	<b>Flânerie:</b> - regarder et s'imprégner de la ville - balade, promenade	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>S'asseoir</b> un moment (2)</li> <li>- <b>Regarder</b> à la fenêtre (5uo)</li> </ul>	<b>Détente:</b> - s'asseoir, regarder	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Activités touristiques</b> : regarder, faire des photos, manger dans les restaurants (4uo)</li> <li>- <b>Activités touristiques</b>: montent et redescendent le Grand-Pont (6uo)</li> </ul>	<b>Tourisme:</b> - visite, balade, consommation	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Administration communale</b> et <b>Grand Conseil</b>: animation importante pour la rue (3uo)</li> </ul>	<b>Activités politiques</b>	

<p>- "Je ne me déplaçais pas au Grand-Pont avant" (3)</p> <p>- "Avant, j'y allais dans un <b>but précis</b>" (2)</p> <p>- "Avant, j'ai jamais eu vraiment l'idée en fait <b>de venir ici</b>, sauf pour les <b>manifestations principales</b>" (5)</p>	<p><b>Usages avant le réaménagement:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'usage</li> <li>- Usages occasionnels</li> </ul>	<p><b>Changements d'usages</b></p>
<p>- "Maintenant quand je viens à Sion, <b>je monte jusqu'au sommet du Grand-Pont</b>" (2)</p> <p>- "<b>Je viens un peu comme une touriste</b>" (2)</p> <p>- Lieu de <b>promenade</b> (3)</p> <p>- <b>Balader</b> (5)</p> <p>- Lieu de <b>détente</b> (3)</p> <p>- <b>Boire un verre</b> (5)</p> <p>- <b>Élargissement de l'espace à disposition des usagers:</b> "Le <b>piéton</b>, il a <b>pris possession de l'ensemble de la rue</b>, ce qui n'était pas le cas avant. Avant, il se tenait sur les trottoirs...maintenant il a <b>à disposition toute la rue</b> et ça c'est très agréable" (3)</p> <p>- "On marchait en fait <b>au milieu de la route</b>. Ca semblait pas pas bizarre que tant en fait. Je trouvais ça <b>chouette</b>" (5)</p> <p>- <b>Pas de changement d'usage</b> mais la <b>rue est plus jolie</b> (1)</p> <p>- <b>Pas de changement</b> mais je trouve que <b>c'est un mieux</b> (4)</p> <p>- <b>Pas vraiment : les habitués sont toujours là</b> (6)</p>	<p><b>Nouveaux usages:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- flânerie</li> <li>- détente</li> <li>- nouvelle appropriation de l'espace rue</li> <li>- pas de nouveaux usages mais amélioration pour les habitués</li> </ul>	
<p>- "Parce que ya <b>plus de trottoirs, ya de l'espace</b>" (2)</p> <p>- "Le <b>piéton</b>, il a <b>pris possession de l'ensemble de la rue</b>, ce qui n'était pas le cas avant. Avant, il se tenait sur les trottoirs...maintenant <b>il a à disposition toute la rue et ça c'est très agréable</b>" (3)</p> <p>- "On est <b>décontracté</b>, ya <b>pas de stress des voitures</b>, c'est vraiment un <b>moment de décontraction</b>" (2)</p> <p>- "Je ne me déplaçais pas au Grand-Pont avant. Mais depuis que c'est beau, c'est un <b>lieu de promenade et de détente</b>, ce qui n'était pas le cas avant, parce qu'il y avait des voitures. C'était pas intéressant de venir se détendre dans la ville de Sion. Tandis que <b>maintenant c'est devenu un lieu de détente</b>, donc c'est <b>très attractif</b> et pis je pense que tous les commerces en bénéficient" (3)</p> <p>- "Avant, j'ai jamais eu vraiment l'idée en fait de venir ici, sauf pour les manifestations principales, alors que maintenant, la question se pose vraiment, si je vais <b>boire un verre ou n'importe ou si je veux me balader... la question se pose clairement de venir ici...</b> alors qu'avant c'était vraiment, absolument pas le cas" (5)</p> <p>- "Les <b>maisons sont belles</b>, les maisons ont été <b>refaites</b> et j'<b>aime beaucoup cette architecture</b>" (2)</p> <p>- <b>Pas de continuité</b> depuis le haut du Grand-Pont pour <b>se balader</b>, les gens doivent <b>faire demi-tour s'ils veulent se promener dans un joli cadre</b> (6)</p>	<p><b>Réactions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- positives pour: <ul style="list-style-type: none"> <li>. nouvelle appropriation de l'espace rue</li> <li>. détente, flânerie, consommation</li> <li>. esthétique</li> </ul> </li> <li>- négatives pour: <ul style="list-style-type: none"> <li>. flânerie</li> </ul> </li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peut-être les familles avec des jeunes enfants (ils peuvent les laisser gambader, la rue est large, y a pas de problèmes de voiture) (2)</li> <li>- Impression qu'il y a plus de familles qu'avant (plus de possibilités pour une famille de venir ici maintenant) (5)</li> </ul>	<b>Nouveaux usagers:</b> - familles, enfants	<b>Changements d'usagers et profils des nouveaux usagers</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de gens (4)</li> <li>- Plus de flâneurs, plus de touristes à cause de la convivialité de la rue (3)</li> <li>- Plus de touristes (4)</li> </ul>	<b>Affluence:</b> - augmentation des usagers - augmentation des flâneurs et touristes	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plutôt "tout-public": personnes âgées, jeunes, familles mais ça dépend de l'heure (1)</li> <li>- Multi-public : jeunes, personnes âgées (2)</li> <li>- Tout public (4)</li> <li>- Tout public, public bien mélangé (6)</li> <li>- Je pense pas que ce soit pour tout public : "Je pense que c'est pas un coin pour les ados" mais plutôt pour les 25-30 ans, familles et personnes plus âgées (5)</li> <li>- Complément à une rue telle que la place du Midi (plus l'ambiance pour des ados) (5)</li> </ul>	<b>Profil des usagers:</b> - multi-public - pas très fréquenté par les adolescents	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1-2x/semaine (1)</li> <li>- tous les jours (4)</li> <li>- 3x/semaine (6)</li> <li>- 1x/mois (2)</li> <li>- 1x/mois (3)</li> <li>- 1x/mois (5)</li> </ul>	<b>Habitants de Sion:</b> - 1-2 x/semaine pour les usagers habitant à moins de 10 minutes de Sion en voiture - 1-2 x/mois pour les usagers habitants à plus de 10 minutes de Sion en voiture	<b>Fréquence</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entre 30 secondes (passage) et 1h (1)</li> <li>- "En général, si j'y viens, parce que c'est pas sur le chemin du retour à la maison ou du travail, donc si j'y viens, c'est plus pour passer plutôt une heure que 10 minutes" (1)</li> <li>- 20 minutes pour traverser ("on regarde, on observe...y a toujours qqch à voir" (2)</li> <li>- Jusqu'à 1h si on boit un verre (2)</li> <li>- 1/2 h (3)</li> <li>- Entre 5 minutes et quelques heures: "c'est d'abord une nécessité de venir par là, et après on prend l'apéro et après on dit on va manger" (4)</li> <li>- Le temps de traverser ou le temps d'une soirée ou d'une partie de soirée (5)</li> <li>- 1/2 h - 1h (6)</li> </ul>	<b>Durée</b> - jusqu'à plusieurs heures	<b>Durée</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apparemment pas de conflits (1)</li> <li>- Pas de conflits observés (2)</li> <li>- Pas de conflits observés (4)</li> <li>- Bon fonctionnement, pas d'observation de conflits et pas entendu parler (5)</li> <li>- Voitures : trouble de quiétude: rue en pente montante, la voiture fait donc du bruit (3)</li> </ul>	<b>Conflits observés:</b> - aucun en général - voiture: nuisance sonore	<b>Conflits</b>

## Représentation

		<i>Description</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rue large, y a pas de trottoirs (2)</li> <li>- Continuité des bâtiments avec deux, trois percées (3)</li> <li>- Artère qui partent du Grand-Pont sont des artères du même âge (4)</li> </ul>	<b>Dimension spatiale:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- forme</li> <li>- relations aux autres espaces</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petits restos, bars, caveaux, plein de trucs à découvrir (1)</li> <li>- Y a plus de bistros que de commerces (gros commerces) (4)</li> <li>- Rue avec des terrasses un peu partout (5)</li> <li>- Lampadaires qui ressemblent à des diamants au milieu de la rue (5)</li> </ul>	<b>Contenu de la rue:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- espace pour la consommation</li> <li>- mobilier urbain</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques : rue pavée avec des dalles qui représentent la Sionne (1)</li> <li>- " Y a un revêtement assez exceptionnel, unique et depuis que je comprends la signification de ce revêtement, je trouve ça assez génial, parce qu'y a des plaques des marbre, je crois, qui symbolisent l'ancien emplacement de la Sionne qui était avant à ciel-ouvert. Alors au départ, c'était un peu étrange, et maintenant je trouve que ça a une symbolique et puis ça me plaît beaucoup" (2)</li> <li>- Rue pavée avec des trucs bizarres sur le sol (découvert dernièrement que ça symbolise l'eau qui coule dessous) (4)</li> <li>- Rue super (2)</li> <li>- Rue très belle (3)</li> <li>- Jolie rue (5)</li> </ul>	<b>Esthétique, style:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- revêtement, matériaux et sa symbolique</li> <li>- appréciation</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constructions qui s'étalent entre le Moyen-Age et le 18e s. (4)</li> <li>- Bâtiments d'époque (4)</li> <li>- Jolis vieux bâtiments qui bordent la rue (5)</li> <li>- Bâtisses anciennes (6)</li> <li>- Unité de volumétrie dans les bâtiments qui bordent la rue (sauf le clocheton) (3)</li> <li>- Bâtiments pas très hauts (16-18 m de hauteur) (3)</li> <li>- Unité de style : bâtiments d'époque, bâtiments pas très haut (4)</li> <li>- Continuités des bâtisses (6)</li> <li>- Monuments importants (maison de ville) (4)</li> </ul>	<b>Bâti:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ancienneté</li> <li>- forme (continuité, volumétrie, hauteur)</li> <li>- valeur</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rue dans l'ancien Sion (1)</li> <li>- Vieille rue (5)</li> <li>- Rue principale de la vieille ville (6)</li> <li>- Y a des monuments importants (maison de ville) (4)</li> <li>- Rue avec bâtiments historiques (6)</li> </ul>	<b>Histoire:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ville ancienne</li> <li>- monuments, bâtiments</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rue très conviviale (1)</li> <li>- C'est très convivial (4)</li> <li>- Rue bénéficie du soleil et de la clarté, bien pour l'intimité de la rue (3)</li> </ul>	<b>Ambiance:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conviviale</li> <li>- luminosité</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas une grande artère pleine de voiture (1)</li> <li>- Y a des véhicules mais pas trop (2)</li> <li>- Artère piétonne (4)</li> </ul>	<b>Circulation:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- peu d'automobiles</li> </ul>	



<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilier sobre rend l'espace plus convivial, ça incite les gens à venir, ça incite à faire le marché, le festival d'Art de Rue (rue dans laquelle tu peux organiser des manifestations) (1)</li> <li>- Revêtement (2)</li> <li>- Qualité du revêtement (pavé, très animés) (3)</li> <li>- Rue pavée (5)</li> </ul>	<p><b>Matérialité:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mobilier urbain</li> <li>- revêtement</li> </ul>	<p><b>Eléments qui influencent l'usage</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- "Impression d'être un peu ailleurs en fait, d'être hors habitude, ça donne l'impression d'être hors temps, d'être un peu là pour soi et pas être là pour faire quelque chose, pour aller à un endroit" (5)</li> </ul>	<p><b>Ambiance:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ressourcement</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commerces, terrasses, restaurants, vitrines donnent une vie extraordinaire (3)</li> <li>- Terrasses (4)</li> </ul>	<p><b>Contenu de la rue:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- animation</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Largeur de la rue (2)</li> <li>- Peu de voiture dans la rue (6)</li> </ul>	<p><b>Appropriation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- espace pour les piétons en priorité</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation (4)</li> </ul>	<p><b>Fréquentation</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Beauté des façades, architecture (2)</li> <li>- Qualité des bâtiments (3)</li> <li>- Vieux bâtiments qui entourent une rue pavée (5)</li> </ul>	<p><b>Bâti</b></p>	<p><b>Eléments appréciés</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petits restaurants et petites échoppes (1)</li> <li>- Animation de la rue : surface horizontale et les deux parois verticales (3)</li> </ul>	<p><b>Animation de la rue</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gens (4)</li> <li>- Fréquentation : gens relax, posés, libérés du stress quotidien (5)</li> </ul>	<p><b>Fréquentation</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pavés (1)</li> <li>- Sobriété du mobilier urbain (2)</li> </ul>	<p><b>Matérialité:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- revêtement</li> <li>- mobilier urbain</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ambiance décontractée (2)</li> <li>- Ambiance relativement tranquille, paisible, agréable, tout en maintenant de la vie (pas trop de voitures) (5)</li> </ul>	<p><b>Ambiance:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décontractée</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vue sur la montagne et le vignoble (2)</li> </ul>	<p><b>Dimension spatiale:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ouverture</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petits restaurants/petites échoppes (1)</li> <li>- Marché (2)</li> <li>- Rue animée par ses bâtiments et les gens qui y circulent (3)</li> <li>- "Maintenant la possibilité d'avoir des terrasses qui débordent un petit peu sur la rue et pas uniquement cantonnées à leur trottoir, pour autant qu'avant il y avait même pas de terrasses, je trouve que ça apporte de la vie sur la rue" (5)</li> <li>- Possibilité de rester poser dehors et d'entendre le bruit des conversations (5)</li> </ul>	<p><b>Animation de la rue</b></p>	<p><b>Eléments qui confèrent une ambiance</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pavés (1)</li> <li>- Cachet de la vieille ville (2)</li> <li>- "Ca fait pas ville moderne", ville historique (4)</li> <li>- Rue de la vieille ville (vieux bâtiments, rue pavée) (5)</li> <li>- Ambiance de la vieille ville (5)</li> </ul>	<p><b>Ambiance:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vieille ville</li> <li>- conviviale</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convivial: "t'as envie d'y venir, d'acheter, de passer du temps, de te balader" (1)</li> <li>- Pas ambiance adolescente: hyper pimp, hyper agitée, hyper bruyante (5)</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petites rues transversales, proximité des châteaux (2)</li> </ul>	<p><b>Dimension spatiale:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ouverture</li> </ul>	

